

13 juin 2003

## 7. Ateliers

### **Atelier n° 1 : Protection, réinsertion, aide aux victimes**

L'aide aux victimes, leur protection et leur réinsertion doivent prendre en compte les différents facteurs psychologiques et physiques de leur parcours de violence, ainsi que les menaces qu'elles continuent d'encourir. Les expériences de terrain intégrant les différents facteurs originels de l'entrée dans le système prostitutionnel et la traite permettront de donner des pistes pour favoriser une réinsertion réussie.

**Patrick Hauvuy**, association ALC, Nice - **Esohe Aghatise**, association Iroko, Turin - **Patricia Léger**, Amicale du Nid Seine Saint Denis

**Modératrice : Pauline Veron**, adjointe au maire de Paris 9<sup>ème</sup>

#### Pauline Véron :

Je suis Pauline Véron, adjointe au Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, arrondissement qui accueille notamment tout le quartier de Pigalle et qui connaît aujourd'hui une évolution du phénomène prostitutionnel. On est en effet passé d'une prostitution de rue à une prostitution de salon de massage asiatique. Je suis concernée en tant qu'adjointe au maire chargée de la prévention et de la sécurité, mais aussi parce que de façon générale je m'intéresse depuis longtemps à ces sujets.

Ce premier atelier va être animé par trois personnes qui travaillent sur le terrain, issues du milieu associatif ; leur tâche consiste à aider les prostituées qui souhaitent sortir de la prostitution, à travers la gestion de foyers d'accueil sécurisés, et par tout un travail de suivi et de prise en charge globale qui favorise la réinsertion. Dans un premier temps, il s'agit de protéger et de sécuriser la personne, de l'aider au niveau médical et psychologique, dans ses démarches administratives -permis de séjour pour les personnes étrangères-, d'aider à la réinsertion grâce à la formation professionnelle et de mener un partenariat avec les pays d'origine.

Vous êtes Patrick Hauvuy de l'association ALC à Nice et vous gérez un centre d'accueil sécurisé pour les personnes prostituées ; tout à l'heure vous nous expliquerez quel est ce projet. Madame Esohe Aghatise, de l'association Iroko à Turin, en Italie, vous travaillez plus particulièrement avec les personnes victimes de la traite en provenance du Nigeria. Vous avez fait un travail de recherche sur cette situation particulière des Nigérianes en Italie. Vous avez créé votre association en 1998, et vous prodiguez une assistance aux personnes victimes de la traite.

Enfin, Madame Patricia Léger de l'Amicale du Nid, vous gérez un centre d'accueil ainsi qu'un réseau d'aide aux personnes prostituées en Seine Saint-Denis, qui accueille notamment des femmes seules ou avec enfants. Je vous laisse la parole pour commencer.

#### Patricia Léger :

Bonjour. Je suis Patricia Léger, de l'Amicale du Nid.

Je vais vous resituer l'Amicale du Nid, parce qu'il me semble important de bien montrer comment travaillent les associations et d'où elles viennent. L'Amicale du Nid est née en 1946, au moment de la loi dite Marthe Richard, ce n'est donc pas n'importe quel moment. C'est l'époque où les maisons de tolérance ont été supprimées et où ont été ouverts des établissements pour accueillir des personnes qui se livraient précédemment à la prostitution. Dans ce mouvement là, l'association a notamment créé des lieux d'hébergement, ce qu'on appelait des foyers et qu'on appelle aujourd'hui des CHRS.

On a développé un certain nombre d'actions qui pouvaient répondre aux différentes situations des personnes que l'on pouvait accueillir dans ces associations, notamment des milieux ouverts, des services d'accueil et d'orientation, des unités mobiles de proximité telles que des bus sur les boulevards des Maréchaux à Paris, mais aussi des centres d'aide par le travail ou pour la formation. Nous avons aussi, en fonction des évolutions de la prostitution, ouvert des lieux qui pouvaient permettre d'accueillir des hommes ou des transgenres.

Cette association, dès son origine, s'est préoccupée de la promotion des personnes, tant sur le plan individuel que collectif. C'est un aspect tout à fait important au sein de l'association de travailler sur les aspects collectifs, et ce en s'appuyant sur les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement social que requièrent les situations que nous rencontrons. J'insiste sur cet aspect là, c'est vrai que nous ne sommes pas des militants. Il y a 200 salariés à l'Amicale du Nid. Nous touchons à peu près 4000 à 5000 personnes par an. Ce sont donc des services de professionnels.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'Amicale du Nid trouve sa légitimité en se référant à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, à la Convention du 2 décembre 1949, aux ordonnances de 1960, à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'encontre des femmes (CEDAW) de 1979, et bien sûr à la loi contre les exclusions qui date de 1998.

Pour ses activités, son contrôle, son évaluation, elle est soumise à la dernière loi qui vient de sortir, la loi du 2 janvier 2002 et aux articles du Code de l'aide sociale et de la famille. L'Amicale du Nid se situe dans un courant abolitionniste et s'élève contre toutes les lois ou règlements qui contribueraient à l'exclusion et à une situation de marginalisation des personnes prostituées. Elle refuse la banalisation que constituerait l'assimilation à une profession. C'est une chose forte à l'Amicale du Nid, et nous y tenons profondément. Elle considère que l'acte prostitutionnel touche à l'intégrité de la personne dans son corps et dans son esprit. Pour l'Amicale du Nid, le corps de l'être humain ne peut constituer un objet de commerce, pour elle c'est incompatible avec la dignité humaine.

Les professionnels de l'Amicale du Nid sont surtout des acteurs de terrain, et notre participation à ces débats a pour objectif de porter témoignage, de par notre expérience, des situations des personnes qui s'adressent à notre association et à ses services. Il n'est pas question de vous parler de toutes les personnes que l'on accueille, car on sait que le phénomène prostitutionnel recouvre tout un tas de réalités bien différentes. J'ai donc décidé de vous donner un exemple parce qu'il recouvre la majorité des situations que nous rencontrons dans nos services, et notamment en Seine Saint Denis où nous hébergeons des personnes, soit dans le cadre d'un accueil en urgence, soit dans le cas d'un accueil en moyen séjour, c'est-à-dire entre 6 mois et 1 an, soit dans le cadre de notre service de suite et d'appartement partagé ou individualisé. Ces temps d'accueil peuvent durer en moyenne un an et demi à deux ans. Notre objectif, c'est d'aider les personnes à mettre en œuvre leur projet en fonction de leur choix véritable et de pouvoir leur permettre d'accéder au droit commun. En général, elles nous demandent d'avoir un travail et un logement. Mais on voit que derrière cette première demande, il y en a bien d'autres, et notamment, de se retrouver, d'avoir une meilleure estime d'elles-mêmes et de pouvoir mettre en œuvre des projets qui leur tiennent à cœur.

Je vais donc vous parler d'une jeune femme que je vais appeler Denise. Elle a 23 ans. Je vais vous exposer la situation qu'elle nous a présentée quand elle est arrivée. Elle nous a dit que son père était décédé quand elle avait 1 an et qu'à ce moment là sa mère s'est mise en ménage avec un homme alcoolique et violent. Denise a toujours été témoin de nombreuses scènes de violence. A partir de l'âge de 6 ans, son beau-père lui a fait subir des attouchements sexuels. Sa mère, devenue alcoolique, ne s'apercevait de rien et ne lui prêtait aucune attention. Les relations se sont dégradées avec sa mère et sont devenues très tendues et agressives. Vers l'âge de 13 ans, cette jeune femme est placée en institution et elle fugue régulièrement. Au cours de l'une de ces fugues, elle est séquestrée et violée à diverses reprises. Elle ne pourra dire à personne ce qu'elle vient de vivre, peut-être par honte, culpabilité, peur de représailles ou peut-être parce que personne à ce moment là n'a pu l'entendre ou comprendre ce qu'elle vivait. Le silence s'est installé. Et elle n'a jamais pu dire l'indicible, jusqu'à ce qu'elle arrive dans nos services. De 16 à 17 ans, elle s'est prostituée très ponctuellement. Puis elle s'est mise à fréquenter des amis qui faisaient des petits trafics et des jeunes femmes qui comme elles se prostituaient occasionnellement. Elle retourne de temps en temps dans l'institution où elle était placée, et là, elle se décrit comme arrogante et extrêmement agressive avec tout le monde. Elle a une scolarité complètement décousue. Elle fait plusieurs tentatives de formation mais sans succès. A 18 ans, elle rencontre un ami plus âgé, qui s'avère très vite être brutal, et pour

vivre, elle se prostitue de plus en plus régulièrement sur les boulevards extérieurs de la capitale. Elle se met aussi à boire. De leur vie commune naît une petite fille qu'elle appellera Sandra. Mais le père de la petite fille la quitte. Elle la confie à une famille d'accueil car elle se rend compte qu'elle ne la supporte pas et qu'elle est un boulet pour elle. Par ailleurs Denise a tenté à sa vie à plusieurs reprises. Lors d'une hospitalisation, elle exprime son envie de s'en sortir et de redémarrer à zéro. C'est ainsi qu'elle arrive dans nos services.

Quand nous l'accueillons sur sa demande, je tiens à préciser « sur sa demande » parce que, à chaque fois que nous recevons des personnes, c'est toujours sur leur demande et on travaille énormément sur cette demande-là. Il me semble extrêmement important de le redire, de souligner que c'est avec elles que les projets avancent. Ce n'est pas une prise en charge comme on en avait l'habitude dans le passé. La place qu'elles ont dans leur choix de vie est essentiel, et nous les accompagnons dans ces choix de vie. La demande de Denise, c'est d'avoir un soutien psychologique, de faire une formation dans la vente et de gagner de l'argent rapidement pour avoir un logement et pour récupérer sa fille.

Denise se présente comme une personne assez sûre d'elle. Elle est très agressive effectivement et les travailleurs sociaux, ainsi que les autres résidentes, auront à plusieurs reprises l'occasion de constater cette agressivité. Il lui arrive même de se mettre à hurler, puis de s'effondrer d'un seul coup, pour pouvoir parler, en fait, avant de pouvoir parler. Elle a de grandes difficultés à supporter les contraintes, les règles. Elle veut tout et tout de suite sans pouvoir différer dans le temps. Accueillie depuis quatre mois, nous avons dû à un moment donné suspendre son séjour suite à des violences physiques entre elle et une autre résidente. Par ailleurs, elle s'alcoolise de temps en temps, ce qui n'arrange pas la situation de son suivi. Elle s'est inscrite dans un programme qu'on appelle le programme Trace en France. Elle va faire une remise à niveau avant de chercher un contrat de qualification dans la vente. Elle reçoit de temps en temps sa fille les week-ends. On a fait en sorte qu'il puisse y avoir des rencontres. Elle projette maintenant de l'accueillir sur une période plus longue durant l'été.

Très rapidement, ce parcours reflète ceux de la plupart des personnes que nous accueillons. Ce qu'on retrouve de façon assez récurrente, c'est en général les incestes, les déchirements familiaux, les placements en institution, et ces trajectoires sont très souvent croisées avec des problèmes en lien avec la drogue et l'alcool. Je crois que la violence est un dénominateur commun à toutes ces personnes. Depuis, je dirais presque leur naissance, les violences sont présentes à tout moment, que ce soit des violences sexuelles, physiques ou psychologiques ; c'est constant dans l'histoire que nous racontent ces femmes. Notamment les violences sexuelles.

Bien évidemment toutes les personnes qui ont vécu des violences sexuelles ne vont pas être dans ce processus qui mène à la prostitution. Ce qui est clair, c'est que ça fait partie des facteurs qu'on retrouve de façon assez constante.

Les violences sexuelles, c'est quoi ? C'est le corps de l'autre qui s'impose sans possibilité de fuite, c'est cette menace d'abus sexuel, qu'elle soit réelle ou parfois fantasmagique, qui exerce une influence importante dans le psychique de tout enfant, c'est une intrusion, c'est l'intrusion de l'autre, l'intrusion d'un adulte qui ne tient pas sa place, qui ne permet pas à l'enfant de se situer dans sa propre place et qui ne situe pas celle de l'adulte. Cet abus sexuel brouille les codes et facilite largement le passage à l'acte prostitutionnel comme une espèce de mise en scène répétitive.

Dans la prostitution, il est clair que le corps en tant que marchandise est certainement un moyen d'avoir une forme de valeur qui est déniée depuis longtemps à la personne. C'est peut-être parfois dans le regard du client que ces personnes trouvent l'illusion d'exister un petit peu. Il est certain aussi que le dénuement économique, le besoin de se procurer de l'argent, de la drogue, de vivre au jour le jour sont des facteurs de passage à l'acte chez des personnes qui sont fragilisées et vulnérables, et à qui leur histoire a assigné un rôle d'objet plutôt que de sujet.

Les illusions d'être aimé, d'avoir du pouvoir avec l'argent s'effritent la plupart du temps face aux réalités de l'isolement, du silence et de la peur. La tentation de compenser l'être par l'avoir est vaine et l'argent s'évapore rapidement et ne comble jamais le manque. Lorsque ces personnes font appel aux services de l'association, elles disent ne plus en pouvoir, et généralement, l'évènement déclenchant est en lien avec un nouvel événement qui peut être violent. Elles manifestent la peur des

clients, la peur du sida ou l'envie de renouer avec leur enfant. Ca peut être aussi à l'occasion d'une grossesse qu'elles souhaitent arrêter la prostitution.

Arrêter de se prostituer, c'est extrêmement difficile parce que c'est accepter de perdre des repères existants même s'ils sont complètement faussés. C'est aller vers un horizon complètement inconnu qui paraît inaccessible, une situation sociale la plupart du temps peu attirante.

Pour moi, comme pour les professionnels de l'Amicale du Nid, la réinsertion est d'abord un processus de déconstruction, puis un processus de reconstruction qui ne peut s'effectuer que dans le temps. Vous imaginez bien qu'après tant d'années d'un parcours extrêmement difficile, le processus de reconstruction ne se fait pas du jour au lendemain. Nous constatons qu'en moyenne, il faut deux à trois ans, voire plus pour certaines, avant de commencer à se retrouver un peu soi-même et à avoir des projets, et comme elles disent, être comme tout le monde.

Cette réinsertion bien sûr commence par des renoncements, entre autres à l'argent, et à cette espèce d'identité qui est fortement stigmatisant mais qui leur a donné pendant tout un temps un sentiment d'appartenance et aussi de valeur. Il s'agit alors pour ces femmes de faire face à de nombreuses questions douloureuses qui seront longues à être résolues, parce qu'elles ont honte, parce qu'elles se sentent rejetées de la société, parce qu'elles se sentent exclues, alors qu'elles réclament une vie comme tout le monde. Elles essayent constamment de briser ce silence qui en général a pesé pendant des années, en essayant de retrouver les mots de leur histoire. Je crois qu'il y a quelque chose de cet ordre là. Les mots, on peut l'entendre dans les deux sens, c'est mettre des mots sur ce qui leur est arrivé, mettre des mots sur les maux. C'est extrêmement compliqué parce que c'est se mettre à découvert, retrouver des souvenirs extrêmement douloureux à chaque fois qu'on en parle, remettre à jour ce qui a été mis de côté, oublié et recouvert de beaucoup de silence. A chaque fois, c'est à nouveau de la souffrance pour se retrouver et retrouver une estime de soi-même. Ce temps là, ce temps nécessaire fait aussi violence parce que l'attente des résultats, des efforts réalisés au jour le jour, est vécue comme extrêmement difficile.

Quand elles souhaitent la réinsertion, elles sont dans des mouvements très compliqués. Il faut du temps pour se réinscrire au niveau social, se réinscrire dans des relations à l'autre qui sont de type normal en comparaison de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution. Elles ont du mal à percevoir ce temps nécessaire. Il y a toujours des mouvements de recul, des mouvements d'avancée. Les professionnels sont là pour rassurer, pour leur permettre de trouver leur propre valeur, mais c'est toujours vécu avec beaucoup de difficulté, et parfois des crises.

Il s'agit bien entendu de faire émerger leur savoir-faire, leurs atouts parce qu'elles ont tendance à se dévaloriser constamment et à se déprécier.

Les personnes que nous recevons en Seine Saint Denis sont en général des personnes relativement jeunes qui sont souvent dans l'errance, qui vivent la plupart du temps dans des squats, dans des cités extrêmement violentes et qui vivent aussi tout ce qui est rupture familiale.

Il faut se poser. Vous pensez bien qu'avoir une adresse, c'est difficile, mais c'est extrêmement important. Ensuite entreprendre des démarches sociales, administratives, chercher ses compétences, intégrer un emploi ou un organisme de formation demande pour elles et pour les gens qui les accompagnent beaucoup de force et de persévérance.

Le suivi des professionnels est là pour leur donner la parole, pour les valoriser, les aider à se situer dans le groupe social dont elles veulent faire partie. Là encore, vous pouvez imaginer par quoi tout le monde passe, et notamment elles, pour se resituer et retrouver des repères qu'elles ont perdus en général lorsqu'elles se prostituaient.

L'important, c'est qu'elles s'autorisent à reconnaître leurs désirs, qu'elles redéfinissent une frontière entre l'intime et le public, qu'elles puissent se protéger parce que la plupart du temps elles se mettent en danger, parfois en danger de vie pour certaines. Quand on voit le nombre de tentatives de suicide qu'elles vivent, on se dit que bien souvent les choses sont tellement douloureuses, qu'elles peuvent avoir envie de disparaître complètement plutôt que de vivre au quotidien toutes ces violences et ces souffrances rémanentes.

Tout à l'heure, je vous disais que la prostitution revêtait de nombreuses formes. En Seine Saint Denis, c'est vrai qu'il y a beaucoup de squats, mais il y a beaucoup de prostitutions qui ne sont pas repérées, qui se passent dans le quartier, qui sont connues de tout le monde, dans les caves, dans les parkings, dans la zone de Roissy, au stade de France, enfin tous les lieux où il y a du monde qui passe. Si on interroge la police, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de prostitution en Seine Saint-Denis. Ils ne repèrent pas de prostitution. Sauf depuis que la loi sécuritaire a amené de nouvelles choses. Et c'est vrai que récemment la police nous a contactés pour voir comment on pourrait collaborer ensemble pour accueillir les personnes qui auraient à dénoncer des proxénètes des réseaux. Donc on est un peu inquiet de la manière dont ça va se passer. Parce qu'on n'a pas l'habitude de travailler de cette manière là, mais plutôt d'accompagner les personnes dans leur désir. Et donc, ça risque de changer nos missions et nos pratiques sociales.

C'est vrai que notre savoir-faire s'est construit dans le temps, avec toutes les personnes que nous avons pu accueillir et notamment avec les partenaires avec qui nous élaborons les moyens nécessaires pour répondre à toutes les nouvelles formes de prostitution que nous voyons émerger.

Après le rapport de Dinah Derycke en 2000, la mise en place par Nicole Pery de la Commission Nationale contre les violences faites aux femmes en 2002, et notamment la sous-commission sur le système de la prostitution qui pouvait nous permettre d'envisager de réelles mesures pour soutenir les actions de prévention et d'aide à la réinsertion initiées par les associations, nous attendions une position forte de la France au travers de ces directives en ce qui concerne les actions sociales en faveur des personnes concernées par la prostitution, et au travers aussi de ses positions dans les instances européennes. Encore une fois, la loi de sécurité intérieure de mars 2002 a changé les données.

Je crois que cette loi de sécurité intérieure veut surtout répondre à ce qui dérange mais elle nous interroge et nous inquiète en tant qu'associations. Les attentes et injonctions des services du Ministère de l'Intérieur risquent de se trouver en contradiction avec nos missions. Quand Patrick Hauvuy nous parlera des lieux sécurisés, nous pourrions peut-être avoir un échange sur la manière dont on peut travailler dans un lieu sécurisé ou dans un lieu qui a pour mission l'accompagnement social et professionnel de personnes qui font une demande particulière.

Une autre chose nous inquiète, c'est la disparition éventuelle des financements spécifiques que l'on a l'habitude de nommer « la ligne prostitution ». Cela nous interpelle bien sûr quant à la pérennité des actions mises en œuvre jusqu'ici pour les personnes en danger de prostitution, qui la vivent ou qui l'on vécue.

Je voudrais ajouter que même si nous avons tous ces sujets d'inquiétude, nous avons la chance de travailler dans un département où nombre de personnes sont tout à fait interpellées par ces problèmes en lien avec la prostitution.

Depuis 1997, en Seine Saint-Denis, à l'initiative de la DASS, un comité de pilotage contre le phénomène prostitutionnel s'est mis en place. S'y est associée la Déléguée aux Droits des Femmes de Seine Saint-Denis, mais aussi le Conseil Général et d'autres partenaires tels que la justice, l'éducation nationale et d'autres.

Tous se retrouvent régulièrement pour voir où on est sur ce département. Une étude diagnostic a été faite. Suite à cette étude, on s'est rendu compte que nombre de travailleurs sociaux étaient très loin de ce type de situation, et que la plupart du temps ils ne savaient pas comment répondre aux personnes qui présentaient des facteurs de risque, des clignotants qui pouvaient nous faire dire que peut-être ces personnes étaient en danger de prostitution ou se prostituaient occasionnellement, ou vivaient carrément la prostitution.

On s'apercevait que le silence, cette chape de plomb qui existe autour de la prostitution, « arrangeait » les travailleurs sociaux, parce que la plupart du temps, ils se sentaient impuissants face à cette situation.

Le Comité de Pilotage a donc demandé à l'Amicale du Nid, depuis 1998, de mettre en œuvre des formations destinées aux intervenants sanitaires et sociaux. Le Comité de pilotage a fait le choix de faire des formations sur site, c'est-à-dire sur un certain nombre de villes de Seine Saint-Denis. En

général nous demandons à ces villes qu'elles soient volontaires. Depuis 1998, nous avons fait 8 formations sur 8 villes différentes.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de professionnels ont été formés. Ce sont des formations de 9 jours, il ne s'agit donc pas de simple sensibilisation mais véritablement de formations. Ce qui nous a paru intéressant, c'est de créer des groupements de partenariat sur les sites qui ont permis qu'il y ait cette formation.

Nous nous sommes aperçus que c'était extrêmement important de pouvoir, dans ces formations, avoir des personnes qui venaient d'horizons très différents. Nous avons donc à la fois des médecins, des puéricultrices de PMI, des infirmières, des CPE, des personnes de l'ASE, de la justice, des travailleurs sociaux, qu'ils soient de polyvalence ou d'associations de prévention spécialisées.

En effet, nous nous étions rendus compte que les travailleurs sociaux se sentaient très souvent isolés et qu'il fallait, dans ce type de situation complexe à résoudre, un travail de partenariat pour éviter cette impuissance face aux situations rencontrées.

Depuis 1998, on s'aperçoit que les réseaux fonctionnent. Au sein du comité de pilotage, nous avons pensé qu'il était intéressant de regrouper toutes ces villes et tous ces partenaires pour que puisse s'engager un travail plus large et que des compétences puissent se mettre en œuvre ensemble au niveau général du département.

Ce travail a abouti dernièrement à une journée, le 5 juin ; le CLICOS, la DASS, la Délégation aux Droits de Femmes ont organisé une journée qui a regroupé plus de 150 personnes pour parler à nouveau de ce phénomène prostitutionnel mais aussi de la loi de Sécurité Intérieure, en tout cas pour informer les travailleurs sociaux qui sont parfois assez loin de ces situations. Je crois que, plus on fera d'information, plus on fera de sensibilisation, de formation, et plus on pourra essayer d'aider les personnes qui sont en danger de prostitution. Parce que le plus important, c'est de faire de la prévention. Certes, il faut des services qui puissent accueillir les personnes quand la prostitution est avérée et qu'elles veulent arrêter, mais la prévention est essentielle.

J'ai envie de dire que j'ai de la chance de travailler dans un département où des dynamiques se sont installées et j'espère bien que les choses vont continuer de cette manière là. Je crois du coup que l'on pourra travailler de façon différente avec les nouveaux textes qui nous arrivent et que l'on va pouvoir être assez nombreux à réfléchir ensemble à ce qu'on va pouvoir faire.

**Pauline Véron :**

**Merci beaucoup pour ce premier témoignage. Monsieur Patrick Hauvuy de l' association ALC**

**Patrick Hauvuy :**

Je m'appelle Patrick Hauvuy. Je suis directeur d'un établissement situé dans les Alpes Maritimes. Je vais vous présenter aujourd'hui en trois points la mise en place d'un réseau d'accueil pour les victimes de la traite, qui n'est pas uniquement réservé aux personnes qui sont sur les Alpes Maritimes, mais qui est un réseau national.

L'association ALC est une association créée en 1903, reconnue d'utilité publique, et qui s'est toujours intéressée aux questions féminines, notamment aux femmes en situation de précarité. Ce qui fait qu'en 1976, une convention a été signée avec le préfet des Alpes Maritimes pour la création d'un SPRS. On vous en a parlé hier, il s'agit d'un Service de Prévention et de Réadaptation Sociale ; ces services sont conventionnés au titre des ordonnances de 1960 et sont co-pilotés depuis quelques années par la DASS et le Droit des Femmes. Ce sont ces services-là qui viennent d'apprendre, il y a trois jours que 85% de leur budget était gelé. Je me permets de le rappeler car c'est assez significatif de l'état d'esprit dans lequel on se trouve actuellement.

Donc une mission départementale, en direction des personnes en situation de prostitution. Une des bases de notre travail, c'est un travail de rue, et également la mise en place d'une réflexion et d'actions de prévention des risques prostitutionnels. Je ne le développerai pas ici, parce que c'est un peu long et mon collègue le fait dans un autre atelier. C'est vrai que nous, la prévention de la prostitution, nous l'avons déclinée de façon un peu différente. On essaye de travailler davantage sur les violences faites aux adolescents, plutôt que véritablement sur l'écho que la prostitution pourrait

avoir chez des adolescents, puisque nous intervenons au niveau des collèges avec un programme qui a été financé par la Commission Européenne.

Le SPRS est une équipe pluridisciplinaire, avec des travailleurs sociaux, des médiateurs culturels et linguistiques, un médiateur en santé publique qui est une personne issue du milieu prostitutionnel et qui travaille avec nous sur des actions de santé, et une psychologue qui intervient à la vacation pour les personnes étrangères et également pour les personnes françaises.

Je vais vous présenter rapidement l'évolution de la situation sur les Alpes Maritimes et ce qui nous a conduits à envisager avec d'autres la création de ce réseau d'accueil sécurisé.

En 1994, nous avions à peu près 182 personnes, rencontrées dans la rue. Sur ces 182, 125 étaient françaises et 19 originaires d'Europe de l'Est. Cette situation était stable depuis quelques années.

Cette population, des années 1980 aux années 1990, était essentiellement une population française, pour un bon nombre toxicomane. Et on a pu noter que la mise en place de programmes de substitution comme la méthadone avait des effets tout à fait pertinents et palpables sur la composition de la population. Les personnes qui étaient toxicomanes et qui venaient dans la rue pour se prostituer, avoir de l'argent et acheter du produit, en accédant à ces programmes de substitution, n'avaient plus de raison, a priori, d'être dans la rue.

En 1999, 211 personnes sont rencontrées, 91 françaises, 94 originaires d'Europe de l'Est.

En 2002, sur 574 personnes rencontrées, 93 étaient françaises (donc on voit que la population française est stable) et 423 originaires d'Europe de l'Est ou d'Europe centrale. La triste particularité des Alpes Maritimes, c'est que justement nous avons presque exclusivement des personnes originaires d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale. Nous avons très peu de personnes originaires d'Afrique Sub-saharienne ou même du continent sud-américain. Ceci pour des raisons sociologiques et historiques qui seraient un peu longues à expliquer ici.

La caractéristique de cette population, c'est qu'elle est extrêmement mouvante. Sur le nombre de personnes rencontrées pour la première fois, ce que nous appelons des nouveaux contacts, 398 personnes par exemple en 2002, 339 étaient originaires d'Europe de l'Est. Sur 2002, nous avons 28 nationalités différentes dont une majorité d'Europe de l'Est ou d'Europe centrale. Cette rotation, cette mobilité est une caractéristique récente.

On a pu retracer des trajectoires objectives entre Nice, Strasbourg, les pays du nord de l'Europe, Israël, le Japon. On voit véritablement qu'il y a une mobilité de la population qui est quand même assez importante et qui met en difficulté, quand on y ajoute les réseaux, les interventions que l'on peut faire.

A partir de 1999, nous avons travaillé avec une médiatrice culturelle. La fonction de médiatrice culturelle est une fonction que nous avons empruntée à des projets qui existent en Italie, pays qui a été confronté plutôt que nous à la population étrangère. La médiation culturelle, ça n'est pas seulement un rôle d'interprétariat ; c'est vraiment une notion qui nous permet de prendre un peu conscience de la culture et de la sociologie des pays d'origine, et qui permet aux personnes qui sont reçues dans nos services de comprendre et d'assimiler la culture française autant que faire se peut. Cette intervention d'une médiatrice culturelle russophone dans un premier temps a pas mal modifié l'approche de l'équipe et nous a permis de préciser quels étaient les modes de recrutement, c'est-à-dire les conditions qui faisaient que les jeunes femmes arrivaient chez nous.

La première est la perspective d'un enrichissement personnel ; les annonces d'emplois à l'ouest, les fausses annonces, on en a un peu parlé. Ça fonctionne moins bien maintenant mais au début, il y avait des jeunes femmes originaires notamment d'Ukraine et de Russie qui ont été attirées par les réseaux sur la côte d'Azur par des annonces qui étaient de fausses annonces. Il y a aussi la servitude pour dettes qui s'est développée pour des femmes originaires de Moldavie et de Bulgarie ; les jeunes femmes contractaient une dette dans leur pays d'origine, laquelle dette était revendue à des réseaux mafieux qui mettaient la jeune femme dans l'obligation de se prostituer pour rembourser cette dette, majorée de 10, 20, 30, voire 50%. Le chantage exercé dans le pays d'origine a fonctionné aussi et il continue sur certaines régions de la Bulgarie ; les pressions sont exercées sur les familles,

sur les enfants qui sont restés au pays. Il y a eu aussi le Kidnapping ; on a également eu au début quelques cas de jeunes femmes qui avaient été kidnappées dans leur pays dans des boîtes de nuit ou à la sortie de leur travail par exemple et qui avaient été ensuite asservies dans des bordels en Hongrie, en Roumanie pendant 2 ou 3 mois avant d'être mises sur le trottoir niçois.

Ce contact là, on a pu l'avoir justement parce qu'on a travaillé avec une médiatrice culturelle. Au fur et à mesure qu'on avançait sur la question, on s'est rendu compte que toutes ces jeunes femmes ne venaient pas par leurs propres moyens, ne venaient pas non plus et uniquement dans la perspective d'un enrichissement personnel, mais qu'il y avait quelque chose d'autre derrière et notamment des organisations qui étaient bien structurées.

Pour reprendre les propos de Monsieur Lain, de l'OCRTEH, organisation ne veut pas forcément dire mafia. Il y a des organisations qui sont très segmentées, des organisations de passeurs, des organisations qui sont internationales et qui fonctionnent sur plusieurs pays, qui prennent en charge la fabrication des faux papiers, les transports, l'hébergement sur place. Le premier réseau qui a été démantelé à Nice est un réseau qui concernait 29 personnes. Cela veut dire que l'on a organisé la logistique : 29 personnes, cela ne relève pas de l'entreprise artisanale. Récemment un réseau a été démantelé sur Nice avec 80 personnes entre Nice, l'Italie et l'Espagne. Là aussi, une structuration assez importante et une logistique conséquente.

Cette connaissance de la population nous a permis de faire émerger des besoins nouveaux. Pour un service social, dire que l'accueil est un besoin nouveau peut paraître un peu paradoxal. En fait, il a fallu aménager de façon particulière l'accueil en direction de ces jeunes femmes. Elles arrivaient souvent en groupe, à 3, 4 ou 5. Il fallait se rendre disponible assez rapidement ; prendre en compte les rivalités qu'il pouvait y avoir dans la rue avec les personnes qui étaient françaises ou installées depuis plus longtemps sur Nice ; également les rivalités qu'il pouvait y avoir entre les Russes et les Bulgares. Il a fallu faire évoluer, dans nos capacités à accueillir ces jeunes femmes, un certain nombre de modalités pratiques.

Autre besoin nouveau, les besoins de protection. Je vous parlais tout à l'heure de l'évolution du public français ; il est certain que le public que l'on avait, qui était toxicomane à 50%, ne nécessitait pas de protection particulière. Le proxénétisme a toujours existé en France. C'est vrai qu'il était globalement en diminution sur les années 1990 ou en tout cas passé à une échelle qui était une échelle maîtrisable. Là, on s'est retrouvé avec des demandes de protection qui étaient importantes, donc qui nécessitaient un hébergement et un titre de séjour. La plupart de ces jeunes femmes, à l'époque où on a commencé à réfléchir à la question, étaient originaire d'Ukraine, de Moldavie, de Russie, donc en situation irrégulière sur le territoire national, avec de vrais-faux passeports croates, serbes, bosniaques et j'en passe. Il faut réviser sa géographie quand on commence à travailler sur ces questions.

C' est vrai que ce n' est pas toujours évident. Nous nous sommes aussi trouvés face à la nécessité d' avoir des liens concrets et opérationnels avec les pays d' origine. C' est-à-dire qu' il fallait aussi, dans un certain nombre de cas -nous avons pu le faire de façon assez volumineuse -, organiser le retour de ces jeunes femmes dans leur pays d' origine.

Donc, avoir des contacts dans le pays, et des contacts qui soient fiables. Il ne s' agit pas d' envoyer des jeunes femmes vers des associations ou organismes qu' on ne connaît pas forcément. Il y avait et il y a toujours un travail de lien avec les pays d' origine qui est très important. Il faut aussi qu' il y ait un lien de réciprocité. Moi ça m'a un peu dérangé hier que les pays d'origine apparaissent comme des pays qui seraient complètement démunis, qui n'auraient aucune réflexion et qui n'attendraient qu'une chose, qu'on leur dise à l'Ouest ce qu'il faut faire et qu'on leur montre nos bons modèles. Comme le disait Briseida Memma, pour ceux qui ont assisté au film, les clients sont à l'Ouest. Ils ne sont pas à l'Est. Il faut donc imaginer cette réciprocité-là dans quelque chose qui se construit. On a aussi beaucoup à apprendre des pays d'origine. C'est vrai que ceux qui travaillent là-bas travaillent dans des conditions difficiles, avec très peu de moyens.

Ces besoins nouveaux nous ont amené à penser à un réseau national. Il existe des réseaux professionnels sur les questions de prostitution, sur les questions de santé communautaire. Parce que ce public là était d'une grande mobilité, il fallait essayer de réfléchir au niveau national pour voir si les constats que l'on faisait sur Nice se retrouvaient sur un certain nombre de villes. C'est remonté de

l'Est, de Nice et Strasbourg, et c'est allé en grandissant. Il était vraiment nécessaire pour nous d'avoir des échanges avec d'autres professionnels.

On était aussi dans un dispositif législatif qui n'était pas appliqué. Je ne vais pas développer la Convention de 1949 et des ordonnances de 1960, on en a largement parlé hier. Mais je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'en 1961, dans un courrier adressé aux Directeurs départementaux, il était stipulé qu'en cas de besoin et afin de soustraire immédiatement les prostituées à l'influence des proxénètes, ils, donc les SPRS « procureront à celles qui le demandent un hébergement de sécurité en attendant leur admission dans un établissement spécialisé où la découverte d'un emploi dans une localité éloignée. »

C'était donc un texte de 1961. Voilà 40 ans après où on en est... Et de poursuivre : « à cet égard il est indispensable que des relations soient établies entre les services spécialisés des villes les plus importantes ». Le disfonctionnement de ce dispositif législatif dont on a parlé hier a été pointé dans des travaux dont on peut penser qu'ils n'ont pas fait preuve de partialité. Je pense aux travaux du Sénat et notamment de la Délégation aux Droits des Femmes en 2000, présidée par Madame Derycke et les travaux de la mission parlementaire sur l'esclavage en France aujourd'hui, à laquelle je crois a participé le député maire de Nantes et qui a fait un travail remarquable sur la question de l'esclavage et de l'exploitation.

Dans ces deux travaux, on relève qu'effectivement le dispositif législatif français n'a jamais été appliqué, en tout cas de façon cohérente et suivie. On a donc un public en évolution, une transformation de nos pratiques professionnelles, un dispositif législatif qui n'est pas appliqué. On commence un peu à se fatiguer de travailler avec des personnes pour qui on manque de réponses.

On se fédère, on se rassemble entre professionnels. On a mis en place une plate forme de lutte contre la traite des êtres humains qui s'est chargée de faire remonter un certain nombre de besoins. On a travaillé avec des fédérations comme la FNARS pour pouvoir interpeller les députés sur la question de la traite. Mais les choses n'avançaient pas comme on le souhaitait.

En juillet 2001, nous nous sommes rués sur un appel à projet dans le cadre de la Direction Générale de l'Action Sociale qui s'intitulait « lutte contre la prostitution », avec deux axes, un axe en direction des mineurs, et un axe pour la sécurisation des personnes françaises et étrangères. Nous avons été retenus.

En septembre 2001, nous avons créé un dispositif appelé ACSE qui veut dire Accueil Sécurisant.

"Accueil Sécurisant" ne veut pas dire « accueil sécurisé ». On n'a pas deux policiers 24 h sur 24 ni de vigiles qui protègent les jeunes femmes. La sécurisation, telle que nous l'envisageons, tient plutôt à la relation qui peut être instaurée avec les personnes. Nous en parlions hier avec Philippe Dorcet qui est Juge d'Instruction au TGI de Nice. Il nous disait que même la justice n'avait aucun moyen de garantir véritablement la sécurité des victimes.

L'objectif du dispositif est donc d'accueillir et de protéger les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. On l'a un peu élargi car on a aussi reçu des personnes victimes de l'esclavage domestique puisqu'on se situe à un niveau élargi de la traite. On a mis en place un réseau qui est constitué de structures spécialisées dans le soutien et l'accompagnement des personnes prostituées et de centres d'hébergements CHRS qui sont répartis sur l'ensemble du territoire national, métropolitain, et qui acceptent d'accueillir au moins une personne.

On a beaucoup travaillé avec l'Italie et on a réfléchi sur la mise en place de centres sécurisés comme il en existe en Italie. Pour nous, le regroupement et la concentration de victimes sur le territoire nous paraissaient être relativement dangereux, et en tout cas indiquaient tout de suite où les personnes pouvaient se trouver. Ça fonctionne en Belgique mais sur un mode un peu différent.

Nous avons donc pris le parti de proposer aux personnes d'accéder au droit commun directement, tout en essayant, et ce n'est pas toujours simple, d'aménager en même temps la réponse des centres d'hébergement, qui a priori ne sont pas forcément spécialisés sur la question. C'est vrai qu'il y a un travail de contact et de formation à mettre en place. Le réseau est récent, on avance donc petit à petit. Mais on a pris cette option là. On assure donc la coordination nationale du réseau avec des missions

qui sont de gérer et d'administrer le dispositif, de centrer et de gérer les banques d'orientation des personnes dans le dispositif, d'assurer une fonction de ressources sur des questions qui sont très pratiques comme par exemple le droit des étrangers ; nous assurons également l'organisation de journées d'études thématiques pour l'ensemble des partenaires du réseau. Tout intervenant institutionnel ou associatif en contact avec le public concerné, donc victime de la traite française ou étrangère, peut solliciter le dispositif quel que soit sa localisation géographique.

La protection des personnes repose sur un éloignement géographique, de préférence dans des zones peu ou pas touchées par la prostitution. Du moins dans l'idéal. Les centres d'hébergement, il n'y en a quand même pas pléthore qui se sont portés candidats, c'est donc un peu compliqué. Ensuite, la confidentialité concernant la localisation des lieux d'accueil. On n'a pas de listing avec l'endroit où sont situés tous les lieux d'accueil.

Fin janvier 2002, nous avons organisé un séminaire de démarrage pour essayer de construire un peu ce réseau. En février 2002, le dispositif était opérationnel et accueillait la première victime de la traite. Toujours en 2002, nous avons mis sur pied une deuxième journée thématique sur le droit à l'asile et une journée d'évaluation sur la mise en place de ce réseau.

Comment ça se passe ? Un service spécialisé ou un service en contact avec le public concerné nous téléphone en nous demandant une orientation sur un centre d'hébergement. On essaye d'évaluer si l'orientation est bien fondée ou non, si le dispositif correspond à la situation de la personne. On recherche un lieu d'accueil, puis on propose au premier service l'orientation et l'accueil qu'on a trouvé. Ca peut être en zone rurale ou en ville. On a la chance d'avoir pas mal de possibilités. Mais les centres d'hébergement n'ont pas forcément la possibilité de geler une place pour accueillir des victimes de la traite. Il faut donc parfois faire un peu le tour de France pour trouver quelque chose.

De février 2002 à avril 2003, nous avons eu 79 demandes dont 3 formulées pour des hommes. 40 personnes ont été accueillies, de 20 nationalités différentes. 26 départements ayant au moins un partenaire accueil, c'est en train de s'agrandir un petit peu. Plus de 50% des personnes ont moins de 26 ans. Et 15 personnes ont obtenu un titre provisoire de séjour avec une autorisation de travailler. Vous voyez, ça ne fait pas lourd. Je vous remercie.

**Pauline Véron :**

**Merci beaucoup pour ces éclaircissements sur votre projet global d'accueil des personnes prostituées. J'en profite pour dire qu'à Paris nous avons mis en place depuis un peu plus d'un an un Comité de Pilotage sur la prostitution qui associe l'Etat, le département, la ville et les associations qui travaillent sur Paris. Quand la nouvelle mairie a été mise en place, il a été décidé de travailler davantage avec les associations, d'augmenter les subventions mais bien sûr la ville ne peut pas à elle seule financer l'ensemble des projets. Dans le cadre du comité de pilotage, nous envisageons de pouvoir créer des places d'accueil, des hébergements sécurisants sur Paris. Ce qui à l'heure actuelle est problématique car il n'y en a quasiment pas. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons mettre en place des partenariats et nous insérer dans ce tissu associatif, dans ce réseau national de projet. Peut-être pourrions-nous travailler ensemble.**

**C'est une politique nouvelle qui est mise en place à Paris et nous avons vraiment le souhait de travailler avec des gens qui ont déjà une certaine expérience.**

**Je vais donner la parole à Madame Aghatise qui est avocate en Italie. Elle a créé à Turin une structure pour les femmes du Nigeria victimes de la traite.**

**Esohe Aghatise :**

Bonjour. Mon intervention s'intitule : « Situation des femmes victimes de la traite à destination de l'Europe, en particulier celles originaires d'Afrique de l'Ouest, dimensions culturelles et expériences de soutien et de réinsertion en Italie »

Cette présentation a pour ambition de présenter une vue générale des problèmes que vivent les femmes victimes de la traite aux fins de prostitution en Italie, originaires d'Afrique de l'Ouest, et en particulier du Nigeria. Nous expliquerons brièvement certaines des dynamiques sociales, économiques et culturelles de la traite, ainsi que ses multiples effets sur les femmes du point de vue

psychologique, médical et social. Nous examinerons également les transformations de ce phénomène et les différentes politiques sociales mises en place par le gouvernement italien et les structures non gouvernementales, pour porter assistance aux victimes de la traite. Nous analyserons également le cadre légal utilisé à cette fin. Nous en ferons une critique et donnerons en conclusion quelques suggestions pour établir des stratégies et des programmes pour combattre la traite.

**Avant propos :**

La traite des personnes en Italie concerne des mineurs, des travailleurs, des jeunes filles et des jeunes femmes. Les mineurs sont exploités dans des activités illégales diverses telles que la mendicité, le vol, l'adoption internationale, et nous craignons également qu'ils soient aussi utilisés dans la pornographie et le trafic d'organes, etc... Les ouvriers sont exploités dans des emplois où ils sont forcés de travailler dans des conditions inhumaines ou bien ils sont utilisés dans des activités criminelles. Ils n'ont aucun espoir de voir leur statut légal régularisé, et la plupart du temps, ils sont vite intégrés dans des cercles criminels.

Les jeunes filles étrangères et les femmes originaires d'Afrique et d'Europe de l'Est sont vendues pour la prostitution dans les villes italiennes. La situation de la traite aux fins de prostitution comporte différentes facettes qui dépendent largement du pays d'origine. Il y a les femmes qui viennent d'Afrique et de régions musulmanes, où la prostitution est totalement interdite - sauf dans de rares occasions- et elle est généralement cachée. Les femmes qui sont déjà dans la prostitution et qui dissimulent leur activité dans leur pays sont amenées en Italie dans le même but, avec la promesse de gagner plus en s'exilant. Certaines femmes déjà prostituées originaires de régions où la prostitution se fait de manière plus ouverte, comme l'Europe de l'Est, l'Asie – dans des pays comme la Thaïlande ou certaines régions de l'Inde - peuvent accepter de venir en Italie pour gagner plus d'argent. Il arrive qu'on leur fasse croire qu'elles travailleront dans des night-clubs, en tant que « danseuses » ou « hôtesse ».

La majorité des filles qui sont vendues dans la prostitution sont originaires du Nigeria. Le Nigeria constitue la grande majorité. On pense qu'elle constitue 70% de la prostitution étrangère en Italie (Il arrive cependant que l'on trouve des femmes venant du Kenya, du Ghana ou de la Côte d'Ivoire). La proportion des femmes originaires du Nigeria pour la prostitution en Italie est le plus important et ne cesse de grandir. Les autres pays d'origine qui amènent des femmes en grand nombre sont la Roumanie, la Moldavie, l'Albanie, la Russie et la Bulgarie.

**La traite aux fins de prostitution du Nigeria :**

La traite des femmes et des jeunes filles nigérianes aux fins de prostitution à destination de l'Italie a commencé durant la deuxième moitié des années 1980.

Cette situation a suivi les programmes d'ajustement structurels imposés par le Gouvernement nigérian à la demande du Fonds Monétaire International, programmes qui ont engendré de graves difficultés économiques. Les femmes ont commencé à quitter le pays sur la promesse d'emplois fabuleusement bien payés dans des usines, des bureaux et des fermes en Europe. Mais à leur arrivée en Italie, l'obligation de rembourser les dettes contractées pour leurs voyages et « l'aide » reçue pour venir en Europe, les a entraînées dans l'esclavage sexuel et la prostitution.

Les aspects spécifiques de la traite de filles venant du Nigeria est le fait qu'elles doivent subir des rites "Juju", que l'on appelle en Europe Vaudou. Des morceaux du corps de ces femmes sont pris : leur cheveux, ongles, sang menstruel, morceaux de leur linge intime, culottes. Elles doivent alors manger certains aliments, des noix spéciales utilisées pour des rites traditionnels au Nigeria. On les fait parfois boire l'eau qui a servi à laver des cadavres.

Tous ces rites ont pour objectif de leur faire peur et de les dissuader de s'enfuir. Lorsqu'elles passent par ces rites, on leur dit que si elles parlent à qui que ce soit, qu'elles disent le nom des personnes qui les ont amenées, ou sur la situation où elles se trouvent, elles deviendront folles, ou quelque chose arrivera à leur famille, ou elles mourront dans des conditions horribles.

L'effet de ces rites est très puissant. La plupart du temps, lorsque ces filles arrivent en Italie, elles disent qu'elles sont chrétiennes et qu'elles ne croient pas à ces rites traditionnels. Mais en réalité, avant que quoi que ce soit n'arrive dans leur famille, si elles ont mal à la tête ou autre chose, elles pensent que c'est l'effet des rites qu'elles ont subis. Donc elles retournent à la situation où elles se

trouvaient.

Au milieu des années 1990, la plupart des femmes qui acceptaient de partir en Italie n'ignoraient pas qu'elles allaient entrer dans le marché prostitutionnel et ne comptaient nullement obtenir un travail régulier.

Il faut aussi rappeler que la plupart d'entre elles sont illettrées et n'ont jamais connu l'expérience de la vie urbaine avant de se retrouver dans les gigantesques centres urbains de Turin, Milan et Rome et toutes les autres villes d'Italie où elles sont placées dans la prostitution. De plus, elles n'avaient pas la moindre idée de ce que représentait la prostitution puisqu'elles ne s'étaient jamais retrouvées dans cette situation. Elles eurent du coup à se confronter à une réalité qu'elles n'auraient pu imaginer dans leur pire cauchemar : un nouveau pays, un nouveau contexte social, beaucoup de violence et d'exploitation, sans le soutien d'un réseau familial ou amical. Elles croient qu'elles sont soutenues pour travailler par une personne que l'on appelle « Madame ».

Ceci est un autre aspect de la prostitution nigériane, le fait que celles qui dirigent la prostitution des nigérianes sont d'autres femmes nigérianes qui ont été prostituées un jour. C'est une sorte d'ascension. Car lorsqu'elles auront payé leur dette envers les personnes qui les ont amenées, elles pourront aussi gagner de l'argent pour elles-mêmes et ensuite acheter d'autres femmes qui travailleront pour elles.

On fait croire aux femmes nigérianes qu'elles ont été aidées pour partir travailler à l'étranger, que la « Madame » qui a payé le voyage se trouve toujours au Nigeria, et que la personne qui les prend en charge en Italie et qui reste en contact avec la « Madame » ne leur offre que l'hospitalité. Il faut aussi se rappeler le type d'images qui sont présentées aux personnes dans les pays d'Afrique, concernant le paradis qu'est l'Europe. Aussi, « si je t'aide à aller dans ce paradis, où il est si facile de gagner de l'argent, on peut même cueillir l'argent ». On leur fait croire que c'est très facile et qu'elles gagneront de l'argent en très peu de temps, qu'elles pourront payer leurs dettes et rentrer riches au pays. Elles croient donc qu'on les a aidées. Et cela fait partie de ce qui les affecte quand il est question de fuir, quand elles décident de quitter le milieu car elles ont le sentiment de trahir leur obligation envers les personnes qui les ont aidées.

Dans notre culture, quand une personne vous aide et que vous faites quelque chose contre elle, on croit que quelque chose de grave vous arrivera dans votre vie ou dans la vie de votre famille. Ceci, ajouté aux rites, constitue une pression psychologique très forte.

Les trafiquants sont généralement des hommes qui amènent les femmes après avoir reçu une « commission » de la « Madame ». Ils contactent les filles à travers leur famille ou à travers des personnes qui les connaissent. Ils les amènent en Italie et les vendent. Au début des années 90, le prix moyen était entre 6 000 € et 15 000€. Puis les filles sont vendues, et elles doivent alors payer entre 30 000 € et 60 000€. Aujourd'hui cela a augmenté et en fin de course elles doivent payer entre 60 000€ et 150 000€. Il faut savoir que ces filles gagnent entre 5 et 15 € pour chaque client. Vous pouvez donc imaginer avec combien d'hommes elles doivent aller chaque jour. La moyenne est entre 10 et 20 clients par jour.

Et elles font plusieurs tournées. Elles partent le matin et travaillent de 8 heures du matin à 9 heures du soir. Puis elles se reposent deux heures. Et ont les remet pour la nuit jusqu'à 5 heures du matin. Parfois c'est en continu.

Afin de satisfaire les exigences des clients, on a vu arriver ces dernières années des filles de plus en plus jeunes, la plupart du temps des mineures. Elles sont en général ingénues, à demi illettrées, n'ayant eu aucun contact avec les villes avant de se retrouver dans les grands centres urbains de Turin, Milan ou Rome.

Il est important de noter que ce n'est pas seulement une question de pauvreté qui les pousse à partir. Comme je l'ai dit hier, nous sommes confrontés à une situation où les femmes sont celles qui ont la position la plus importante dans la famille par rapport au soutien des enfants. Dans les familles polygames qui constituent la majorité des ethnies des femmes victimes de la traite, chaque mère doit prendre en charge sa propre famille. Et lorsque les mères n'ont pas la possibilité d'obtenir un travail, ou même de vendre des choses au marché, ou des activités agricoles, quand tout cela n'est pas

suffisant pour prendre en charge les familles, elles choisissent une de leurs filles qui va les aider à sortir la famille de la misère. Dans les familles polygames, la structure de compétition est très forte afin d'obtenir une meilleure position pour ses propres membres. Cela amène certains parents à accentuer la compétition entre les enfants. Mais les mères ne veulent pas croire qu'ainsi elles pousseront leurs filles dans la prostitution ou dans la violence qu'implique la prostitution. Elles pensent que leurs filles iront en Europe pour avoir un bon travail de secrétaire ou de domestique en charge d'enfants. Elles refusent de voir la situation en face.

**Les aspects culturels :**

Il faut souligner que l'aspect le plus étonnant de la traite internationale de femmes nigérianes vient du fait que la grande majorité d'entre elles sont originaires de la région sud centrale et appartiennent au groupe ethnique Edo (Bénin). C'est étonnant car en effet, ce groupe ethnique n'accepte pas socialement la prostitution. Il suffisait qu'une jeune fille ou une femme ait un comportement de « promiscuité » pour qu'elle soit ostracisée par sa famille ou par la société. Le stigma social était tel qu'elles n'aspiraient à rien d'autre que de se marier à l'intérieur de leur groupe social car on les réprouvait si elles quittaient la ville.

Il est donc étonnant de constater que la grande majorité des femmes victimes de la traite sont originaires de cette structure traditionnelle. C'est dans ce contexte que l'on doit analyser leur départ de leur foyer pour la prostitution à l'étranger, loin de toute « influence » et hors de portée des valeurs traditionnelles, des lois et règlements.

Dans la structure sociale de l'ethnie Edo, où la polygamie est commune, la plupart des hommes ne parviennent pas à soutenir leurs familles et abandonnent cette charge à leurs femmes. Même s'ils ont un travail, leur revenu reste insuffisant pour subvenir aux besoins de toute la famille. Du coup, le chef de famille a abandonné son rôle de soutien pour ses femmes qui doivent chacune désormais s'occuper de leurs propres enfants. Les rôles traditionnels de partage qui soutiennent l'institution polygame se sont retournés contre les femmes qui portent aujourd'hui entièrement la charge très lourde du quotidien.

De plus, dans les familles polygames, la structure patriarcale génère des conflits continuels et une compétition. Les épouses se déchirent entre elles pour la reconnaissance et le partage des ressources familiales pour elles et leurs enfants. Ces conflits sont en général reproduits par les enfants qui de fait sont forcés à continuer la bagarre pour obtenir un rôle au sein de la famille et obtenir, eux aussi, le partage des ressources familiales. Les filles sont évidemment à la traîne dans cette bataille du pouvoir car elles demeurent le lien le plus fragile dans la hiérarchie familiale. Bien que les bases institutionnelles culturelles de la polygamie ne soient plus adaptées à la structure familiale moderne, les hommes polygames continuent d'excuser leur comportement irresponsable en s'abritant derrière la tradition, validant ainsi la fonction de la polygamie.

**Aspect social :**

Nous avons au Nigeria une très bonne situation économique au début des années 1970 avec la montée du prix du pétrole après 1973. Mais à cause de la corruption, de la mauvaise gestion, du manque de mise en application des très bons plans de développement, le pays est tombé dans de grandes difficultés économiques et a dû demander le soutien de la Banque Mondiale. Et la Banque mondiale a imposé une restructuration économique et culturelle qui a amené à de nombreux problèmes sociaux. C'est ce qui a entre autres amené les gens à partir vers l'Europe

**Aspects psychologiques :**

La souffrance physique, mentale et psychologique que les trafiquants font endurer aux femmes les a souvent conduites vers des psychothérapies, et dans les cas les plus graves, dans des centres de santé mentale.

Elles subissent des violences durant leur voyage vers l'Europe, qui se fait à pied, par la route, par bateau et par avion. Les abus verbaux et physiques, les viols, les avortements forcés sans anesthésie. Et à cause des rites magiques qu'elles ont subis, elles ont peur de parler à qui que ce soit. On les met en garde lorsqu'elles viennent en Italie, qu'elles rencontreront dans la rue des policiers armés, car elles sont des immigrantes illégales sans papiers, et que les policiers ont des instructions pour leur tirer dessus. C'est aussi une des menaces utilisées. Elles sont enfermées sans avoir aucune relation avec qui que ce soit. Elles ne parlent pas la langue. Elles ont donc peu de

chances de s'en sortir. Elles voient les « Madame » comme des bienfaitrices qui seront toujours prêtes à les aider.

**Maintenant je voudrai aborder la traite des femmes d'Europe de l'Est pour la prostitution :**

Dans nos services nous accueillons aussi des femmes d'Europe de l'Est, j'en parlerai donc brièvement. Les groupes qui les amènent sont plus organisés. Ils s'apparentent davantage à une structure mafieuse. Il s'agit parfois d'hommes qui disent aux femmes qu'ils en sont amoureux, qui commencent par tisser avec elles des relations affectives. Dans le cas des femmes albanaises, on leur promet le mariage. Elles viennent d'une société patriarcale très traditionnelle où les femmes ne peuvent être avec des hommes si elles n'ont pas ce type de relation. Elles savent donc que ces hommes pourront plus tard retourner dans leur famille en disant que la femme s'est enfuie, a refusé de se marier et qu'elle couche avec plusieurs hommes. Et cela peut mettre leur vie en danger car elles auront déshonoré le nom familial.

Les femmes roumaines endurent une série de violences psychologiques et physiques.  
Je n'ai pas ici le temps d'approfondir toutes ces questions

**Les stratégies et programmes introduits en Italie pour assister les victimes de la traite :**

A partir des années 1990, des organisations indépendantes, des consuls locaux, ont mis en place des services pour s'occuper des migrants illégaux. Ces bureaux interviennent aujourd'hui sur la question des femmes victimes de la traite avec des hébergements sécurisés, des aides. Tout cela était mené sans base légale pour ces actions.

En 1998, la loi sur l'immigration et son article 18 ont créé en Italie un cadre juridique pour porter assistance aux victimes de la traite.

L'article 18 a donné un cadre aux actions qui étaient menées jusqu'alors par des organisations non gouvernementales qui ne pouvaient alors obtenir d'autorisations de résidence. Sous le programme de réinsertion de cet article, quand une victime parvient à échapper à ses exploiters et qu'elle vient soit à la police, soit auprès d'une association, elle est amenée à la police pour faire un rapport et obtient un hébergement sécurisé. Et quand la police a vérifié ses dires, une demande est faite pour qu'elle puisse obtenir un permis de résidence temporaire. Avec ce permis de résidence temporaire, elle peut être placée dans un programme de réinsertion sociale où on lui donne une formation, des cours d'italien, afin qu'elle obtienne un travail. Elle entre dans un système de travail temporaire qui peut durer de 3 à 6 mois pendant que ses papiers sont préparés. La plupart de ces femmes, lorsqu'elles arrivent, leurs documents leur sont confisqués. Ou elles ont voyagé avec de faux documents ou bien leurs documents leur sont pris. Elles ne possèdent donc rien pour prouver de quel pays elles viennent ni aucun papier d'identité.

Avec la collaboration de certaines ambassades, il est aujourd'hui possible d'obtenir des documents légaux comme des passeports qui leur permettent d'entrer dans les programmes sociaux de réinsertion. A la fin d'une période précise de ce programme, lorsqu'elles obtiennent un permis de travail permanent, il est possible de transformer le permis de résidence temporaire en permis définitif. Ceci est devenu un outil très important pour travailler en Italie. Sachant qu'elles ont désormais la possibilité d'obtenir des permis de résidence définitifs, cela a encouragé de nombreuses femmes à sortir. De nombreuses organisations non gouvernementales ont des unités de rues où elles vont parler avec les femmes, leur distribuer des informations. Parfois c'est dangereux de les approcher, spécialement des femmes d'Europe de l'Est. Ces organisations vont vers les femmes et les informent que si elles parviennent à échapper à leurs exploiters, elles ont la possibilité d'obtenir des permis de résidence, une protection. Ainsi elles savent qu'elles ne risquent pas d'être à nouveau en contact avec leurs proxénètes.

De cette manière, nous avons eu un nombre important de victimes qui ont fui leurs exploiters, et sont venues vers nous pour de l'aide. Le nombre de victimes qui sont prêtes à dénoncer leurs exploiters a grandi après la loi de 1998, allant de 10% avant la loi à 80%.

Le seul problème qui demeure est celui des poursuites et des condamnations. Malheureusement, il existe un certain nombre de stratégies dans la loi italienne qui permet aux exploiters, lorsqu'ils sont arrêtés, de sortir facilement. Dans la loi italienne, si une peine est de moins de deux ans, ils peuvent

sortir conditionnellement. Et ils peuvent le faire jusqu'à deux fois. Sachant qu'ils ont cette possibilité, de nombreux exploités se réfugient dans cette loi et continuent leurs activités criminelles.

De plus les fonds demeurent aussi insuffisants pour les projets au sein de l'article 18, ce qui empêche souvent les organisations de donner des soins adéquats et dans la durée pour ces projets sur la traite. Je vous remercie.

**Pauline Véron :**

**Je vous remercie. Il y a des choses qui peuvent être similaires en France. Ce que vous nous avez décrit quant à la situation des femmes nigérianes peut peut-être concerner la prostitution africaine en France, notamment ce que vous nous avez expliqué sur les effets pervers de la polygamie. Cela nous permet d'avoir une meilleure connaissance des systèmes qui amènent les femmes africaines en France.**

**Je vais essayer de donner la parole le plus possible à la salle. J'imagine que vous avez des questions à poser.**

**Line Magne, de la ville nouvelle de Sénart en Seine et Marne**

Nous sommes confrontés à une prostitution qui se développe énormément sous la forme de prostituées dans des camionnettes. Nous nous trouvons dans un département encore rural, qui à mon avis n'est pas très bien structuré au niveau des services sociaux pour intervenir.

Par rapport à cette forme de prostitution, l'un d'entre vous pourrait-il m'indiquer des pistes pour que je puisse interpeller les pouvoirs publics ou animer des réseaux qui existent déjà -type CHRS- mais qui sont bien démunis ?

**Claude Boucher, Directrice de l' association "Les Amis du Bus des Femmes"**

Il y a une association à qui nous avons d'ailleurs donné notre ancien bus, c'est l'association Diagonale qui souhaite intervenir directement sur la forêt de Sénart. L'équipe de Diagonale a fait des stages pendant près d'un an dans notre association afin de savoir comment faire les permanences d'accueil mobile pour les personnes qui sont dans votre secteur. Donc le projet doit se mettre en place. Je crois qu'ils sont tenus par des problèmes financiers. Nous, nous avons eu la chance d'avoir un nouveau bus financé par la région et par la ville de Paris, ce qui nous a amenés à leur remettre l'ancien bus du Bus des Femmes afin qu'ils puissent circuler. Vous devriez vous mettre en contact avec eux.

**Luciana Martin**

Avec Dora Cantos, nous sommes en train de créer une autre association de femmes immigrées en situation irrégulière ou régularisées, et de femmes étrangères, de femmes françaises, qui quittent la prostitution. On n'a pas encore de femmes qui nous posent le problème de continuer, celles qui travaillent avec nous sont des femmes qui veulent quitter la prostitution. Nos activités s'inscrivent à l'intérieur de la Maison des Femmes de Paris. Nous avons déjà travaillé dans le réseau du RAFJIR qui travaille à l'autonomie des femmes réfugiées et immigrées et sur les violences faites aux femmes.

Depuis 20 ans, la Maison des Femmes mène des actions pour les femmes en difficulté. Les difficultés, c'est quoi ? C'est le manque d'autonomie économique et des situations particulières. Quand elles viennent à la Maison des Femmes, elles viennent après avoir vu l'ANPE, la Ville, toutes les instances qui répondent aux détresses économiques, à la situation des victimes de violence ou des femmes en situation de prostitution. Parce que la Maison des Femmes est féministe militante, ce n'est pas une association qui travaille avec le modèle social, quoi qu'il n'y ait rien de honteux à travailler dans le social. Il y a des féministes qui nous disent, « vous faites du social ». Je dis tant mieux, mais on ne fait pas du social, on fait du politique. C'est une association militante politique qui veut répondre par le féminisme et par l'écologie sociale au problème de l'autonomie des femmes. Ceci dit, on vient de commencer à faire de la communication sur ce que l'on pourrait faire.

La documentation que nous avons reçue parle de réadaptation et de mesures législatives. Je pense que cela fait référence à la loi de 1949. Je me demande si dans ce cadre il ne serait pas plus sage de regarder les lois qui sont en cours, en France, en Italie et en Europe par rapport au phénomène de migration, par rapport à la sécurité intérieure. Ce sont les mêmes lois partout. Il y a un mouvement législatif institutionnel sur l'immigration.

La réforme des lois d'asile français est très grave, mais ce ne sont pas les pires ; elles ne sont pas définitives parce que, heureusement en politique, il y a des alternances, mais elles laissent des traces. Elles feront beaucoup de dégâts. Il y a les lois, il y a les politiques. La chose la plus intéressante qui nous vient de ces expériences, c'est qu'on n'a pas de budget pour tous les acquis. Le travail, les résultats positifs des gens qui travaillent dans les associations, de toute tendance politique, de toute tradition confondue, savent bien qu'il s'agit de répondre aux besoins des femmes pauvres. Je parle des femmes parce que je connais les femmes. Mais je connais bien la situation des migrants et des personnes défavorisées en général.

Quand on doit répondre aux besoins des femmes pauvres, des migrantes, des femmes qui ne sont pas régularisées et qui ne peuvent pas l'être, de celles qui ont un vécu post-traumatique, où le trauma c'est les violences, les violences sexuelles, c'est très difficile de le repérer. Pour nous, c'est plus facile parce que nous utilisons encore la méthode féministe des groupes de parole, c'est utile pour reprendre conscience de soi. Les traumas accumulés des personnes en difficulté sont très difficiles à maîtriser s'il n'y a pas une réponse aux besoins primaires, aux droits fondamentaux. Et ça, avec les lois, on n'y arrive pas.

La loi Sarkozy, la loi sur l'émigration, la réforme du droit d'asile en France et les rapports hommes femmes qui sont ancrés dans ces lois, je crois que l'on se fait des illusions. Ni le social, ni les militants ne pourront résoudre tout seuls ces problèmes. En Italie et en France. Moi je suis italienne et je suis âgée, donc j'ai pu expérimenter des rencontres avec des femmes africaines depuis 20 ans. Il y a un problème en France. La confrontation des expériences, c'est très bien. La médiation culturelle que font les féministes en Italie aussi, dans les hôpitaux dans les écoles ; en France, on a eu d'autres expériences avec les femmes relais. Il faut voir ce qui marche dans le cadre où il faut un rapport de force. Même pour ce qui marche, il n'y a pas de politique gouvernementale, de lois qui nous garantisse quelque chose. Par rapport à la médiation en Italie et en France, la médiation des femmes des colonies anglaises, le post colonialisme anglophone, ce n'est pas la même chose que le post colonialisme francophone, c'est très compliqué. Les expériences italiennes sont utiles. Il faut évaluer les différences et donner une mesure à ces différences.

### **Une personne dans le public**

J'ai entendu dans les interventions de Madame Léger et Monsieur Hauvuy la nécessité d'un travail préalable de diagnostic de la situation de la personne prostituée. Et surtout, vous avez insisté sur le fait que ce doit être une démarche personnelle, c'est-à-dire qu'il faut que la personne soit prête. Ça me semble un peu différent dans l'expérience italienne, où il y a un engagement de l'Etat à assurer une insertion et si j'ai bien compris un séjour d'abord provisoire, puis durable ; et l'adhésion des femmes se fait. J'ai donc une question.

Quand vous dites que la loi Sarkozy, qui prévoit l'arrestation, est un problème, est-ce véritablement le cas ou bien est-ce que cela peut être une opportunité pour que ces femmes soient dans une situation de rupture ? N'est-ce pas aussi un événement proche de ceux que vous décrivez, événement violent ou qui bouge quelque chose dans leur vie, et donc une éventuelle opportunité d'en sortir ?

### **Patrick Hauvuy :**

Je pense que la garde à vue ne peut pas être considérée comme une opportunité dans la mesure où on est sur une logique policière sous-tendue par la loi Sarkozy, qui est de régler les problèmes d'ordre public et ensuite de démanteler les réseaux. Sans forcément tomber dans la caricature voulant que les filles soient attachées les mains dans le dos pendant 48 h à se faire garder par les forces de police -il faut quand même être mesuré- le contexte de la garde à vue est quand même particulier.

Nous ne pensons pas qu'il puisse permettre justement de créer l'opportunité d'envisager une alternative. Les jeunes femmes sont sous pression, dans une situation stressante, avec des enjeux importants pour leur existence et pour leur séjour en France, et éventuellement pour leur retour dans leur pays d'origine. A la limite, la seule opportunité, c'est d'avoir pu présenter suffisamment à l'avance le modèle italien auquel nous sommes très attachés à Nice, modèle qui ne subordonne pas la reconnaissance du statut de victime au dépôt d'une plainte ou à la collaboration avec la police.

### **Patricia Léger :**

Les personnes qui s'adressent à nos services sont uniquement des personnes qui ont eu l'opportunité de prendre la fuite. Pour l'instant, nous n'avons pas suffisamment de recul sur cette loi qui est quand

même très particulière, et il nous est difficile de répondre à votre question. Mais c'est vrai, il ne nous semble pas que les lois Sarkozy permettent grand-chose aux personnes qui ont une obligation de dénonciation ; il faut d'ailleurs que les procès débouchent sur des condamnations pour qu'elles obtiennent des papiers et qu'elles puissent continuer à travailler si elles sont engagées dans un travail. Que peut-on attendre dans la mesure où les personnes se trouvent dans cette perspective de dénonciation, avec toute la peur qu'il peut y avoir autour ? C'est un peu pernicieux.

**Esohe Aghatise :**

Je voudrais ajouter quelque chose. Il n'est pas automatique que toute victime entre dans le programme de protection sociale. A partir du moment où une victime décide de sortir, ce n'est pas facile pour la plupart d'entre elles. Certaines admettent de par leur histoire qu'elles sont victimes mais à cause de la situation chez elles, à cause de la peur de ce qu'elles ont fait à leur famille, elles décident de ne pas dénoncer leurs exploiters. Et si elles ne le font pas, elles ne peuvent avoir accès au programme social.

Il y a un aspect du programme qui parle d'assistance sociale, d'une sorte d'insertion, mais il est rarement appliqué. Car dans ce cas on demande aux victimes de raconter leur histoire à l'assistante sociale et de par la loi, cette dernière est obligée de rapporter les faits à la police. Dans ce cas-là, la jeune femme doit donner des preuves. Nous nous retrouvons donc de nouveau au point de départ. Et la plupart du temps, elles ne sont pas prêtes à le faire parce que cela met en danger la vie de leur famille. C'est pourquoi nous appelons à une collaboration étroite entre les pays d'origine et les pays européens.

**Une personne dans le public**

J'ai deux questions. Monsieur Hauvuy, vous avez dit que les budgets ont été gelés. Comment l'expliquez-vous alors que la loi prévoit justement de renforcer les moyens pour la réinsertion ? Et deuxième question, quelles sont les chances pour une prostituée en situation irrégulière d'avoir un permis de séjour ?

**Pauline Véron :**

**On va prendre d'autres questions avant de répondre.**

**La déléguée aux droits des Femmes Pays de la Loire**

Je crois qu'il ne faut pas avoir d'illusions sur la loi de Sécurité Intérieure. C'est vrai que les policiers qui sont dans les commissions de prévention sur la prostitution disent que c'est une occasion de contact.

A Nantes, nous avons fait une petite carte avec les associations pouvant aider les femmes victimes de violence, dont les prostituées, qui est quand même la plus grande violence, petite carte qui leur permet éventuellement de prendre contact. Mais on se heurte aux problèmes de langue. Et même un procureur qui a décidé de faire un rappel à la loi la première fois et de ne pas pénaliser, nous a bien dit que sur deux ou trois récidives d'arrestation, il serait obligé de pénaliser. C'est donc vrai que c'est une occasion de contact et de socialisation, mais c'est vrai aussi qu'il y a derrière une menace, et que ça terrifie les femmes prostituées.

A Nantes, dès avant la loi, les associations "Médecins du Monde" et le "Mouvement du Nid" ont embauché avec le contrat local de sécurité une coordinatrice qui peut travailler dans la journée et qui peut, suite aux contacts pris la nuit avec les "funambus", donner l'adresse et permettre aux femmes de revenir volontairement.

Donc là on est bien sur la même longueur d'onde. La jeune femme qui est coordinatrice, et qui agit depuis 7 à 8 mois, a déjà accompagné une trentaine de personnes dans des démarches diverses. C'est vrai que la première étape c'est de faire comprendre à ces jeunes femmes qui arrivent dans des pays où elles sont très peu informées, qu'ici elles ont des droits, qu'elles peuvent avoir des recours, et les accompagner dans leurs démarches. Madame Léger, vous avez parlé d'une commission départementale. Qui en est pilote, dans quel cadre travaille-t-elle ? Car derrière il y a des problèmes de crédits.

**Pauline Véron :**

**Devant quitter la salle, je vous propose de poursuivre le dialogue hors atelier. Mais très rapidement, sur les subventions, pouvez vous répondre ?**

**Patricia Léger :**

Concernant les subventions, il y a de grandes inquiétudes, on est dans un flou très important, la ligne prostitution risque de disparaître pour passer sur des budgets urgence. On ne sait pas du tout ce que cela va donner, on ne sait pas si les milieux sécurisants vont être reconduits ou pas, à part les CHRS, et même les CHRS ont eu des diminutions de crédits. On se trouve face à de nombreuses questions aujourd'hui. Je pense qu'il va y avoir des mouvements qui vont s'organiser pour montrer combien nous avons besoin de subventions pour aider les personnes qui nous contactent. On a beaucoup d'exemples à donner et beaucoup de situations à rappeler au Ministère notamment. C'est marqué dans la loi certes, mais on sait que ce qui est dans la loi n'est pas toujours appliqué.

Concernant la Seine Saint-Denis, nous accueillons 56% de femmes d'origine sub-saharienne, une majorité n'a pas de papiers, nous avons des personnes qui viennent d'Albanie et pendant plus d'un an, on a essayé d'obtenir une régularisation avec une autorisation de travail, parce que c'est extrêmement important d'avoir cette autorisation, mais tout se passait en fonction des relations particulières que nous avons avec les services de la préfecture. On ne peut donc rien généraliser, c'est un peu le fait du prince.

Avec cette nouvelle loi de Sécurité Intérieure, encore une fois, on va nous dire que les choses sont traitées au cas par cas, et c'est encore plus inquiétant que la situation antérieure.

Pour répondre très rapidement à Madame la déléguée Régionale, c'est un Comité qui a été réactivé en 1997 et il est tout à fait vivant puisque le nombre de partenaires est conséquent. Il se réunit au moins une fois tous les mois. C'est la DASS qui anime, la Délégation aux Droits des Femmes, les services du Conseil Général sont présents, les services de l'ASE, ceux de la justice et de l'Education Nationale. Et toutes les personnes qui ont pu suivre les formations ont un référent. Ces référents viennent dans les comités de pilotage pour exprimer ce qui se passe sur les villes. C'est tout à fait important pour qu'il y ait du lien. Mais c'est le bon vouloir de ceux qui sont sur ce département de travailler en partenariat. Certes la DASS, la Délégation Droits des Femmes et les services du Conseil général sont essentiels, mais s'il n'y avait pas le vouloir de ces personnes là sur ce département, je pense que ça pourrait très vite tomber en désuétude. Il faut être extrêmement vigilant et alerter les partenaires avec la loi Sarkozy. C'est donc un travail constant à faire.

13 juin 2003

## **Atelier n°2 : Sensibilisation, éducation et prévention des risques au niveau local**

La prévention ne peut s'articuler sans un maillage institutionnel et associatif au niveau local. Traditionnellement, la prévention vise essentiellement les victimes. Les actions permettent la détection en amont de conduites favorisant le risque prostitutionnel ; au niveau sanitaire, elles s'attachent à soutenir les personnes qui se trouvent déjà en situation prostitutionnelle. Fait nouveau en France, le client est désigné comme l'un des moteurs du système.

**Philippe Thelen**, association ALC, Nice - **Viviane Monnier**, représentante française à l'Observatoire contre les violences du Lobby Européen des Femmes - **Jacques Hamon**, Mouvement du Nid, Hauts-de Seine - **Paul Bolo**, Médecins du Monde, Nantes - **Josiane Breton**, DDASS, Saint Denis de la Réunion.

**Modératrice : Laurence de Kergal**, adjointe à la Mairie de Rouen.

**Laurence de Kergal :**

**Je vais demander à Madame Monnier de se présenter.**

**Viviane Monnier :** représentante française à l'Observatoire contre les violences du Lobby Européen des Femmes

Mon intervention va porter sur le parallèle qu'il peut y avoir entre la lutte contre la prostitution, et celle que nous avons menée sur les violences à l'encontre des femmes, notamment les violences conjugales. Peut-on réutiliser le processus qui a été développé pour faire avancer les choses du côté de la prostitution ?

Je commencerai par deux points majeurs qui sont ressortis hier : d'une part, la prostitution, et c'est la première fois qu'on l'entend de manière aussi forte, est reconnue comme une forme de violence à l'encontre des femmes. Sans pour autant mettre de côté le fait qu'il y a aussi des enfants et des hommes qui sont victimes de la prostitution. Et deuxième point, la responsabilité du fait prostitutionnel est portée sur le client parce qu'il génère la demande.

Ce sont deux points qui me semblent essentiels, deux points-clé en ce qui concerne l'avancée dans la lutte contre la prostitution en France notamment.

Si l'on parle de violences à l'encontre des femmes, et donc la prostitution en fait partie, cela veut dire qu'il s'agit d'un problème de société, que l'usage de cette violence à l'encontre des femmes, à partir de ce que nous savons de cette violence, est un comportement appris. Si c'est un comportement appris, il peut donc être désappris. Du côté des auteurs, il concerne toutes les cultures, tous les milieux, tous les âges ; du côté des victimes, toutes les femmes, dans tous les milieux, toutes les religions, la pauvreté n'étant qu'un facteur aggravant.

Du côté des auteurs, si c'est une violence masculine à l'encontre des femmes, tous les hommes ne sont pas concernés. Par contre, toute femme peut être concernée par la prostitution et l'ensemble des violences à l'encontre des femmes. La prostitution étant une des formes ultimes de la violence à l'encontre des femmes.

Comment peut-on faire face à un comportement appris ? De la sensibilisation et de la prévention, de sorte que ça ne s'apprenne pas. Et s'il a été appris, il faut le déconstruire. Comment ? Il faut sensibiliser l'opinion publique, faire en sorte qu'il y ait un réflexe citoyen contre cette violence, et pour cela, entre autres -on en a discuté un peu hier soir-, s'appuyer sur les médias puisqu'ils sont un vecteur important par rapport au changement des mentalités.

Deuxième point, il faut former les acteurs sociaux. Tous, à un moment donné, dans leur fonction, vont intervenir. Et si l'on parle de prévention des comportements, il faut imaginer de former toutes les

personnes qui vont intervenir auprès des enfants. Former les travailleurs sociaux, les psychologues, la justice, la police, les médecins etc... chose qui généralement n'est pas faite, y compris concernant l'ensemble des violences à l'encontre des femmes.

Pour former, il faut établir des programmes d'éducation en direction de la population qui pourra être soit auteur de l'usage de ces violences, soit potentiellement victime de cette violence.

Dans la mesure où l'on parle de collectivités locales, mais aussi des pouvoirs publics, il est de la responsabilité des pouvoirs publics, de l'Etat, des régions, des conseils généraux, des municipalités, de faire en sorte que dans les espaces dont ils sont responsables, il y ait des programmes qui permettent que tout le monde comprenne que l'on ne doit pas utiliser la violence. Je pense en particulier aux crèches, aux haltes garderies, aux écoles, centres aérés, colonies de vacances, aux collèges, aux lycées, aux universités.

Sur quoi doivent porter ces programmes ? Ils doivent porter sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'égalité des chances. Ils doivent promouvoir le respect de soi et de l'autre. Ils doivent aussi marquer les limites, c'est-à-dire ce qu'une société est en mesure de tolérer et de ne pas tolérer dans l'usage du respect ou du non-respect de l'autre. Pour que tout cela puisse se faire, il faut localement coordonner les politiques, les rendre cohérentes, et pour qu'elles soient cohérentes, ne pas les laisser être parallèles et opposées ; il faut créer des maillages, des références, des relais.

En ce qui concerne les violences à l'encontre des femmes, au début des années 1990, ont été mises en place des commissions départementales, sous la responsabilité du préfet, chargé avec la délégation aux Droits de femmes de rassembler les partenaires, les associations, les procureurs et leurs représentants, le judiciaire, la police et la gendarmerie, mais aussi les médecins, et tous ceux qui à un moment donné étaient censés avoir à intervenir.

Un autre point qui me semble important, c'est de rendre visible ce qui est fait, et ce qui ne va pas. Afin que les victimes soient reconnues en tant que victimes et qu'elles ne se reconnaissent pas en tant que responsables et coupables ; ce n'est pas elles qui doivent avoir honte. S'il a quelqu'un qui doit être marqué à l'encre rouge, c'est l'auteur, c'est l'utilisateur, c'est le client.

Pour ça, il faut aussi comprendre les raisons qui amènent à la prostitution, les conséquences sur les victimes, la destruction qu'elle induit. Quel est le coût social, le coût de ces violences pour la société ?

Entre parenthèses, ce travail n'a quasiment jamais été fait, à part quelques expériences en ce qui concerne les violences conjugales. On sait par exemple que sur l'Allemagne et sur des points très sporadiques, c'est par milliards que ça se joue.

L'autre point important, c'est de s'attaquer aux mythes, c'est-à-dire lutter contre les idées reçues « c'est un mal nécessaire », « c'est un choix », « c'est lié à la misère sexuelle ». Il faut arrêter avec tout ce qui est véhiculé. Et mettre en route des études, des recherches, qui nous permettront de casser cela et de savoir qui sont les clients, comment ça se passe, quel est le processus, quels sont tous les enjeux qu'il peut y avoir derrière.

Enfin, autre point pour terminer : parler et donner la parole. Donner la parole aux victimes et puis nous, cesser de nous taire. Parce que se taire, c'est être complice. Laisser faire tout ce qui se passe dans les rues autour de nous, sur le palier d'en face, c'est trop facile. Et c'est aussi ça qui fait que ça peut exister.

Il faut renverser la vapeur, que ça s'inscrive dans un rapport de force. On l'a vu dans d'autres cas de violence à l'encontre des femmes : quand le rapport de force est renversé, la violence peut s'arrêter. Un point qui fait partie des mythes, c'est peut-être réfléchir sur les fantasmes qui entourent du côté des hommes l'usage de la prostitution. C'est une grande question pour nous les femmes. Un certain nombre de femmes et de féministes n'arrivent pas à comprendre. Parce que de fait, les clients ne sont pas des pauvres gars comme on veut nous le faire croire, qui n'ont pas de relations...

**Laurence de Kergal :**

**Je donne la parole à Monsieur Jacques Hamon**

**Jacques Hamon, Mouvement du Nid**

Je suis Jacques Hamon, membre du Mouvement du Nid et délégué départemental du Mouvement du Nid des Hauts de Seine. Je vais m'appuyer principalement sur notre expérience de prévention et de sensibilisation dans le département des Hauts de Seine, et notamment sur les différentes expériences que mène concrètement le Mouvement du Nid sur le terrain pour prévenir la prostitution.

Notre évolution ces 15 dernières années : nous sommes passés d'une simple démarche d'information de l'opinion publique, de l'information des jeunes, à une démarche de prévention. Nous avons véritablement compris qu'il est important pour différents publics d'être à la fois sensibilisés à ce qu'est réellement le système prostitutionnel et rendu capable, à partir de cela, d'agir lui-même.

Nous nous sommes aperçus, il y a quelques années que, dans le domaine de prévention de la prostitution, il y avait très peu d'outils pour sensibiliser à la fois les jeunes, l'opinion publique et les acteurs sociaux. C'est pour cela que nous nous sommes mis au travail pour essayer de mettre à niveau nos outils de prévention, sur le modèle de ceux qui sont produits en grande quantité pour la prévention de la drogue, du Sida, de l'alcoolisme, des MST etc... Le gros chantier de départ, et qui continue, c'est la parution de notre Bande Dessinée réalisée par le dessinateur Derib, « Pour toi Sandra », qui est un monument dans le domaine de la prévention, puisqu'elle a déjà été diffusée à plus de 160 000 exemplaires. Nous venons de la rééditer à 50 000 exemplaires. Elle existe désormais en 6 langues afin d'accentuer le travail au niveau de la prévention en Europe.

Cet outil, son efficacité, son accueil auprès des jeunes, mais aussi des éducateurs et des acteurs sociaux, nous ont poussé à réfléchir à d'autres outils qui pourraient permettre de rejoindre différents publics.

Je vais prendre quelques exemples que nous avons mis en œuvre dans le département des Hauts de Seine, outils qui pour la plupart sont devenus nationaux pour le Mouvement du Nid : tout d'abord, un petit dépliant de prévention pour les jeunes, diffusé à 100 000 exemplaires, et qui a la particularité d'avoir une édition spéciale pour les 36 villes du département. Les jeunes y trouvent la possibilité d'aller rencontrer des professionnels de l'écoute, de l'accueil, lorsqu'ils ont des problèmes de tout type. Dans ce dépliant de prévention de la prostitution, nous renvoyons sur toutes les structures sociales et éducatives du département. Pour nous, il ne peut pas y avoir de prévention de la prostitution s'il n'y a pas de travail en réseau ; un travail mené avec les circonscriptions sociales, les secteurs sociaux des communes, les équipes enseignantes, les équipes de santé scolaire, c'est-à-dire les infirmières, les assistantes sociales et les médiateurs. Donc un renvoi vers ces réseaux parce que, bien sûr, les forces qui travaillent dans le domaine de la prostitution ne sont pas si nombreuses ; il est donc important que les professionnels aussi puissent aider les jeunes qui sont en danger de prostitution ou en risque prostitutionnel.

Autre outil pour sensibiliser les jeunes scolaires. Nous avons la chance, dans le département des Hauts de Seine, d'avoir un forum, le forum « Giga la vie », mis en place par le Conseil général avec la DASS, et qui a la particularité de rassembler sur une ou deux journées l'ensemble des collégiens. Il propose un forum santé citoyenneté, auquel nous participons depuis 4 ans sur la question de la prévention de la prostitution. Parmi les pistes à creuser pour la prévention de la prostitution, il faut là aussi investir les réseaux, les manifestations qui peuvent permettre de rencontrer à la fois les jeunes, le public et les acteurs sociaux. Nous rencontrons ainsi plus d'un millier de jeunes par an pour discuter avec eux ; donc des jeunes collectivement.

Chose importante donc, intégrer les réseaux et les manifestations. Rejoindre les jeunes dans leurs aspirations et dans ce qui les accroche aujourd'hui. Donc on a parlé de bande dessinée. On vient aussi de sortir un CD de trois chansons sur le respect, parce qu'aujourd'hui on fait le constat d'un manque de respect entre les jeunes, du sexisme qui réapparaît et devient aujourd'hui dominant. Il s'agit donc d'interpeller les jeunes par rapport à cette idée de respect, de respect de l'autre etc. C'est d'ailleurs un thème qui revient très souvent dans les questions, que réfléchissent les équipes enseignantes, les secteurs de santé etc...

Sur ce CD, une quatrième partie musicale invite les jeunes à composer le texte de la dernière chanson qui sera rééditée lorsque nous sortirons le prochain disque. L'idée est donc de rendre les jeunes acteurs de leur propre prévention. On le dit pour les démarches de santé, mais je crois qu'il faut le dire aussi pour la démarche de prévention de la prostitution. Y compris chez les jeunes collégiens. On a déjà des demandes pour les 6<sup>ème</sup>. On se pose des questions parce qu'ensuite il faut adapter son discours. Dans certains collèges, nous le savons, il y a des cas de prostitution ; des jeunes qui font des fellations, des jeunes qui mettent en relation d'autres copains en disant, « tiens, tu me donnes 50 balles ». Il y a déjà une démarche pré prostitutionnelle. Donc il y a de l'information et de la prévention à faire auprès de ces jeunes.

D'autres outils peuvent exister. Ce qui nous semble important, c'est que dans chaque commune, en particulier dans les grandes agglomérations, soient produits des outils qui permettent aux jeunes de se questionner sur la prostitution, sur la démarche des clients. Lorsque nous parlons de prostitution, nous parlons des trois acteurs concernés, c'est-à-dire à la fois ceux qui sont en risque de se prostituer, ceux qui risquent de devenir clients, et ceux qui risquent de devenir proxénètes. On explique aux jeunes qu'être proxénète ce n'est pas simplement mettre quelqu'un sur le trottoir, mais qu'il existe d'autres formes de proxénétisme, liées à la drogue, etc... Je pense qu'ils sont en capacité d'entendre ça.

Importance également, nous le faisons dans les Hauts de Seine, d'intégrer les CSTB. Nous participons dans les Hauts de Seine à trois CSTB, ce qui donne la possibilité pour des associations comme les nôtres de poser des projets de sensibilisation, des projets de formation des acteurs sociaux. Cela nous a permis de monter des initiatives intéressantes, comme des dépliants que l'on peut trouver, y compris dans les présentoirs sur la prévention Sida etc...

On essaye donc de participer à ces instances et de proposer des projets. Je sais que dans beaucoup de départements, le Mouvement du Nid est intégré dans ces structures.

Importance aussi de former les acteurs sociaux. C'est capital pour le travail en réseau, d'autant que la prostitution touche à énormément de problèmes, de particularités, et peut toucher différents publics. Nous venons de sortir une enquête intitulée : « L'acteur social face à la prostitution ». Il est téléchargeable sur le site Internet du Mouvement du Nid. Vous verrez que les questions que posent aujourd'hui les acteurs sociaux rejoignent tout à fait l'objet du débat du colloque. Ils se disent partants pour être formés. « Oui, nous rencontrons des jeunes en danger de prostitution », « oui, nous rencontrons des personnes que l'on soupçonne quelque fois de vivre de la prostitution et qui nous demandent de l'aide. Malheureusement on ne sait pas toujours quoi faire. »

Dernier point, la sensibilisation du public. C'est sans doute la partie la plus difficile ; rejoindre l'opinion publique, rejoindre les citoyens d'une commune, ce n'est pas simple ; aujourd'hui les gens ne se déplacent pas beaucoup quand on parle de phénomènes sociaux. Donc nous essayons là aussi de les toucher au travers de différentes manifestations, par exemple dans les forums des associations. Sur les Hauts de Seine, existe un forum qui s'appelle « Femmes sans frontières » auquel nous sommes également intégrés.

**Laurence de Kergal :**

**Merci Monsieur, donc une action largement tournée vers les jeunes...**

**Je donne la parole à Madame Breton.**

**Josiane Breton : DRASS de l'Île de la Réunion**

Pour aborder nos actions dans le cadre de la prévention de la prostitution, je suis obligée de vous dresser un petit tableau de la problématique locale. La Réunion se trouve à 11 000 km d'ici, dans l'Océan Indien, à une heure et demie/deux heures de Madagascar, une demi-heure de l'île Maurice, et c'est le seul point de richesse sur l'océan indien.

La Réunion a commencé son peuplement au XVIème siècle par la déportation des indésirables depuis la France, par le problème de l'esclavage. A la fin de l'esclavage, il y a eu ce qu'on appelle des contrats avec la population des Indes pour suppléer le manque de main d'œuvre au niveau de la canne à sucre. Ce qui fait que nous avons une population multiraciale et multiculturelle. Je ne vais pas parler d'inter culturalité parce qu'on n'en est pas encore là. On en est à une juxtaposition, avec des mélanges quand même de différents types de population. Nous avons des origines africaines, qu'on

appelle des Caf, ce sont vraiment les descendants d'esclaves. L'esclavagisme s'est arrêté, il y a environ 150 ans, il est donc très prégnant à la Réunion. Nous avons une communauté que l'on appelle Balebar, des gens qui viennent de la région de Balabar en Inde, de religion Tamoul avec des rites de plus en plus renforcés. Une communauté que l'on appelle Zaram, ce qui n'a rien de péjoratif là bas, de religion musulmane, la communauté chinoise qui est très importante. Et une communauté un peu hybride, les créoles qui sont un métissage avec le blanc, et une population, le créole blanc, qui est normalement le maître, le dominant, le fort. Plus la population rapportée dont je fais partie, le métropolitain, entre guillemets là bas, le Zoreille.

Tout cela fait une société riche et multiculturelle qui a vécu d'une façon très archaïque pendant très longtemps. La départementalisation date simplement d'une cinquantaine d'années. En fait, c'est à partir de 1981 que la Réunion est véritablement rentrée dans la modernité occidentale. Ce qui fait qu'actuellement nous nous retrouvons avec une population qui, en l'espace de 20 ans, est passée du 19<sup>ème</sup> siècle au 21<sup>ème</sup> siècle, sans avoir intégré le processus des modes de consommation, sans être passée par les étapes intermédiaires.

Sur le plan économique, nous sommes une population qui à l'heure actuelle compte 30% de chômage, 60% de chômage des jeunes. Les jeunes composant environ 60% de la population et la population de moins de 25 ans, 45%.

Les problèmes économiques sont énormes. La Réunion crée énormément d'emplois mais ne peut pas endiguer la montée des jeunes sur le marché du travail. Problème également au niveau du logement. Il faudrait à peu près 12 000 logements par an. Donc promiscuité dans les familles, ce qui fait que l'on se retrouve avec une population qui n'a plus de valeurs, plus de références pour élever les enfants, des problèmes de violence, d'inceste, très importants.

Quand je suis arrivée en 1984, les problèmes de prostitution, on n'en parlait pas du tout. Quand j'ai commencé à poser des questions, on m'a dit que ça n'existait pas et que, s'il y en avait, c'étaient les petites malgaches. « Nous, on ne connaît pas. On n'a pas de problèmes. »

Impossible de raisonner sur la problématique au niveau de la sexualité et au niveau de la prostitution. Le Centre de formation des travailleurs sociaux me disait qu'il n'y avait pas de problème.

Notre axe au niveau de la DRASS a été la Commission départementale de lutte contre les violences faites aux femmes, qui s'est mis en place en 1996-1997 et la mise en place d'une commission prostitution qui a permis de débattre un peu du problème ; à côté du discours « ça n'existe pas », les travailleurs sociaux faisaient quand même remonter des problèmes de conduite pas très claires au niveau des jeunes, qui se prostituent, qui « couchent pour obtenir », tous les problèmes de consommation des jeunes. Cette commission prostitution nous a permis de financer une étude par la DRASS sur le fait prostitutionnel à la Réunion. L'étude a montré que si La Réunion ne connaît pas de gros problèmes comme la métropole, il y a véritablement des conduites à risques très importants. Il fallait donc travailler essentiellement autour de l'axe prévention.

Pour aborder cet axe prévention, nous avons mis en place l'année dernière un Carrefour sur les « femmes victimes de violences dans une société multiculturelle ». Ce carrefour s'est fait en deux temps : un temps sur tout ce qui était violences, violences faites aux femmes, et une deuxième journée sur la prostitution. On rejoint bien ce qui a été dit sur la nécessité de faire connaître cette problématique qui était complètement nouvelle, complètement ignorée par tout le monde, faire connaître les enjeux au niveau international et les réalités de l'île elle-même.

A partir de ces journées qui ont eu lieu en octobre 2002, nous avons développé un plan d'action en quatre volets.

Pour nous la prostitution, c'est clair, n'est pas à travailler de façon indépendante ; elle est très imbriquée à tout ce qui est violence ; pour nous c'est une violence, une violence faites aux femmes. Premier axe sur lequel nous travaillons, la communication. Nous sommes partis d'un slogan : « Pas d'excuses à la violence », en se disant que tout le monde peut s'en saisir, quel que soit son champ d'intervention. Et c'est vrai que le rectorat s'en est saisi, la CAF s'en est saisie, d'une façon générale, tout le monde travaille là-dessus. Le contrat par rapport à ce slogan, c'est de travailler pour avoir un logo commun, et c'est une action qui va se dérouler sur plusieurs années. Trop souvent il y a des

excuses. Là, on donne un repère. Et on fait en sorte que la population, les voisins, tout le monde se sente concerné. Ce n'est pas la faute de l'autre, ce n'est pas dans l'intimité du couple. C'est la responsabilité de tous. Donc ce groupe communication travaille aussi là-dessus au niveau de la prostitution. Du coup j'ai pu intervenir dans les centres de formation à l'URTS pour sensibiliser les travailleurs sociaux. Ce qui était très intéressant, c'est qu'il y avait tout un groupe de l'URTS qui a fait une démarche avec le consultant qui nous avait fait notre étude dans les années 1998-99-2000 de façon à l'actualiser. Nous avons donc des étudiants qui sont vraiment formés à cette problématique, à cette sensibilisation. Bien sûr, il y a eu différentes interventions au niveau de la presse et de la radio sur ce thème.

Un travail de terrain a également été entrepris avec Médecins du Monde au niveau des personnes qui se prostituent. La semaine dernière, à la suite de la loi Sarkozy, il n'y avait plus personne.

Pour la prévention, nous travaillons sur deux questionnements actuels. Comment les enfants se construisent-ils au niveau de la sexualité ? Nous avons différents lieux d'observation dans différents lieux de parole pour essayer de faire émerger tout ce qui se dit par rapport à la sexualité. Et comment faire pour éviter que les personnes glissent dans la prostitution ? Voilà nos champs de réflexion actuels avec deux projets cibles. Nous allons travailler au niveau des jeunes dans le cadre de la mobilité. Nous avons un programme de mobilité des jeunes pour qu'ils puissent quitter la Réunion et venir en France, soit pour des stages, soit pour s'y installer définitivement. Et de nombreux jeunes, du fait de leur situation passée, de leur histoire de vie, des traumatismes de leur enfance, sont des personnes vulnérables ; il faut donc les préparer et essayer de les protéger lorsqu'ils viennent en France. Je suis en train de réfléchir à la mise en place d'un réseau d'accueil en métropole, de façon à ce que ces personnes aient des adresses dans leur boîte à outils, et qu'en cas de problèmes elles sachent à qui s'adresser.

J'ai également besoin du réseau d'ici pour pouvoir diriger ces jeunes lorsqu'ils viennent en Métropole. Deuxième projet sur lequel on est en train de réfléchir actuellement, en étant très pragmatique, la tenue vestimentaire, tant au niveau de la symbolique que des insinuations. A la Réunion, il fait très chaud, la température varie entre 25 et 35 degrés. Donc tout le monde vit en tenue d'été. C'est vrai que les tenues dans rue me laissent souvent assez perplexes. Dans une société aussi érotisée, où le bien et le mal n'existent pas, où la permissivité est totale, travailler sur la prévention, c'est également travailler sur ce qui est lié aux représentations du corps au regard des tenues vestimentaires. Avec deux outils, les réseaux des codes d'appui et également un atelier scénique.

Du fait de ma position, je suis présidente de la CODEF et je suis à la DRASS, j'ai également le dossier enfance-famille ; j'ai travaillé sur la politique de la ville, donc je dispose de différentes entrées pour mettre l'ensemble en cohérence. On a un réseau qui fonctionne très bien. Aussi bien au niveau des associatifs, le partenariat avec les collectivités locales, qu'avec les autres Ministères dont le Rectorat, et les Droits des femmes bien sûr. Tout ce maillage, tout ce partenariat nous permet d'avoir un discours commun avec des objectifs communs, en respectant chacun dans son domaine d'intervention. Et une démarche de développement local à ce niveau là.

**Laurence de Kergal :**

**Madame, merci beaucoup. Je laisse la parole à Monsieur Paul Bolo.**

**Paul Bolo, Médecin du Monde**

Je suis donc bénévole à Médecins du Monde, et à cette table ronde, je suis peut-être le seul qui approche les personnes prostituées. Médecins du Monde s'est toujours inscrit comme association humanitaire dans la lutte contre toutes les injustices et les maladies et mène des actions auprès des personnes les plus précaires et les plus vulnérables.

Depuis trois ans à Nantes, nous menons une action de promotion de la santé auprès des personnes qui se prostituent sur la voie publique. Parce qu'en fait soit on les ignore, soit on se moque d'elles, mais elles sont toujours niées dans leur souffrance ; et on les repousse toujours dans ce concept de prostitution qui est un concept bien facile, mais jamais en tant que personnes dignes de notre respect.

Dans le discours que je vais tenir, il faut garder en filigrane l'idée que nous à Médecins du Monde, comme toutes les associations qui travaillent avec nous en partenariat, je pense au Nid, je pense à

Aides, nous sommes auprès de ces personnes ; nous ne parlons pas de La Prostitution, mais bien d'elles.

Notre action se situe dans une perspective de santé, de réduction des risques. Egalement dans un but de formation puisque l'on intervient en milieu scolaire, et on essaye d'informer les jeunes sur la vie des prostituées, sur ce qu'elles vivent au jour le jour, non pas pour leur faire peur, mais simplement pour les informer, pour qu'ils puissent, en tant que jeunes et adultes en devenir, se constituer et réfléchir sur ce sujet.

Donc réduction des risques. Qu'est-ce que c'est que la réduction des risques en matière prostitutionnelle ? Médecins du Monde, mais pas que Médecins du Monde, toutes les associations qui travaillent sur le terrain ont lancé ce concept là, notamment au niveau de la toxicomanie. C' est-à-dire que l'on ne se place pas dans un jugement de la prostitution, comme on ne se plaçait pas dans un jugement de la toxicomanie. On est là simplement pour aider les acteurs volontaires ou involontaires de la toxicomanie ou de la prostitution à pouvoir traverser ce passage de leur vie, si c'est un passage, ou les aider à travailler dans le commerce du sexe au moindre risque, sans cautionner, mais simplement en les aidant à prendre conscience du risque qu'ils encourent.

Nous avons commencé avec l'idée de travailler avec celles que j'ai appelées les "nanto-nantaises", c' est-à-dire des femmes qui étaient indépendantes ou qui se disaient indépendantes, et qui assumaient pleinement leur activité prostitutionnelle volontaire.

**Michèle :**

Moi je suis indépendante et je suis très bien dans ma peau, heureuse de vivre, tout ce que je demande, c'est de pouvoir continuer mon métier. Excusez-moi, j'étais obligée de le dire.

**Paul Bolo :**

Justement, j'allais te donner la parole un peu plus tard.

**Michèle :**

Ca fait vingt ans que je suis dans la prostitution, je suis bien dans ma peau. L'argent, c'est pour moi. Je vis bien. Et je n'ai pas envie de me mettre à aller gagner un SMIC, voilà.

**Paul Bolo :**

Je vais te donner la parole tout à l'heure.

**Michèle :**

Non, non, je n'ai plus rien à dire. Il y a des prostituées qui sont heureuses, et demain je balise si je ne peux plus faire mon métier. Et je veux que l'assemblée le sache. Parce qu'il y a quand même des femmes qui font ça, qui sont bien dans leur peau. On a le respect des clients. On ne fait ni les bossus, ni les bancals, c'est des messieurs tout le monde. On a le respect. Souvent ils nous respectent plus qu'ils ne respectent leur femme. Je suis désolée de le dire. Il y a des femmes dans l'assemblée.

Moi j'ai mon studio à côté et je ne monte pas dans les voitures parce que j'ai toujours travaillé en studio. Je suis une vraie pro. A Nice par contre, j'avais mon studio pas très loin. Eh bien on m'ouvre la portière et tout. Vous m'excusez mais tout ça ça fait plaisir. Et moi j'aime les clients, j'aime mon métier. Et croyez-moi, j'en suis malade depuis que Sarkozy a fait cette loi. Parce qu' avant que les trottoirs soient envahis, on ne s'occupait pas de nous et c'était très bien comme ça. Qu'on arrête de dire que les putes c'est des malheureuses.

**Paul Bolo :**

La réduction des risques, elle doit s'articuler autour de deux pôles. Soit un pôle éducatif, soit un pôle promotionnel. Le pôle éducatif, ce sera informer les personnes et informer les autres des risques encourus et de la bonne façon de pratiquer, ce sera donc des conseils interpersonnels, des conseils sur les activités de dissémination. Cette stratégie éducative va plutôt s'appliquer aux personnes qui n'ont aucune connaissance des modes de dissémination des différentes infections. La stratégie promotionnelle, c'est la promotion de la santé, c' est-à-dire apprendre aux individus à devenir acteurs de leur capacité à se prendre en charge. Ce sera par exemple les aider à mieux comprendre le système institutionnel, le système des services, les accompagner à droite et à gauche. Donc on voit

bien qu'en fonction du public vers lequel on va, on doit mettre en place différents systèmes de réduction des risques. Pour elles-mêmes et pour les clients. C'est un point très important.

Le deuxième point important pour Médecins du Monde, à côté de cette mission de santé publique, c'est d'être le médiateur et l'interface des personnes avec les lieux publics vers lequel elles se dirigent, auprès des institutions de services, et d'être un petit peu leurs interprètes et leurs médiateurs auprès de la population en général. C'est vrai que vous venez d'entendre Michèle qui a pris la parole spontanément, mais elle a eu raison de dire cela.

**Michèle :**

En même temps, c'est des putes qui sont à la rue. Je ne pensais pas si bien dire. On était des milliers, il y avait plein de journalistes et tout. J'ai dit tout ceux qui gagnent le SMIC seront dans la rue. Eh bien moi demain, je n' ai pas envie d'aller gagner un SMIC. Vous m'excusez, on peut faire un sondage dans ma clientèle, ce ne sont pas des immigrés parce que je travaille en studio, je ne vais pas monter n'importe qui, sans faire de racisme. Moi c'est Monsieur tout le monde. J'ai même des directeurs de société.

**Paul Bolo :**

Il est important que les gens sachent qu'il y a des femmes qui se prostituent volontairement et qui en tirent un bonheur et qu'elles puissent le dire. Mais à côté de Michèle et de Chantal, il y a Christina qui est nigériane, qui est prostituée sur notre trottoir à Nantes, et j'aimerais, si c'est possible - Christina parle anglais naturellement et elle est un peu intimidée - j'aimerais qu'elle puisse nous dire ce qu'elle a ressenti depuis qu'elle est arrivée, l'action des différentes associations et dans un premier temps ce qu'elle risque de devenir avec les lois de Sécurité Intérieure. Merci. Ne nous méprenons pas. Le risque, on est bien dans le sujet ; le risque des clients qui vont être plus en demande, qui risquent de donner plus d'argent contre des pratiques dangereuses, c'est ce qu'on vit au quotidien.

**Laurence de Kergal :**

**J' espère bien que l'on va arriver à faire des propositions au niveau local et municipal.**

**Paul Bolo :**

Tout à fait..

**Christina :**

Merci. Je suis du Nigeria. Je suis ici depuis novembre 2001 et je suis prostituée depuis. Je ne suis pas heureuse de la prostitution. Je n'ai pas le choix. Je travaille dans la rue, dans les clubs. Je veux arrêter la prostitution.

Nous avons besoin d'aide. Si j'ai un autre job, je quitterai la prostitution. Je pense que c'est dans de nombreux cas. Nous faisons la prostitution parce que nous n'avons pas de choix. Pas d'autre travail.

Maintenant nous avons des papiers pendant trois mois, mais nous ne pouvons pas avoir d'appartement, ni voyager ni rien faire avec. Ce n'est pas juste. La prostitution est très dangereuse, très très dangereuse et très risquée avec des gens que l'on n'a jamais connu auparavant.

Avant de venir en France, je n'aurais jamais pensé faire de la prostitution. Mais quand je suis arrivée en France, je n'ai pas eu le choix. J'ai du le faire.

Maintenant, ce que je pense, c'est que si l'on m'aide à quitter la prostitution, si l'on peut donner un autre job, je pense que beaucoup d'entre nous quitterons la prostitution. De nombreuses personnes n'ont pas le choix. Je peux parler de moi, pas de quelqu'un d'autre. Souvent je rencontre des personnes qui disent, après je ramènerai mon argent, je serai peut-être heureuse. Souvent je marche dans la nuit et dans les rues l'après midi. Ce n'est pas un bon job. Si on peut nous aider pour un autre travail, peut-être que plusieurs prendront un appartement à louer. Car je crois que c'est mieux pour nous.

**Paul Bolo :**

Puis-je vous demander votre âge ?

**Christina :**

Je suis née en 1981.

**Paul Bolo:**

Elle a 22 ans. Je traduis ce qu'elle a dit. Elle est arrivée en 2001, elle n'a pas eu le choix dans sa pratique professionnelle. Elle n'est pas heureuse de se prostituer. Elle est dans une angoisse et elle a toujours peur. Elle a bien des papiers pour trois mois mais ces papiers ne lui donnent droit à rien d'autre que d'être là. Elle n'a pas de ressources, elle n'a pas droit au travail. Elle n'a pas droit à autre chose que d'être là, de se prostituer et de donner l'argent.

D'autre part, elle a dit que les clients lui disent : « mais tu dois être contente d'avoir de l'argent et de pouvoir en profiter ». Sauf que comme elle travaille la nuit, elle dort le jour, donc elle n'a pas d'autres possibilités que de vivre son rythme infernal, travail de rue la nuit et aucune possibilité naturellement de formation dans la journée. J'ai dû oublier des choses mais elle demande de l'aide.

**Laurence de Kergal :**

**Je donne la parole à Monsieur Thelen**

**Philippe Thelen :**

Je représente un service social spécialisé en matière de prostitution qui se trouve à Nice et qui est géré par une association qui s'appelle ALC.

On intervient au titre des ordonnances de 1960 et exclusivement auprès des personnes prostituées mais on a aussi des missions de prévention. Dans le cadre des missions de prévention, il y a tout un travail qui se fait de la même manière que celle que vient de décrire Paul Bolo, c'est un peu la même démarche, le respect des personnes et de leur choix du moment. Donc ça peut se décliner sous l'angle sanitaire, la prévention des violences, des violences vécues sur le trottoir, notamment la violence des clients ; on a également développé depuis 1996 un programme de prévention des violences faites aux adolescents, qui a été précédé en 1990 d'une enquête départementale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, d'une enquête au niveau d'un canton et de collèges sur la violence des mineurs.

Donc en 1996, on a démarré une action de prévention des risques prostitutionnels, construite à partir de l'expérience et des récits biographiques que l'on avait pu collecter au cours des années. Un certain nombre de points en sont ressortis dans les histoires des personnes qui fréquentaient le service. Je ne veux pas dire que c'est tout ce que les personnes prostituées peuvent avoir vécu, ni même que toutes les personnes qui ont vécu ce que l'on a pu repérer se retrouvent dans la prostitution. Il faut bien le préciser.

On a travaillé sur un outil qu'un certain nombre d'entre vous connaissent, le théâtre forum, le théâtre de l'Opprimé, avec une troupe qui est spécialisée dans ce type de théâtre ; on a donc bâti un forum interactif, que l'on a appelé Grain de Sable. Parce que chacun peut être un grain de sable dans un système qui paraît enfermant, et chacun peut, là où il est, être une ouverture à ces situations d'enfermement.

A partir des éléments que l'on avait, on a monté des petites scènes qui mettaient en jeu des jeunes dans leur environnement, dans le contexte scolaire et dans le contexte familial, avec des thèmes tels que les rapports de domination d'adolescents entre eux, garçons et filles, les rapports oppresseurs opprimés, l'inversion des rôles ; tantôt on peut être oppresseur et dans un autre contexte on peut devenir opprimé ; l'abus sexuel ou l'inceste, l'incommunication en général et en particulier dans la famille, la différence qui dans le forum avait été abordée à travers la question de l'homosexualité mais qui pouvait être n'importe quelle autre forme de différence, la tolérance que l'on peut avoir par rapport à la différence de l'autre, la différence d'éducation dans une même famille, entre les enfants ou entre les sexes.

On est intervenu pendant deux ans à partir de cet outil dans les établissements sociaux accueillant des mineurs mais aussi dans des établissements scolaires. Ca se passait très bien. Le principe étant l'échange sur les scènes présentées puis la reprise de chaque scène avec possibilité pour le public d'intervenir et de prendre la place du personnage avec lequel il se sent solidaire. Chaque scène étant

présentée de façon négative pour arriver justement à trouver des alternatives. Les jeunes viennent sur la scène et ils remplacent le personnage. Et on expérimente autant d'alternatives qu'il peut en exister. Au niveau de la logistique, c'était trop compliqué ; on s'est dit qu'il fallait un outil plus léger et l'idée était de le rendre transposable et de pouvoir le transmettre ; on a donc travaillé sur une mise en forme cinématographique. On a choisi un vidéogramme, financé dans le cadre du programme européen Daphné, avec des partenaires belges, italiens, des Slovaques et des Français. Les associations partenaires en France sont Le Pas à Dijon, l'Embellie à Avignon et l'Appart à Grenoble. On l'a mis en forme, puis on est passé à la phase active.

Donc le principe de prévention, ce n'est pas d'intervenir à un moment donné dans un groupe de jeunes et d'aborder les questions de violence dans ce programme, mais c'est vraiment un travail de prévention qui essaye d'avoir un prolongement.

Avant d'intervenir auprès des adolescents, on travaille avec les adultes qui sont en contact quotidiennement avec ces jeunes, et on aborde toutes les problématiques, toutes les questions qui sont évoquées dans le débat, pour qu'ensuite, une fois que l'intervention est faite auprès des adolescents, il puisse y avoir une suite avec les adultes locaux. Il s'agit donc d'une double démarche qui consiste à la fois à redonner confiance en eux-mêmes aux adultes, puisqu'il y a souvent un déficit à ce niveau là, et à faire en sorte que les jeunes retrouvent confiance envers les adultes.

Le principe c'est, non pas de travailler sur des situations que les adolescents ont vécues mais d'anticiper sur des situations. Par exemple les histoires d'inceste ou d'abus sexuel, de racket ou de rapport d'oppression entre jeunes, c'est pour ceux qui ne l'ont pas forcément vécu, essayer d'anticiper sur la situation et d'imaginer eux-mêmes des stratégies pour ne pas se laisser enfermer. Ca ne veut pas dire que ça va éviter aux jeunes de se retrouver dans ces situations, mais l'idée c'est de faire en sorte qu'ils ne se laissent pas enfermer complètement ou qu'ils puissent venir en aide à d'autres quand ils seront concernés.

#### **Laurence de Kergal : Comment travaillez-vous avec la ville ?**

##### **Philippe Thelen :**

Je vous ai parlé de notre principe fondamental, la transmission et la transposabilité. Dans un premier temps, nous avons donc travaillé directement auprès des jeunes, puis nous avons diffusé l'outil en formant des animateurs de prévention. On a travaillé d'abord au niveau de l'Académie de Nice, donc pour l'instant pas encore au niveau des villes mais auprès des établissements scolaires. Et pourquoi les collèges en particulier ? Parce que nous ne voulions pas cibler un public qui était déjà stigmatisé comme étant à risque. On s'est dit qu'il fallait toucher le maximum de personnes, et le plus simple était d'intervenir auprès des établissements scolaires. Il y a eu un travail de formation, notamment des assistantes sociales scolaires, au niveau des Alpes Maritimes, et le projet s'est ensuite développé vers des formations d'animateurs de façon ouverte, pour toutes les structures intéressées par des actions de ce genre. Un gros travail a ainsi été fait sur Béziers par exemple, non pas au niveau des établissements scolaires mais au niveau d'un quartier où notre service est intervenu pour former des intervenants à tous les niveaux : animateurs d'associations de quartier, intervenants institutionnels, travailleurs sociaux, personnel de la police municipale. Il y a eu d'autres formes de formations qui ont été faites, notamment à Clermont Ferrand et organisées par une équipe de Clermont Ferrand. Mais au niveau des villes, c'est un outil qui peut être facilement utilisé, par exemple au niveau du Comité Communal de Prévention de la Délinquance.

Notre dernière étape a été de former des formateurs d'animateurs de prévention Grain de Sable. C'est quelque chose qui ne nous appartient plus du tout. C'est difficile parce que c'est renoncer à quelque chose que l'on a mis en place. Mais en même temps, c'est l'objectif d'intervenir de la façon la plus large possible, d'ouvrir des outils et de ne pas en rester forcément propriétaires.

Dans ce programme de prévention, on n'aborde pas directement le problème de la prostitution mais on ouvre sur beaucoup d'autres domaines. Il s'agit de travailler sur les comportements présents et futurs, sur les rapports entre hommes et femmes, très jeune, de travailler la relation, l'éducation.

##### **Laurence de Kergal :**

**Je vous remercie beaucoup. Madame Képès voulait prendre la parole.**

**Suzanne Képès :**

Je fais partie du MAPP et de la FAI, Fédération Abolitionniste Internationale.

**Viviane Monnier :**

Madame Képès est à l'origine du Planning Familial, elle a travaillé sur la prostitution, la gynécologie, les conséquences des violences et de la prostitution, et sur les victimes.

**Suzanne Képès :**

Je donne des cours sur la sexualité humaine à l'Université de Bobigny. Cela fait 27 ans que je fais des cours sur la sexualité, et c'est Denise Pouillon de l'Union Contre le Trafic des Etres Humains qui m'a sensibilisée au sujet de la prostitution. Je veux dire que je suis très heureuse d'être là. Et je veux remercier tous les participants. Je veux remercier ces deux personnes parce que toutes les deux ont un rôle politique. Vous êtes en train de dénoncer deux plaies de notre société : le manque de travail et de profession pour les femmes et pour les jeunes filles, et une structure politique qui amène à cette situation. Une situation qui n'est pas le fruit du hasard...

**Michèle :**

Demain si j'ai un travail, moi je n'en veux pas...

**Suzanne Képès :**

Laissez moi parler. Vous avez un rôle politique. Ce n'est pas parce que vous êtes prostituée que je ne pourrai pas parler.

**Michèle :**

Je ne me permettrais pas. Mais les premières intéressées dans le débat, c'est quand même les prostituées.

**Suzanne Képès :**

Pas seulement, ce n'est pas vrai.

**Michèle :**

Je regrette, c'est nous qui faisons les clients alors... C'est nous qui faisons les passes, alors c'est nous qui savons.

**Suzanne Képès :**

Non, vous ne savez pas tout.

**Michèle :**

Le métier de prostitution, c'est nous qui le faisons.

**Laurence de Kergal :**

**Laissons parler Madame Képès**

**Suzanne Képès :**

Je tenais à leur rendre hommage, elles ont un rôle politique car elles dénoncent les plaies de notre société. Pas suffisamment de travail pour les femmes, dans tous les coins du monde, les femmes sont les sacrifiées de l'éducation.

Deuxièmement ici, on parle toujours des clients. Les clients ce n'est pas Monsieur tout le monde. Tous les clients et tous les êtres humains ont des structures de caractère. Il y a des caractères immatures, paranoïaques, obsessionnels. C'est la première chose qu'il faudrait approfondir : la psychopathologie des clients.

Troisièmement, et là je rejoins totalement le travail de Viviane Monnier -et j'ai fait des communications là-dessus dans des milieux qui en ont vraiment besoin, c' est-à-dire les médecins qui sont ignorants-. Viviane, je travaille actuellement et je fais des communications sur les violences conjugales invisibles. Ce qu'elle a dit est tout à fait vrai, les gens qui viennent sont peut-être Monsieur tout le monde, parce qu'ils ont un besoin, pas seulement fantasmatique, une détresse dans leur corps, et ils vont voir des prostituées. Parce que beaucoup de couples reposent sur des malentendus, des non dits et aussi des mensonges. Il y a une agressivité latente dans beaucoup de couples. Tout le monde le sait ici. Ca ne

s'exprime pas toujours, parce que nous avons une société qui est basée sur la famille depuis le code Napoléon, même s'il y a eu depuis beaucoup d'améliorations, il y a quand même une structure de la famille qui est fautive. Et c'est pourquoi il y a nécessité d'étudier chaque client du point de vue de sa psychopathologie. Il y a énormément de gens malheureux. Il y a aussi nous-mêmes, et il y a les clients. La sexualité masculine, je la connais bien. J'ai été médecin pendant 34 ans dans une usine d'hommes. Je suis ensuite devenue gynécologue et j'ai vu l'autre face.

Actuellement, je suis thérapeute de couples. Et je peux vous dire que la situation actuelle est mauvaise. Je suis tout à fait d'accord pour l'éducation. Mais l'éducation elle se fait dès la première année, la deuxième année. Au moment des crèches, c'est déjà un peu tard. Il faut enlever aux hommes les images de la femme fragile ou dénudée, il faut une éducation qui démarre très tôt. Je suis pour l'éducation et je suis pour la sensibilisation.

**Laurence de Kergal :**

**On va laisser maintenant Madame s'exprimer et puis d'autres questions dans la salle**

**Paul Bolo :**

Je voudrais donner la parole à Chantal.

**Laurence de Kergal :**

**Il faudrait aussi donner la parole aux autres.**

**Paul Bolo :**

Je voudrais juste dire pourquoi on a proposé à des personnes de venir ici. C'est dans le cadre de l'atelier. Dans les outils dont nous disposons au niveau local, le premier outil, c'est nos oreilles pour être capable d'entendre et de donner la parole aux personnes qui sont concernées. Trop souvent en France, par rapport à d'autres pays, on fait l'approche communautaire, c'est-à-dire l'écoute et la considération pour les réalités pratiques que vivent les personnes.

J'entends le problème des riverains et de la sécurité publique. Mais quand on devra résoudre le problème, les parties prenantes ce sont les personnes. Et on a une grosse difficulté. On a besoin d'analyse, on a besoin d'expertise, mais ces expertises ne sont rien si elles ne sont confrontées avec la réalité des personnes. Et qui peut mieux que les personnes, pas individuellement parce qu'il n'y avait pas de représentants hier dans le débat sur les médias, il faut une multiplicité et une conjugaison et travailler avec les personnes pour qu'elles se mettent d'accord sur ce qui est commun entre elles. Mais on a besoin d'une approche communautaire qui permette d'entendre la réalité variée des personnes. La prostitution à Nantes, ce n'est pas la même qu'à Laval ou dans un bourg de 10 000 habitants, on ne peut pas appliquer les mêmes solutions. Chantal, toi tu représentes aussi une certaine diversité et tu veux t'exprimer.

**Chantal :**

Oui, on nous appelle des prostituées. Mais je sais que je ne travaille pas comme Michèle, je ne travaille pas du tout comme mes collègues, chacun a sa façon de travailler. Les clients, je suis désolée Michèle, mais ce ne sont pas des Messieurs tout le monde. Les clients qui viennent nous voir, ce n'est pas que pour le sexe, c'est pour être écouté. Moi je fais beaucoup de social. Ça fait 7 ans que je fais ça. Tous les soirs je me mets un grand coup de pied dans le derrière pour aller travailler. J'ai eu un grave accident, voilà pourquoi je fais ce métier là. Mais autrement je n'aurais jamais cru qu'un jour je ferais ce métier là. J'espère arrêter le plus rapidement possible. Je ne me considère pas comme une prostituée, mais comme une femme, une maman qui a des enfants, qui a des devoirs vis-à-vis de ses enfants.

**Une personne de Médecin de Monde :**

Je travaille sur le terrain, je suis infirmière bénévole à Médecins du Monde et je fais un travail de proximité nocturne. Et effectivement je rencontre Chantal et Michèle. Ce sont vraiment des profils différents.

C'est beaucoup plus facile de travailler avec des Françaises qu'avec des jeunes nigérianes ; avant de venir ici, il y a un travail de longue haleine, elle est là depuis 2001, mais avant de se considérer comme une personne capable de venir parler à une table, il y a un travail de terrain incroyable. Quand on les voit la nuit, ce sont des corps en fait, des corps qui travaillent. Et pour arriver à considérer que

son corps, c'est une personne, il y a un travail de longue haleine : sensibiliser au niveau des soins dentaires, orienter vers le centre de soins dans la journée, les accompagnements... Elles sont absentes. On laisse faire le temps. Il faut plusieurs rendez-vous avant qu'elles arrivent au centre de soins. Après les accompagnements, on apprend une phrase en français, après on lui demande de parler devant la dame de l'accueil à l'hôpital, à dire « j'ai rendez-vous avec le docteur ». Déjà ces mots en français, c'est se considérer comme une personne et de dire « je suis capable de parler autrement à des gens » dits normaux.

La plupart se cachent et ont très peur de vivre le jour. Elles sont complètement exclues.

**Suzanne Képès :**

Vous voyez qu'elles ont un rôle politique dans la mesure où elles démasquent les graves défauts cachés de notre société.

**Laurence de Kergal :**

**Qui veut prendre la parole ?**

**Une personne du Mouvement du Nid**

Je suis du Mouvement du Nid, et je travaille comme l'a dit Paul tout à l'heure avec Aides et Médecins du Monde. C'est vrai, ce qu'a dit Chantal, c'est qu'on a toujours cette image de la prostituée qui est un mythe. C'est important qu'elle ait dit qu'elle est d'abord une femme. Elle dit, je suis belle, je suis une femme, elle a d'abord cette vie là avant d'être une personne prostituée.

**Chantal :**

Je ne suis pas une personne. Je suis un être humain.

**Paul Bolo :**

Et c'est bien pour ça qu'en préambule à l'intervention, j'ai dit que je lutte contre ce terme de prostitution. Je crois qu'il ne faut pas parler de prostitution, mais qu'il faut parler d'hommes et de femmes qui se prostituent. Parce que si on va en direction de ces hommes et de ces femmes, c'est une autre approche.

**Laurence de Kergal :**

**Monsieur Hamon vous avez la parole.**

**Jacques Hamon :**

On sait qu'il y a dans cette salle des représentants des différentes communes. Je pense qu'il n'y aura pas de possibilité d'avancer dans l'interpellation du public s'il n'y a pas une volonté, un projet communal et politique de prévention de La Prostitution.

Je pense qu'il ne faut pas tomber dans le piège qui consiste, en matière de prévention, à ne prendre la prostitution que sous l'angle de la santé. C'est vrai que c'est très important. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit aussi de faire de la prévention de la prostitution, c'est-à-dire de changer les comportements, de faire réfléchir sur les attitudes que peuvent avoir les hommes, que peuvent avoir les femmes, les jeunes, pour faire en sorte que l'on n'envisage pas de devenir prostitué, de devenir client ou proxénète.

C'est tout le travail que nous faisons au mouvement du Nid, avec les équipes municipales, avec les partenaires sociaux, que ce soit à l'école ou ailleurs. Et l'on s'aperçoit qu'il y a un écho. Quand on travaille dans cette optique de proposition, d'interpellation, de montage de projets, que ce soit du théâtre interactif ou autre chose, il y a des possibilités dans différentes structures, et les élus peuvent appuyer des initiatives qui ne demandent qu'à émerger. Il est possible de faire de la prévention de la prostitution. Et quand on en fait, ça marche. Ça marche parce qu'aujourd'hui, de plus en plus les jeunes sont réceptifs à notre discours, beaucoup plus que ceux qui, comme nous, ont un certain âge. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas peur du tout de parler de la prostitution.

**Catherine Choquet :**

Je suis adjointe au Maire de Nantes sur les questions de santé, donc concernée par cette question dans le cadre de ma délégation. Je connais un peu les associations qui sont intervenues.

Je voulais simplement dire que mon intervention en tant qu'adjointe à la santé, c'est de subventionner pour permettre d'acheter des préservatifs. Je suis sortie un soir avec le "funambus" pour me rendre compte. J'ai vu là une réalité. Il y a plusieurs types de prostitution et j'en ai vu une facette. J'ai quand même le sentiment d'être extrêmement démunie ; d'accord, je participe à la réduction des risques mais j'ai l'impression que c'est une goutte d'eau. On ne fait rien pour endiguer le phénomène lui-même. C'est difficile d'assister à ça.

Par contre, je me demande si le territoire de la commune est vraiment l'échelon pertinent parce que même si dans ma commune j'interviens dans les écoles, auprès des travailleurs sociaux, les clients eux, ne viennent pas de ma commune. Ils viennent de partout. En même temps je peux me dire que l'intervention qui est faite dans ma commune servira aux clients qui seraient tentés d'aller dans une autre commune ou de voyager.

C'est pour ça que je pose la question de la pertinence du territoire. Je pense qu'au niveau national on va décider que cela va marcher. Mais je ne pense pas que ce soit la commune elle toute seule.

Vous dites que quand on fait de la prévention ça marche. Si ça marchait tant que ça, il y aurait moins de prostituées. Or je constate quand même, qu'il y en a. Par contre ma question c'est aussi que pour moi la prostitution, c'est peut-être un choix, mais il le fait est, c'est noté dans les études et j'ai toujours entendu ça, que ce sont surtout des personnes qui sont sans métier, qui sont analphabètes, qui sont abusées et exploitées. Donc pour prévenir, est-ce qu'il ne faudrait pas non plus avoir une autre politique internationale ? Et ça, on en n'a pas parlé...

**Laurence de Kergal :**  
**C'est l'objet d'un autre atelier.**

**Catherine Choquet :**  
Localement, je ne vais pas y arriver. Le problème est beaucoup plus global. Monter des réseaux dans les associations, oui, mais quelle autre collaboration mettre en place ? On ne va jamais y arriver si l'on ne prend pas tout en même temps. Comment faire ?

**Une personne de l' association Aides**  
Moi ce qui m'étonne effectivement, et ça rejoint cette dimension là, c'est l'intervention de multiples associations qui interviennent auprès des jeunes ou dans les écoles etc...

Je me dis que toutes ces plaquettes vont s'empiler les unes sur les autres... Et il y a quand même un gros problème, c'est l'éducation nationale. On est bien sur la question des rapports de l'homme et de la femme. Ce sont des questions généralistes et qui concernent l'éducation nationale. Qu'il y ait des associations ensuite qui participent à l'élaboration des programmes avec ces institutions là, c'est bien, mais à mon avis le cœur du dossier est là : l'éducation nationale.

Ensuite, une deuxième chose me gêne un peu : c'est que ce soit un combat féministe. Je ne suis pas pour condamner les féministes mais j'ai quand même entendu depuis ce début de colloque le mouvement féministe qui reprend ce combat, et en tout cas cet accompagnement des personnes prostituées. Ça me gêne beaucoup si justement on veut changer le rapport hommes/femmes.

**Viviane Monnier :**  
Par rapport à l'éducation nationale, il faut savoir que concernant la prévention, il y a une convention qui a été signée en février 2000 sur l'égalité entre les garçons et les filles et qui, à l'intérieur fait référence aux violences, au respect... Il y a une personne qui est chargée de la mise en œuvre mais qui a très peu de moyens et qui commence à faire avec les rectorats des formations à l'intérieur de l'éducation nationale. C'est une grosse machine et donc les choses vont arriver. Mais c'est vrai que l'on manque d'outils.

**Anne-Lise de la Fondation Scelles :**  
Ma question rejoint un peu celle du Monsieur de Aides, c' est-à-dire le rôle de l'éducation nationale et surtout les liens qui peuvent exister entre les instances territoriales, les mairies et l'éducation nationale. Quelles imbrications peut on trouver de manière à ce que tous ces moyens de prévention, ces outils si intéressants, puissent réellement entrer dans les lycées et collèges ?

C'est quand même un lieu plus anonyme par rapport à la famille où l'on sait que l'on a beaucoup de difficultés à rentrer.

**Viviane Monnier :**

Je crois que l'histoire de la décentralisation, même si on n'est pas franchement d'accord, c'est une partie de la réponse. Normalement, les élus et les services devraient être obligés de collaborer.

**Laurence de Kergal :**

**Merci de votre participation.**

13 juin 2003

### **Atelier n°3 : Coopération internationale**

Le Conseil des Ministres des Pays Nordiques, en partenariat avec les Pays Baltes, a mis en place un programme de prévention et de coopération internationale qui s'est déroulé sur un an, tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine de la traite.

Quels sont les résultats de cette première campagne internationale ? Quelles leçons pouvons-nous en tirer pour engager des campagnes de ce type avec d'autres régions du monde ?

**Gunila Ekberg**, coordinatrice de la campagne baltique contre la traite des femmes, Suède

**Modératrice : Dominique de Ferrières**, adjointe à la mairie d'Angers

#### **Dominique de Ferrières :**

Bonjour à tous, je suis Dominique de Ferrières, adjointe au Maire d'Angers chargée de l'action internationale, et c'est donc à ce titre que je suis modératrice de cet atelier. Je voudrais saluer ici la présence de Madame Gunila Ekberg qui va nous parler de son expérience au niveau des pays nordiques et des pays baltes. Et regretter l'absence de Madame Gaspard, qui pour des raisons de santé, n'a pas pu participer à cet atelier.

Il y a déjà eu hier une table ronde sur l'international, mais un international plutôt européen ; on a pu se rendre compte qu'un manque d'organisation législative dans les pays européens a amené à des politiques urbaines très différentes selon nos pays. Et on a vu que la stratégie des villes témoignait de cette diversité. Cela nous a permis d'enrichir la réflexion et de tirer de chacune des expériences très pertinentes qui peuvent s'appliquer ensuite dans nos différentes villes, dans le cadre de politiques urbaines.

Cependant, cette coopération européenne a ses limites ; elle s'avère le plus souvent insuffisante puisqu'elle s'intéresse principalement aux pays et aux villes de destination. A terme, il faudra absolument l'étendre aux pays et aux villes d'origine de cette traite, et aussi aux pays et aux villes de transit. Nous avons ici en exemple quelque chose qui peut vraiment nous intéresser et nous permettre de tirer des leçons utiles pour mener l'expérience dans d'autres contrées ou d'autres pays. Je propose d'abord un rapide tour de table pour permettre à chacun de se présenter.

#### **Malka Marcovich :**

Je voudrais simplement ajouter un fait qui me paraît intéressant : c'est que cette campagne menée dans les pays baltes et le nord de l'Europe est la première, et pour l'instant, la seule expérience de ce type dans le monde, après que le fameux protocole sur la traite des personnes, dont j'ai parlé hier, a été ratifié ou signé, protocole qui permet justement de développer des projets de coopération internationale dans le domaine de la prévention, depuis les pays d'origine, de transit et de destination. Je tiens aussi à remercier Gunila d'avoir accepté de parler en français. Et même si cela concerne une région qui n'est pas la nôtre. Nous pourrions approfondir les mécanismes de ce travail de coopération afin de voir comment nous pourrions l'appliquer dans notre région.

Personnellement, depuis une dizaine d'années, je suis au niveau international toutes les négociations qui touchent à la traite, à la prostitution et aux violences faites aux femmes, et je connais assez bien la manière dont fonctionnent les mécanismes internationaux et européens.

#### **Bernice Dubois :**

Je suis la Secrétaire Générale de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes. C'est la branche française du Lobby Européen des Femmes qui se trouve à Bruxelles. Nous avons en France quelque 70 associations, réseaux et coordinations de femmes, parfois des associations mixtes mais qui ont dans leurs statuts l'égalité femmes/hommes et qui sont représentées chez nous par des femmes.

Nous avons depuis pas mal d'années adopté officiellement une politique totalement abolitionniste que nous avons proposée, nous, la France donc, au Lobby Européen des Femmes, qui l'a soumise à son AG en 1998. Ce texte a été voté, il constitue donc la position officielle de 3000 associations de l'Union Européenne. C'est important. Plus récemment, en 2001, le LEF, donc toujours l'Union Européenne, a fait une motion suivie d'une charte encore plus importante puisqu'il s'agit de la responsabilisation, de la culpabilisation et de la pénalisation du client, de l'acheteur.

**Philippe Scelles :**

Je suis président de la Fondation Scelles. Nous sommes une trentaine de bénévoles, 5 permanents. Nous sommes à Paris. Nous disposons surtout d'un centre de recherche internationale et de documentation sur l'exploitation sexuelle avec à peu près 6000 documents. Nous sortons des livres, le « Mémento » avec une vingtaine d'associations françaises, « La prostitution adulte en Europe », « Le livre noir de la prostitution »... Ceci pour dire que nous essayons de faire : 1, un travail de documentation ; 2, de réflexion et d'étude ; 3, de lobbying au niveau international avec la Coalition Against Trafficking in Women, le Lobby Européen des Femmes, la FAI...

**Marylise Pongeon :**

Je suis venue à titre individuel. Je suis une féministe de longue date, ce que certains jugent un peu ringard, peu importe, et je suis également militante chez les Verts ; c'est à ce titre que j'avais envie de participer. Chez les Verts, on a une réflexion sur la prostitution. Et il y a des avis très contrastés et très divers. J'ai donc voulu participer à l'atelier pour m'éclairer. Nous nous sommes répartis dans les différents ateliers.

**Mouvement du Nid Nantes :**

Je suis membre du Mouvement du Nid de Nantes. L'association a une représentation dans plusieurs départements en France, avec un secrétariat à Clichy.

**Fabienne Renault :**

Ajointe au Maire de Saint-Erblin, une ville de l'agglomération nantaise, adjointe aux droits des femmes, je suis fondatrice depuis 1999 d'un groupe qui s'appelle « Femmes en Europe » et qui travaille avec les villes jumelles de Saint-Erblin, avec un noyau européen dans la Banlieue de Saarbruck, et dans la banlieue de Barcelone.

C'est le noyau dur. Nous avons déjà organisé plusieurs regroupements internationaux, un en Espagne en octobre 2001, un à Saint-Erblin en juin 2002, où nous avons associé les autres villes avec lesquelles nous avons des pactes d'amitié au Sénégal, mais aussi la Bulgarie et la Roumanie. Nous avons invité le Nid lors d'un forum associatif et effectivement les aspects de prostitution sont ressortis de façon très importante. Sans aborder ce sujet, le fait que le Nid soit présent a poussé les femmes qui étaient dans les délégations officielles à poser spontanément des questions et je pense que c'est très important. Nous avons un regroupement prévu en septembre 2003 en Allemagne, dont j'ignore encore le thème.

Le principe étant, dans nos regroupements, que l'organisation qui est à l'origine choisit le thème. Le thème de l'Espagne était « Femmes et prise de responsabilité ». En France, j'avais choisi, « Femmes et société », basé surtout sur le lien social. Nous ne connaissons pas encore le thème de l'Allemagne.

**Stéphanie Brossot :**

Bonjour, je représente l'association de défense des droits des transsexuels. Notre but est bien de défendre les droits des transsexuels. Je suis là à cause du problème des transsexuelles étrangères qui n'ont aucun droit en France, qui donc pour leur transformation utilisent la prostitution. C'est un grave problème. Elles sont en majorité originaires d'Amérique du Sud ; on les aide à s'insérer dans la société, à repartir sur un véritable emploi et à lutter également contre la prostitution. Je voudrais dire aussi qu'il ne faut pas confondre travestis, transgenres et transsexuels. C'est trois choses différentes, et souvent, la confusion est faite par les médias et par la société. Donc il faut que ce soit très clair.

**Maryse Guerlais :**

Je suis présidente de l'Espace Simone de Beauvoir de Nantes. L'espace Simone de Beauvoir a onze ans d'existence. C'est à la fois un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, de débat, de documentation. Et un espace associatif de promotion et de défense des droits des femmes dans tous les domaines. 31 associations dont le Mouvement du Nid participent à l'espace Simone de Beauvoir.

Pour vous donner un ordre de grandeur, on accueille entre 10 000 et 11 000 personnes chaque année. Nous sommes membres de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes et nous sommes sur les positions du Lobby concernant la triade prostitutionnelle. Nous avons aussi, en province, le rôle de relayer les études et les recherches qui ont été faites au cours des 20 ou 30 dernières années.

Par exemple les travaux de Malka Marcovich auxquels je voudrais rendre hommage aujourd'hui, et la remercier pour le travail qu'elle a fait particulièrement pour ce congrès. Nous l'avions invitée avec Judith Trinquart en novembre 2002. Nous lançons régulièrement des invitations, comme par exemple à Claudine Legardinier qui a également fait un travail extrêmement intéressant nationalement pour jouer ce rôle de sensibilisation, d'information auprès d'un public élargi. C'est dire combien nous sommes contentes de l'existence de ce colloque. Et nous tenons aussi une table dans le hall où l'on relaie justement les différentes positions européennes et françaises des organisations non gouvernementales qui font un travail extrêmement important depuis une trentaine d'années.

**Malka Marcovich :**

Je voudrais ajouter, pour Gunila qui vient de l'étranger, que l'Espace Simone de Beauvoir est quand même le seul lieu en France que je connaisse qui soit un centre pareil d'information et de débat féministe, un lieu de cette qualité consacré aux droits des femmes. C'est vraiment notre lumière !!!

**Stéphanie Perez :**

Je suis journaliste à France 3 Paris, spécialiste entre guillemets de la question de la prostitution. Je suis donc là à titre individuel, pour plusieurs raisons. Parce que je travaille beaucoup sur les questions de réseaux et l'exemple des pays baltiques peut à mon avis être l'objet d'un reportage intéressant. Mais aussi pour faire le point avec tous les acteurs concernés, puisque nous sommes, nous les médias, souvent décriés –encore hier- pour notre regard, nos simplifications. Pour moi, c'est donc l'occasion de faire le point sur mes connaissances et les choses à approfondir.

**Une personne dans la salle :**

Je suis directrice d'un centre d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violence à Gennevilliers, Hauts de Seine ; tous types de violence ; il se trouve que c'est surtout la violence conjugale. Je suis dans cet atelier parce que par ailleurs j'ai travaillé quinze ans entre l'humanitaire et les droits de l'Homme pour les Nations Unies ; sans avoir vraiment touché les questions de prostitution, j'ai quand même vu mes collègues de l'humanitaire et des Nations Unies ne pas se gêner pour avoir recours à la prostitution et abuser les femmes. Ca, je pense que c'est un véritable problème. Et ce qui m'intéresse, c'est justement l'expérience suédoise qui condamne les clients.

**Une représentante de la Mairie de Rennes :**

Comme d'autres hélas, nous sommes dans des conditions très voisines touchés par la prostitution. Nous avons des actions qui s'apparentent à ce qui est mené dans de nombreuses villes. Les jeunes femmes qui sont à Rennes sont d'origine africaine et d'Albanie. Pour nous, il est donc nécessaire d'avoir cet échange.

**José Dillenseger :**

Militant du Mouvement « Le Cri » créé en 1956 et qui a adhéré à la Fédération Abolitionniste Internationale en 1970. C'est une organisation qui a un statut d'observateur à l'ONU, au Conseil de l'Europe, à l'Unesco, dans différentes structures internationales. J'ai représenté cette organisation pendant 13 ans à Strasbourg et à l'ONU, à la Commission des droits de l'Homme Internationale. C'est ce qui explique mon intérêt pour un groupe de réflexion international, étant donné que l'on rencontre déjà l'international dans nos villes, aussi bien par les personnes présentes et souvent en difficultés, que sur le plan économique, sur le plan social, et jusqu'au réunions internationales où il faut que nous soyons présents.

Nous avons présenté un « appel à rentrer en résistance contre le proxénétisme européen », par le Comité Permanent de Liaison, qui regroupe une trentaine d'associations françaises et internationales. Cet appel va être porté le 2 décembre, jour anniversaire de la création de la Convention internationale, à Genève, à la Commission des Droits de l'Homme et à Bruxelles pour entrer en résistance contre l'Europe proxénète.

Enfin, nous avons organisé un forum européen les 9 et 10 mai à Dijon, et là, nous avons pris des résolutions pour réaliser ensemble l'abolitionnisme du XXIème siècle, c' est-à-dire aller vers la disparition, et du proxénétisme, et de la prostitution.

**Nelly Tretbourg :**

Je siège dans mes fonctions au Rwanda (à Nantes) j'ai eu à mettre en place une école gouvernementale pour la société civile, au Rwanda. Et ce sont surtout des femmes qui ont collaboré avec moi. Mais il y a aussi des hommes. Et l'on vient officiellement de me nommer présidente de cette école. Je suis juge et enseignante. La réflexion s'est faite ici en Europe, mais j'ai eu la réponse qui me manquait au Rwanda.

**Emilie Sarazin :**

Je suis conseillère municipale à la ville de Nantes. Je ne suis pas spécialiste dans les domaines d'exploitation de la femme ni de la prostitution. Je suis venue à ce colloque pour comprendre.

**Françoise Boussin :**

Je suis vice-présidente de l'espace Simone de Beauvoir.

**Claude Milliot :**

Je suis Directeur des études de l'Association des Maires de Grandes Villes de France. Nous sommes co-organisateurs de cette manifestation. Je ne suis pas un spécialiste de ces sujets. D'un mot, je voulais simplement vous dire, car je crois que cela n'a pas été fait hier, que l'Association des Maires de Grandes Villes de France rassemble les grandes villes de plus de 100 000 habitants ainsi que leurs structures de coopération intercommunale. A Nantes, par exemple, outre la ville, est également membre de l'Association, la communauté urbaine dont le périmètre, plus vaste que celui de la ville, correspond à une aire d'agglomération.

**Philippe Scelles :**

Combien y a t il de villes de plus de 100 000 habitants ?

**Claude Milliot :**

Il y a en France, dans le recensement INSEE de 1999, 36 villes de plus de 100 000 habitants, 2 qui sont outre-mer, Saint-Denis de la Réunion et Fort-de-France. Sont également membres de l'Association quelques villes qui sont dans une zone démographique de 80 000 à 100 000 habitants. Il y a donc au total 46 villes et 39 structures intercommunales, membres de l'Association.

**Une Conseillère Municipale :**

Je suis conseillère municipale d'une petite ville de l'agglomération nantaise, Saint-Jean de Boiseau qui n'est pas touchée par le problème de la prostitution. Mais c'est un sujet qui m'intéresse.

**Madame Mouranjevic :**

Je suis infirmière et bénévole depuis 6 ans à Médecins du Monde. J'interviens surtout sur le "funambus". On tourne deux fois par semaine, le mardi et le vendredi à Nantes, dans le centre ville, auprès des filles qui se prostituent.

**Clarisse Fabre :**

Je suis journaliste au « Monde » au service politique. J'avais suivi le débat sur la prostitution à l'automne et ça m'intéresse de voir comment la loi est aujourd'hui appliquée dans les villes.

**Dominique de Ferrières :**

On va laisser la parole à Gunila. Merci encore de parler français

**Gunila Ekberg :**

Je voudrais avant toute chose parler un peu de moi. Je travaille contre la violence masculine faite aux femmes et aux filles depuis 30 ans. J'ai travaillé dans plusieurs pays, comme la Suède, le Danemark, les Etats-Unis et le Canada. Et beaucoup sur le terrain avec les femmes et les filles victimes d'abus sexuels et victimes de la prostitution.

Je suis avocate canadienne, et j'ai travaillé particulièrement sur la question de la traite, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle pendant 10 ans. Maintenant je travaille au Ministère pour

l'Égalité en Suède. Je suis la conseillère spéciale de la Vice Première Ministre Margaretha Weinberg sur la question de la prostitution et de la traite des êtres humains.

J'ai été la coordinatrice d'une campagne nordique balte contre la traite des femmes qui s'est déroulée en 2002. Elle s'est terminée le 9 avril de cette année. Je vais en parler, mais avant, je voudrais aborder des choses plus générales qui me paraissent importantes.

Dans l'Union Européenne, on va avoir plusieurs pays candidats qui vont nous rejoindre en 2004. Je pense qu'il est très important de commencer à travailler avec les mouvements féministes, avec les gouvernements, entre villes, comme vous avez fait avec les villes jumelles par exemple, parce que ces pays vont rentrer dans l'UE ; il faut que l'on s'appuie sur quelque chose de commun. On a beaucoup à apprendre de ces pays. C'est important de le souligner. Ce n'est pas juste de considérer que seuls ces pays ont à apprendre de nous. Il y a beaucoup d'expériences, beaucoup de connaissances sur ce sujet dans les pays candidats. Je ne travaille pas seulement avec les pays baltes, mais aussi avec la Russie et tous les autres pays autour de la Mer Baltique. Dans mon travail, je voyage aussi beaucoup parce qu'on a décidé de parler du modèle suédois dans les pays européens de l'Est. Cela veut dire que je rencontre beaucoup de personnes intéressées par ce sujet et qui veulent faire des choses pratiques. Je pense que pour être capable d'arrêter la traite, on peut seulement le faire si on le fait en collaboration entre pays. Je crois que notre campagne a montré l'importance de cette collaboration. Et je suis personnellement très contente du résultat, bien meilleur que ce que j'imaginai au départ. Parce qu'on a eu en fait assez peu de temps et je vais en parler en détail.

Je vais aussi parler d'un autre projet qu'on va commencer cet automne dans la région du Nord, le grand nord. Vous n'y êtes pas allés, je pense.

**Philippe Scelles :**  
Mourmansk

**Gunila Ekberg :**

Oui, Mourmansk et toute la région de Barents qui comprend le nord de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de la Russie. Cette campagne vient de la période où la Suède avait la présidence de l'UE. Tout a commencé avec une initiative de Margaretha Weinberg, en juin 2000, lorsqu'il y a eu une grande conférence en Estonie sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a fait alors une suggestion aux Ministres de l'Égalité qui étaient présents -tous les Ministres de la région étaient là-.

Elle a dit qu'il était nécessaire de réaliser ensemble cette campagne, parce qu'il y a un problème avec les femmes qui viennent des pays baltes, qui sont vendues par les réseaux criminels dans les pays baltes et les pays nordiques. Cette conférence faisait partie d'une organisation régionale que nous avons dans le Nord, le Conseil Nordique des Ministres. Il s'agit d'une organisation qui comprend tous les pays de la Scandinavie : Islande, Danemark, Norvège, Suède et Finlande ainsi que les régions qui sans être des pays, sont connectées avec les pays scandinaves, c'est-à-dire le Groënland, les îles Fairway, et Norrland. C'est une vieille organisation qui a pour fonction, comme toutes les autres organisations régionales, d'améliorer la collaboration entre les pays, dans tous les domaines, environnement etc....

Il y a un Conseil Nordique qui comprend les parlementaires politiques de tous ces pays qui se rencontrent deux fois par an pour prendre des décisions sur les actions politiques communes dans cette région. Et il existe le Conseil Nordique des Ministres qui comprend les gouvernements de cette région. Ils ne peuvent pas prendre de décisions contraignantes mais peuvent faire des suggestions, des conseils. Cela fonctionne bien. Nous avons décidé de faire cette campagne sous le parapluie de cette organisation régionale, parce que le mandat de cette organisation prévoit la coopération avec les pays baltes et les pays candidats proches de la région nordique. Cette organisation finance également toute action commune. Nous avons obtenu, pour la campagne, à peu près 2 millions de Couronnes danoises.

**Philippe Scelles :**  
Cela fait 2 millions de francs.

**Gunila Ekberg :**

Durant cette conférence en 2001, les Ministres de l'égalité ont tous été d'accord pour réaliser cette campagne ainsi que les ministres de pays baltes.

On a ensuite fait appel aux Ministres de la Justice dans les 8 pays car nous savions que pour cette campagne, il était nécessaire que tous les Ministères s'impliquent.

Ils souhaitaient une personne ayant une expérience mixte pour réaliser la campagne. Il se trouve que j'ai cette double expérience, à la fois au niveau du terrain et au niveau diplomatique, et que de plus je suis avocate.

A cette époque j'habitais au Canada et je ne pensais pas revenir en Suède. Mais j'ai accepté car ce travail m'intéressait.

Ce qui est intéressant dans cette campagne, c'est que c'est une campagne gouvernementale. C'était la première fois dans le monde que les gouvernements s'engageaient ensemble dans une campagne. En général les gouvernements ne font pas ça. Ils demandent aux associations. Mais là, il y avait de l'argent, et tous s'engageaient. La chose la plus importante était en effet d'engager tous les gouvernements car si cela ne fonctionnait pas dans un endroit, cela ne pouvait pas fonctionner, surtout dans les pays baltes parce que c'était un sujet qui à l'époque n'était pas très discuté.

Tout le monde savait que nombre de jeunes femmes et jeunes filles étaient victimes de la violence de la prostitution mais il n'existait pas de débat général dans la société, ni au niveau gouvernemental ni au niveau public. Quelques associations travaillaient sur le sujet mais en fait assez peu. C'était donc important que les gouvernements s'impliquent fortement.

J'ai trouvé très intéressante la façon de travailler. Nous avons construit un groupe de travail avec deux représentants de chaque gouvernement, c'est-à-dire que nous étions 16 + les coordinatrices nationales de tous les pays, soit environ 25 membres.

Ces huit pays ont des politiques sur la prostitution et la traite très différentes. On avait la Norvège, la Suède et la Finlande avec des politiques assez semblables, l'Islande qui croyait qu'elle n'avait pas de problème du fait de sa situation géographique, le Danemark qui a une politique assez proche de l'Allemagne, et les Pays Baltes où il y avait des projets financés par des pays comme l'Allemagne, les Pays Bas ou les USA qui avaient une politique spéciale.

Je reprendrai chaque pays plus tard pour vous expliquer ce qui a été fait. Nous avons donc décidé de faire la campagne ensemble mais à cause des différences politiques, chaque pays devait faire sa propre campagne et chaque pays a choisi sa coordinatrice. En Suède, moi qui avais la connaissance pratique et bureaucratique, dans les pays baltes des jeunes femmes très engagées mais qui n'avaient jamais travaillé dans les gouvernements ni dans les ONG, en Norvège, Danemark, Islande, des représentants des gouvernements qui étaient responsables de la question de la traite mais sans aucune expérience pratique, et en Finlande une coordinatrice qui venait d'un groupe qui s'appelle Stakus, qui a travaillé contre la prostitution et la traite des femmes pendant des années. Donc un vrai mélange. Ma responsabilité de coordinatrice était de coordonner tout cela mais j'ai dû immédiatement lancer également une formation. Une formation pas forcément structurée, mais pour chaque membre du groupe. Et ce n'était vraiment pas facile. Parce qu'il fallait à la fois gérer les dimensions pratiques et aussi éduquer. Et tous les bureaucrates ne sont pas forcément intéressés par le sujet.

Ce fut pourtant une expérience assez intéressante. Le groupe de travail s'est réuni 5 fois durant l'année. De mettre tous les 25 à la même table n'était pas toujours facile mais nous avons décidé d'organiser toutes les rencontres dans les pays baltes ; d'une part parce que les pays baltes n'ont pas les moyens, mais aussi pour montrer que cette campagne était une chose importante pour les pays nordiques. Quand on venait dans les pays baltes, on faisait en sorte qu'il y ait une visibilité de cette action dans les médias. Pour les pays baltes, les pays scandinaves sont valorisés. Durant la période soviétique, les gens ne pouvaient pas aller en Occident et la Scandinavie représentait le rêve. Il était important de leur signifier que cela nous concerne nous aussi, pas seulement parce que les femmes viennent de leurs pays, mais parce qu'il est important pour nous de travailler avec eux.

Pour commencer, il fallait un point de départ commun étant donné nos politiques différentes. J'ai donc suggéré que l'on utilise comme base le protocole de l'ONU sur la traite des personnes. Et ça a très bien fonctionné, parce que lorsque l'on avait des problèmes politiques, on pouvait se référer au protocole. Et c'était vraiment utile. On a décidé que dans la campagne commune, on allait faire trois choses : travailler comme dans le protocole sur la prévention, le soutien aux victimes et la répression des trafiquants et des auteurs. Aussi, et j'en suis très contente, nous avons fait une action spécifique concernant l'article 9.5 pour décourager la demande. Vous pouvez imaginer que ce sujet restait sensible à cause des politiques différentes, mais comme c'est un article contraignant du protocole, tous ont compris qu'il fallait faire quelque chose, même si ce n'était pas forcément aller jusqu'à pénaliser les clients.

Non seulement c'était la première campagne gouvernementale, mais c'était aussi la première campagne qui utilisait cet article législatif de manière si importante. Et c'était intégré dans notre déclaration commune.

Dans la campagne commune, nous avons créé un site web. Le site Web est un peu mélangé car il y a des pays qui ont fait beaucoup de choses et qui ont le temps de les mettre sur le site, et d'autres pays où il n'y a rien, parce qu'ils n'ont pas fait beaucoup ou qu'ils n'ont pas eu le temps.

Nous avons organisé trois grandes conférences dans les Pays Baltes. La première en Estonie, à Tallin en mai 2002. Il s'agissait d'introduire le sujet de la traite des femmes dans les Pays Baltes. Je dois dire aussi que la campagne nordique balte ne s'intitule pas campagne contre la prostitution et la traite des femmes, parce que l'on ne voulait pas utiliser le mot « prostitution » pour des raisons politiques entre les pays. En réalité tout le monde a fait quelque chose contre la prostitution.

Dans cette réunion, nous avons invité des gens de tous les pays mais surtout des Pays Baltes et nous avons discuté des trois thèmes. Nous avons organisé une série d'ateliers sur les médias où nous avons d'ailleurs invité Malka. C'était très important de faire cela dans les Pays Baltes ; nous voulions que les médias s'intéressent à cette campagne, parce que dans les Pays Baltes il existe des millions de journaux, un peu partout.. C'était important de contacter les journalistes qui parlent russe. Vous savez qu'actuellement, dans les Pays Baltes, il y a un groupe minoritaire et un problème de discrimination. Et beaucoup de jeunes femmes et filles victimes viennent de cette minorité qui parle russe.

**Malka Marcovich :**

Je t'interromps, si je peux me permettre, pour dire, suite au débat que nous avons eu hier sur les médias, que cette réunion a eu lieu en Estonie, juste après l'Eurovision de l'an dernier. Il y avait donc énormément de journalistes étrangers sur place pour l'Eurovision. Et j'ai lu les journaux baltes donnés aux journalistes occidentaux qui faisaient littéralement la promotion de l'achat de femmes en Estonie. Moi-même, j'ai vu qu'à l'hôtel ou dans les rues, on me demandait combien je prenais pour une passe ; c' est-à-dire que toute femme était potentiellement prostituée.

A mon retour en France, j'ai été choquée de voir que personne en France n'a parlé de cette campagne qui était très importante pour les pays baltes, juste après l'Eurovision ; ni dans aucun autre pays que je sache. C'était quand même le début d'une campagne sans précédent. Dès le lendemain de mon retour, j'ai envoyé un article sur ce sujet à différents journaux, qui n'a pas été pris. Cet article a été publié par « ProChoix », vous pouvez donc le trouver sur le Web et il a ensuite été repris ailleurs. Mais c'est tout à fait intéressant, dans la mesure où il y avait à l'époque énormément de presse pour couvrir l'Eurovision...

**Gunila Ekberg :**

Nous avons eu beaucoup de contacts avec les médias durant toute la campagne, surtout dans les Pays Baltes. Nous avons donc organisé des ateliers avec les journalistes à Tallin. Et ensuite des ateliers dans les trois pays avec les journalistes presse, télévision et radio. Nous avons montré le film « Lylia 4 ever ». Aujourd'hui, c'est un outil que nous utilisons tout le temps. C'est un film suédois qui est sorti par hasard au moment où la campagne a commencé. Il raconte l'histoire, vraie, d'une jeune fille de Lituanie de 16 ans qui a été envoyée en Suède par un trafiquant et qui, après s'être échappée, s'est suicidée en sautant d'un pont au dessus de l'autoroute. Elle n'est pas morte tout de suite mais a survécu quatre jours dans un hôpital à Malmö. Elle n'avait pas de papiers d'identité mais on a trouvé sur elle des lettres qu'elle avait écrites à sa meilleure amie dans les faubourgs de Vilnius où elle

racontait tout ce qui lui était arrivé. C'est une histoire tragique qui a bouleversé beaucoup de monde en Suède. Le film est très bon. Et je pense que ce qui est particulièrement bon dans ce film, c'est qu'il montre les clients en face.

Nous avons donc utilisé ce film et discuté de la façon dont les médias abordent la prostitution ; nous avons expliqué comment faire des entretiens avec des femmes qui sont des victimes, comment ne pas "romantiser", "glamouriser", ne pas utiliser les photos des femmes à moitié nues, ne pas mettre les noms des victimes dans les journaux. C'est arrivé dans les trois pays : des jeunes filles victimes de la traite sont retournées dans leurs villes où les journalistes avaient mis leur nom ; elles n'ont pas pu rester...

Résultat, nous avons eu dans les Pays Baltes, pendant la campagne, entre 200 et 500 articles dans chaque pays. C'était incroyable. On n'aurait jamais imaginé pareil intérêt. Cela nous a permis de diffuser l'information et de parler des situations des jeunes filles dans ces pays.

Lors de la première conférence à Tallin, il y avait environ 400 personnes. Nous avons insisté pour que les ONG de tous les pays soient invitées, car on ne peut pas faire ce travail sans les associations qui travaillent contre les violences faites aux femmes, qui travaillent avec les immigrants ou pour les Droits humains. Il fallait que les ONG des pays nordiques et des Pays Baltes se rencontrent. On sait bien que si l'on veut que les victimes retournent dans leur pays, il est nécessaire d'avoir des contacts avec des associations qui peuvent les protéger. Parce qu'il n'y a pas de système de protection aujourd'hui dans ces pays.

La deuxième conférence s'est déroulée à Vilnius, en Lituanie, à l'automne. Cette conférence portait surtout sur la question de la protection et de l'assistance aux victimes. Là encore, nous avons invité tout le monde et les spécialistes ont travaillé. Mais on a aussi beaucoup parlé de la demande, parce que l'on ne peut pas parler des victimes si l'on ne parle pas de ses clients. Si l'on ne fait rien contre la demande, on continuera d'avoir des victimes. C'était important de faire une connexion. Si l'on peut arrêter les hommes qui achètent ces jeunes femmes, arrêter la raison pour laquelle les trafiquants envoient ces femmes dans les pays nordiques, on pourra aussi avoir moins de victimes.

De plus, les Pays Baltes sont aussi des pays de destination de la traite. Comme l'a dit Malka, il y a là-bas dans le centre des grandes villes, des clubs de sexe absolument partout. Et tous sont des bordels. Il y a une industrie de la prostitution incroyable dans les Pays Baltes. Ce ne sont pas juste des jeunes femmes qui sont envoyées chez nous, mais elles sont aussi abusées sur place.

Les trafiquants et les proxénètes ont compris que s'ils kidnappent les femmes et les envoient dans notre pays, et que la police fait une investigation et qu'il y a un procès, la sentence sera plus élevée. S'ils cherchent des femmes qui sont déjà dans l'industrie, dans la prostitution, ils savent très bien qu'elles accepteront d'aller faire de la prostitution dans un autre pays et que les peines seront bien inférieures. Même si le protocole de l'ONU dit très clairement que le consentement de la victime est hors de propos. Dans la réalité, les juges ne connaissent pas la question de la prostitution et considèrent que c'est correct, que les femmes aiment faire ça.

Je pense qu'il est très important de le souligner quand on se retrouve dans un débat où l'on parle de la prostitution comme d'un choix. Dans ces cas là, la maltraitance des jeunes femmes est faite auparavant. Et on ne voit pas les bourreaux, ils sont invisibles. C'est une chaîne de maltraitance. Et notre premier cas en Suède sous la législation contre la traite des êtres humains, c'était une proxénète finlandaise qui habite en Suède et qui amenait les femmes d'Estonie, jeunes femmes et filles car il y en avait 4 qui avaient 17 ans ; plusieurs de ces femmes ont été achetées dans des clubs pornos à Tallin. Et les autres ont été louées, elle a payé 200 \$ par semaine pour les utiliser en Suède, 5 \$ par client. Ça veut dire que ces femmes sont des marchandises. Les proxénètes ne pensent pas que ces marchandises sont des êtres humains. C'est le profit qui compte. Et parce que ces femmes étaient déjà dans l'industrie, le juge en première instance a dit que ce n'était pas de la traite parce que les femmes étaient déjà dans la prostitution et savaient bien qu'elles seraient dans la prostitution en Suède. Et la proxénète n'a pas utilisé la violence. Maintenant, le cas est en appel. On a beaucoup travaillé pour éduquer les juges dans les cours d'appel sur le sujet de la prostitution.

A Tallin, on avait cet atelier sur les journalistes. Le samedi, tous les journalistes hommes sont allés dans un bordel pour faire des investigations, mais un homme qui était employé par le Conseil

Nordique des Ministres y est aussi allé pour utiliser des femmes. Le dimanche, j'avais tous les journalistes suédois au téléphone. Ils me demandaient comment on avait pu autoriser cela. J'ai répondu que l'on n'avait pas autorisé. Mais je trouve que c'est très intéressant car cela montre que notre campagne est vraiment nécessaire, et que l'on doit vraiment regarder la question des acheteurs. On avait beaucoup parlé du sujet, et on en parlait alors beaucoup en Estonie. Cette affaire a permis beaucoup de discussions. Cet homme a perdu son travail dans la section où il travaillait. Il a été puni assez sévèrement parce qu'il travaillait avec tous les ministres, dans les différents pays. Il était très enragé.

La deuxième conférence s'est donc déroulée à Vilnius. On avait aussi beaucoup de journalistes et d'ONG. Les ONG se sont rencontrées pour essayer de mettre en place un réseau nordique balte sur cette question.

Le troisième et dernier séminaire s'est tenu à Riga, en Lettonie, fin novembre 2002. Dans toutes les conférences, il était question de la justice, de la police, de la manière dont on peut leur faire comprendre les situations, c'est-à-dire les amener non seulement à faire quelque chose contre les auteurs, mais aussi à respecter les victimes. Et la manière dont on peut réunir des preuves pour pouvoir poursuivre les auteurs.

Tout un atelier a été consacré à la demande ; pas seulement à la pénalisation des clients, mais aussi à des campagnes d'information et à la dimension économique de cette demande.

Puis la Suède a pris en charge en 2003 le Conseil Nordique des Ministres et a voulu continuer dans cette voie car c'est une priorité pour notre gouvernement. Il a été décidé que tous les ministres se rencontrent encore une fois en Suède en avril pour prendre une résolution pour la poursuite de ce travail. Nous avons décidé entre autres, lors de cette réunion qui regroupait les Ministres de la Justice, de l'Égalité mais aussi de l'Intérieur qui sont responsables dans les pays baltes de la question de la traite des êtres humains, de continuer les projets de prévention, surtout en direction des femmes et des enfants vulnérables. Nous avons décidé, dans une déclaration contraignante, de prendre des mesures pour décourager la demande. Nous allons maintenant essayer de faire quelque chose dans nos huit pays ensemble pour agir contre la demande. Et mener un projet pilote sur les victimes, faire de la formation auprès de la police des frontières et de toutes les autorités qui sont touchées par la traite.

La campagne au niveau national dans les 8 pays s'est articulée comme suit. Dans les trois pays baltes, nous avons lancé une campagne d'information sur les risques pour les jeunes femmes. Ce qui nous a permis de parler de toutes les situations de la traite. Nous avons surtout organisé dans les régions de petits colloques avec des étudiants, professeurs, parents, et dans les villages avec les groupes des anciens. Les formatrices dans les pays baltes connaissent très bien la situation. Elles ont travaillé en collaboration avec différents organismes, avec des agences pour l'emploi par exemple pour parler des risques. Mais en même temps il était très clair que l'on ne voulait pas empêcher la mobilité des femmes. Il est très important que les jeunes filles puissent avoir des rêves de voyage, et qu'elles puissent les réaliser en sécurité. Parce que souvent quand on fait des campagnes, on veut empêcher les femmes de bouger, les contraindre à rester dans leur pays, dans leur situation de misère. Ce que nous voulions, c'était plutôt leur apprendre à lire les annonces dans les journaux et à décrypter les propositions de travail au pair ou de danseuses.

Il y a beaucoup de recruteurs au sein même des familles. Cela peut-être un oncle, une tante, un cousin.

On a aussi organisé des foires au travail pour les jeunes avec des agents pour l'emploi qui ont donné les vraies possibilités d'aller travailler en sécurité.

On a aussi pu faire beaucoup de choses en discutant de la position des femmes dans ces sociétés. Parce que tout ce que nous faisons dans une perspective d'égalité n'a pas de sens si l'on ne travaille pas sur la position des femmes dans ces sociétés. Nous avons aussi abordé la création éventuelle d'emplois dans les régions, en particulier dans celles où règne la misère. Par exemple en Lituanie, près des stations nucléaires, dans l'Est, c'est une région assez terrible pour les femmes. Il n'y a pas de travail. Vous savez que pendant la république soviétique, il y avait des villes qui n'étaient pas sur la

carte. Dans ces villes-là en particulier, c'est très difficile pour les femmes. A l'époque, elles étaient enfermées.

Le 9 avril, nous avons décidé de continuer la campagne dans les pays baltes jusqu'en décembre 2003. Nous avons accordé des salaires aux trois coordinatrices et un peu d'argent pour faire des projets et continuer la formation.

Les Ministres des affaires sociales des pays baltes sont aussi très intéressés par la mise en place d'une loi qui, comme en Suède, pénalise les clients dans ces pays. Il y a donc maintenant une conscience du fait que les hommes des pays baltes achètent aussi les femmes localement et que le problème ne s'arrête pas à la traite.

Je voyage beaucoup, et je vois que la question de la demande n'est pas une chose compliquée ; c'est facile de comprendre que c'est une cause de la prostitution.

**Malka Marcovich :**

Ici, c'est encore compliqué...

**Gunila Ekberg :**

Ici peut-être, mais dans les pays où il y a beaucoup de jeunes filles qui sont victimes de la traite et de la prostitution, ce n'est pas compliqué. On sait très bien que si les hommes n'achetaient pas, on ne verrait pas, comme en Estonie, 5000 jeunes femmes chaque année, dans un pays de 3 millions de personnes, prendre l'avion et être victimes de la traite. 5000 femmes, c'est une grande partie de la génération des jeunes filles !

**Malka Marcovich :**

Pour revenir à mon témoignage de tout à l'heure, je suis restée une journée seule à Tallin, c'était horrible, je me suis enfermée dans ma chambre tellement on me racolait. Tous les week-ends arrivent de Finlande des troupes de prédateurs qui viennent pour ça parce que les femmes ne sont pas chères. C'est à deux heures de bateau d'Helsinki. Vous ne pouvez pas, quand vous êtes une femme, marcher seule dans la rue, prendre l'ascenseur dans l'hôtel sans que l'on vous demande combien ça coûte. Vous imaginez, les jeunes femmes qui vivent dans cette atmosphère...

**Gunila Ekberg :**

60% des hommes qui achètent les femmes dans les pays baltes sont des Finlandais parce que leur pays est tout proche.

On fait des ateliers avec les parlementaires dans les pays baltes. Je voyage avec un procureur, la rapporteure nationale sur la traite des femmes, des femmes qui étaient dans la prostitution et le film « Lylia 4 ever ». Nous voyageons beaucoup pour parler de ce qu'il est possible de faire contre la prostitution et la traite des femmes.

Nous allons aussi organiser trois grands ateliers dans chacun des Pays Baltes parce qu'ils ressentent le besoin de changer leur manière de travailler.

La Lettonie, dont a parlé Malka, applique un système réglementariste. Dans les villes de plus de 20 000 habitants, le conseil peut ouvrir un quartier juste pour la prostitution. Aujourd'hui cette réglementation soulève un grand questionnement en Lettonie. Dans ces quartiers, les femmes prostituées doivent porter des cartes de santé, c'est-à-dire quelque chose que l'on faisait en Suède dans les années 1847.

La semaine passée, la présidente Freiderger a décidé de faire tout ce qu'elle peut pour que passe une loi comme en Suède.

Les pays nordiques : L'Islande est un petit pays de 238 000 personnes. La taille d'une grande ville française. Le gouvernement islandais avait dit qu'il n'y avait pas de problème. Je leur ai fait part de mes doutes parce qu'ils ont une base américaine depuis les années 1940. En fait, la prostitution organisée en Islande a commencé avec cette base. Maintenant la base est fermée et ils ne peuvent pas organiser la prostitution sur la base. Mais comme vous le savez, les bases américaines dans le monde, souvent les US arm forces, ont organisé elles-mêmes les bordels.

A Reykjavík, il y avait 8 clubs de strip-tease ainsi que 4 autres dans d'autres petites villes où se trouvent des bases. Une ONG que nous connaissons savait très bien qu'il s'agissait en réalité de bordels. Il existe des camions qui font la navette entre l'Islande et les pays nordiques et des avions entre les USA et l'Islande. Et la police en Suède savait qu'il y avait des femmes qui venaient des pays baltes, qui étaient passées par l'Islande avant de venir chez nous. Comme j'avais travaillé au Canada, je savais aussi qu'il y avait pas mal de femmes russes qui étaient passées par l'Islande. Nous avons reconstitué le puzzle. Puis j'ai fait plusieurs interventions là-bas, beaucoup de choses ont été écrites dans les médias. De plus en Islande, comme au Canada, il y a des permis de travail légaux pour les danseuses. Cela veut dire que les trafiquants utilisaient le système légal de trois mois pour envoyer les femmes dans les clubs de strip-tease de Reykjavík. On savait que la police des frontières était au courant.

Aujourd'hui, après toutes ces discussions, les choses sont en train de changer considérablement en Islande. Le gouvernement est très mobilisé ainsi que la police et les ONG. Mais il faut dire aussi que l'Islande est le seul pays dans notre groupe où les femmes prostituées sont pénalisées. On va voir avec les prochaines élections si cela peut changer.

Ils ont fait en tout cas une très bonne campagne. Un journal que tout le monde lit en Islande « The morning paper » a fait un numéro spécial sur toutes les questions de la traite en se concentrant sur les acheteurs, sur la traite en général, et le protocole de Palerme. Il y a eu beaucoup de discussions. Ils ont aussi mis en place une loi municipale pour arrêter le « lap dancing ».

**Malka Marcovich :**

En France aussi, on appelle ça « lap dancing ». Il s'agit de ces femmes qui dansent nues sur les genoux des hommes, hommes qui soit disant ne les touchent pas.

**Gunila Ekberg :**

En réalité, ils peuvent faire ce qu'ils veulent dans tous les orifices.

**Malka Marcovich :**

Ce qui est dit en France, c'est, soit disant, que les hommes français eux ne touchent pas, mais regardent ; et que, même dans les cabines privées, ils ne les touchent pas.

**Gunila Ekberg :**

C'est ce qu'on dit partout mais on sait bien que ce n'est pas la vérité. Après que la Municipalité de Reykjavík a mis en place cette loi, les propriétaires de clubs sont entrés en fureur car selon eux il s'agissait d'une mesure contre la liberté d'entreprise. L'affaire est allée jusqu'à la Cour Suprême. La municipalité a gagné et plusieurs clubs ont été fermés.

**Une personne dans la salle :**

J'ai une question. Qu'est ce qui a déterminé le succès de votre action ? Il y a de très forts tabous sur ce sujet et en général les autorités nient la réalité, à la fois dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine de cette traite. Comment avez-vous réussi à faire sauter ces verrous là ? Car on s'aperçoit que vous agissez autant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil.

**Gunila Ekberg :**

Le fait que j'aie une connaissance parfaite du sujet a beaucoup compté et on a fait de la formation. De plus, dans le groupe gouvernemental, il y avait des gens qui étaient très concernés et décidés à faire quelque chose.

**Une personne du Mouvement du Nid :**

Je prends l'exemple de ces femmes bulgares en France ; lorsqu'elles sont allées vers le Nid, il y avait un homme en tête de la délégation qui s'est interposé en essayant de nier le problème.

**Malka Marcovich :**

Je crois que ce qu'à dit Gunila au départ, et c'est pourquoi c'est une campagne tout à fait originale, c'est que la décision a été prise au niveau de gouvernements qui se sont engagés au plus haut niveau. A partir de ce moment-là, les gouvernements étaient engagés quelles que soient leurs idéologies. Le problème auquel nous sommes confrontés, c'est qu'il peut y avoir sur le papier des

promesses de coopération mais les gouvernements ne s'engagent pas de manière formelle. C'est pour cela que peut-être, à travers les villes, on peut essayer de faire quelque chose à travers les jumelages.

**Gunila Ekberg :**

Je pense que le jumelage est une très bonne idée.

**Une personne dans la salle**

Notre projet de fédération, c'est justement de faire en sorte que dans les groupes de pilotage, ce soient des élus qui soient parties prenantes de la fédération, parce que c'est eux qui pourront interpellier leurs collègues de la sécurité etc... Sans quoi on risque de se heurter à ce que vous disiez, à un fonctionnement associatif qui n'aboutit pas à des actes qui vont vraiment jusqu'à modifier la loi.

**Gunila Ekberg :**

Je pense que c'est important d'avoir le protocole comme base parce que l'on peut toujours s'y référer.

**Dominique de Ferrières :**

Ce que vous abordez là est très important ; si les textes existent, ce n'est pas la peine de réinventer la poudre.

**Gunila Ekberg :**

Pour moi c'était très important d'engager les gouvernements, les autorités et les ONG. On peut toujours trouver, dans tous les pays, des gens qui sont engagés. Même s'il peut exister des personnes hostiles. En Lituanie par exemple, l'homme qui travaillait au Ministère de l'Intérieur sur la traite des êtres humains ne voulait pas travailler avec nous au départ. Mais il a été obligé de le faire.

Et récemment, à Vilnius où nous avons fait un séminaire sur la demande, il a parlé et il a dit : « il faut faire quelque chose en Lituanie pour arrêter la demande. » Cela veut dire que l'on peut changer. Ce qui a aussi aidé, c'est que moi, mais aussi d'autres, avions l'expérience pratique.

**Philippe Scelles :**

Dans ce groupe de travail, vous aviez deux représentants par pays. Est-ce que c'était des fonctionnaires ?

**Gunila Ekberg :**

Oui,

**Philippe Scelles :**

Et ils n'étaient pas formés, c'est donc vous qui leur avez insufflé votre flamme en quelque sorte. C'est comme ça que vous les avez formés et que de fil en aiguille... Quand vous avez eu les médias, qui a donné les témoignages ? Est-ce que c'était des associations ? Est-ce que l'on pourrait avoir le module de formation aux médias, aux politiques, aux juges, aux policiers ?

**Gunila Ekberg :**

Quand on a eu le séminaire, on a eu un mélange de gens : une professeure qui vient de Norvège qui a fait toute sa recherche sur la manière dont les médias font les portraits des femmes dans la prostitution, une victime de la prostitution qui a parlé de son expérience, la police avec la rapporteuse sur la traite nationale en Suède qui est très pratique, qui est comme votre OCRTEH, qui connaît bien la situation, et des personnes qui venaient des pays baltes. Si on entame une collaboration, on ne peut pas juste venir et dire « c'est nous dans les pays nordiques ». On avait des psychologues, des ONG qui travaillent avec les victimes, des gens différents. Toujours la pratique et le théorique.

**Une représentante de la Mairie de Saint-Herblain :**

Je pense en effet que les villes peuvent faire beaucoup. Nous, c'était fortuit, nous travaillions sur un autre sujet et ce sujet est apparu. Je l'ai mis à l'ordre du jour, c'est le débat qu'il y a eu le 8 mars à Saint-Herblain parce que j'ai senti que c'était un sujet qui importait ; mais je pense qu'en fin de compte, le fait de favoriser les rencontres en général fait que des points particuliers, très importants comme celui là, qui sont très tabous par ailleurs, arrivent à être exprimés. Les femmes qui étaient dans cette délégation bulgare disaient « mais ce sont nos intellectuelles qui sont sur vos trottoirs ». A

un moment on ne peut pas rester complètement insensible. Ce que je cherche aussi, c'est une méthode.

**Gunila Ekberg :**

Je pense aussi qu'il est important, quand vous organisez des discussions, de ne pas rentrer dans une logique d'ordre public de la prostitution, mais de parler de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est à travers cette perspective là que l'on peut avancer.

C'est ce que nous avons fait dans toute notre campagne : rester fondés sur la perspective féministe sur les violences, parce que pour 90% ce sont des femmes qui sont concernées, c'est une oppression des femmes. Même si on a parlé de la prostitution en général. Mais pas sous l'angle de l'ordre public et de la répression.

On a aussi beaucoup parlé de la place des femmes dans les parlements et on a beaucoup travaillé avec elles. Il était évident que les ministres des affaires sociales étaient très intéressés et poussaient beaucoup.

**Une personne dans la salle :**

Vous avez dit que les pays qui ont mené cette campagne avaient des politiques différentes. Est-ce que cela veut dire que les pays qui n'ont pas les mêmes pratiques peuvent travailler ensemble ? Je pense en particulier à la France. Je me demande comment on peut travailler à l'échelle européenne sur un sujet pareil quand des pays pénalisent les prostituées, d'autres les clients ou sont réglementaristes.

**Gunila Ekberg :**

Ca peut être très difficile, mais on peut aussi trouver des bases sur lesquelles travailler. Par exemple nous et le Danemark, nous ne sommes pas d'accord. Le Danemark, c'est vraiment l'opposé de la Suède, mais en se basant sur le protocole, lors de la campagne nationale, il a aussi fait quelque chose sur les acheteurs. En l'occurrence, les acheteurs des femmes trafiquées. Mais on sait bien, si l'on travaille dans ce secteur, que ces hommes ne font pas la différence. Ils ont mis en place un téléphone vert pour les femmes, mais aussi pour les hommes qui achètent ces femmes, pour qu'ils puissent parler eux aussi.

**Malka Marcovich :**

Ce sont des pays qui ont tous discuté le protocole, qui l'ont tous accepté, signé et qui vont le ratifier. Ils sont donc engagés là-dessus. Nous aussi, on est engagés là-dessus.

**Gunila Ekberg :**

Les victimes, il n'y a pas de problème pour travailler dessus. On n'a pas de bataille sur ce thème.

**Une personne dans la salle :**

Maintenant que votre campagne qui s'est déroulée sur un an est terminée, comment va continuer votre coopération, et sur quel type d'actions concrètement ?

**Gunila Ekberg :**

Comme je vous l'ai dit, on a décidé de continuer de financer les pays baltes où la campagne continue jusqu'à la fin de l'année. Maintenant, on va financer les projets d'associations. Car on ne peut pas continuer comme gouvernements. Ca marchera ou ça ne marchera pas, on ne sait pas. Mais je pense que nous avons donné une forte impulsion.

**José Dillenseger :**

Cela montre que lorsqu'il y a la volonté, il est possible de faire quelque chose. L'essentiel, c'est de vouloir le faire. Nous sommes réunis sur l'initiative des grandes villes de plus de 100 000 habitants, où il y a beaucoup de demande, beaucoup d'offre. Comment élaborer une stratégie par rapport à ce qui nous attend ? Pour ce qui nous concerne, il y a la loi de 1960 qui existe. On n'a pas à faire de démarche pour demander la création de lois nouvelles. Il s'agit de faire des démarches pour l'application de cette loi qui prévoit la mise en place dans chaque département, de manière obligatoire, des Services de Prévention et de Réinsertion Sociale, avec tout ce que comporte la prévention pour les personnes en danger de prostitution, hommes, femmes ou enfants, et la formation de l'opinion publique.

**Philippe Scelles :**

Ce n'est pas ça le problème.

**Malka Marcovich :**

Nous sommes dans un atelier sur la coopération internationale.

**José Dillenseger :**

Eh bien justement. Qu'allons-nous faire ensemble avec les grandes villes ? La circulaire de 1975 prévoit des commissions départementales dans les départements où les maires sont représentés. Il y a les procureurs, la police, l'enseignement, l'urbanisme qui doivent se réunir au moins une fois par an. Donc allons-nous décider ici de réunir cette commission départementale pour travailler sur le problème de la prévention, l'action sur l'école et l'opinion publique ?

**Malka Marcovich :**

Ce que nous devons faire ici, c'est indiquer des pistes en matière de coopération internationale, de la même manière que dans les autres ateliers sur la prévention, l'aide aux victimes ou la répression. Ensuite, les grandes villes de France, Paris et Nantes décideront des stratégies à adopter.

**José Dillenseger :**

Moi je dis : comment, au niveau local, peut-on agir au niveau international ?

**Philippe Scelles :**

En laissant témoigner les gens qui ont de bonnes expériences en la matière.

**Gunila Ekberg :**

Je suis prête à répondre à d'autres questions sur cette expérience.

**Une personne dans la salle :**

Est-ce que vous avez eu des intimidations lors de votre campagne ?

**Gunila Ekberg :**

Pas dans la campagne nordique balte ; mais j'ai eu des menaces d'acheteurs en Suède. En fait, pas beaucoup ; quelques hommes qui ont considéré que l'on ne devait pas toucher ce sujet là.

**Une personne dans la salle :**

Vous avez dit que vous ne saviez pas si ça allait marcher. Mais quels objectifs vous étiez vous fixé ? Quels objectifs quantitatifs ?

**Gunila Ekberg :**

L'objectif était de rendre visible la question sur le terrain à travers une campagne d'information. Quand on fait des choses, on ne peut pas tout faire.

**Une personne dans la salle :**

Mais est-ce qu'à longue échéance vous vous êtes fixé des objectifs ?

**Gunila Ekberg**

C'est un objectif de conscientisation pour que tous les membres de tous les secteurs dans tous les pays connaissent le sujet et qu'ils puissent ainsi mieux continuer leur travail. En tant que gouvernement, on ne peut pas tout tirer. Et je trouve que c'est déjà beaucoup que nous soyons arrivés à faire ce que nous voulions faire. C'est à partir de maintenant que le travail va pouvoir vraiment commencer dans les pays. Dans les pays nordiques, nous faisons tous des plans d'actions très concrètes et pratiques.

**Une personne dans la salle :**

En 2004, les Pays Baltes vont entrer dans l'UE. Il va y avoir une enclave russe qui va être en dehors tout en étant dedans. Je crains que cela ne devienne un eldorado de la traite.

**Gunila Ekberg :**

Nous sommes très conscients de la situation de Kaliningrad. Avec la Ministre de l'Egalité, nous sommes allées plusieurs fois parler avec le représentant du gouverneur à Kaliningrad. Nous avons aussi de bons contacts avec les ONG. Nous avons un projet dans la région de Barents où l'on travaille avec la Russie. Et nous espérons que dans ce travail, on va aussi inclure Kaliningrad. C'est difficile parce que la Russie a une politique spéciale avec Kaliningrad. Actuellement, le Conseil Nordique des Ministres est en train d'y ouvrir un bureau. Et l'ambassade de Suède est en train de s'installer ; on essaye d'engager une collaboration.

**Malka Marcovich**

Je vais faire une proposition si vous en êtes d'accord puisqu'il reste peu de temps. C'est que nous proposons dans le compte-rendu de cet atelier qu'un point reprenne effectivement cet article du protocole comme base, comme cela a été fait dans les pays nordiques et que soient établis, à travers le jumelage des villes françaises, des ponts avec des villes des pays d'origine de la traite, que ce soit en Afrique de l'Ouest ou dans les pays de l'Est ; qu'il puisse y avoir un recensement sur ces jumelages, et qu'à partir de là se fasse un travail de coopération internationale entre les villes jumelées sur la base de la prévention, de la coopération judiciaire et de la protection des victimes, y compris dans le cadre d'un rapatriement que nous préférons volontaire.

Dans le protocole sur la traite des personnes, je rappelle, à l'intention du Gunila qui souligne l'importance d'une démarche autour de l'égalité, qu'il est indiqué qu'il faut mettre en évidence la question des discriminations et de l'égalité.

Je voudrais aussi vous dire que dans les recommandations du Sénat de la sénatrice Dinah Derycke, il y avait un article au point 3 qui était de « renforcer la politique de coopération afin de parvenir à une collaboration dynamique entre les différents pays, de mobiliser les maires des capitales et grandes villes européennes qui sont tous confrontés au même problème, de favoriser les échanges d'information quant aux expériences menées, de faciliter l'accueil d'un pays à l'autre des victimes des réseaux afin qu'elles puissent entamer leur reconstruction à l'abri des représailles ».

Il y a donc aussi un certain nombre de recommandations qui ont été faites dans des rapports nationaux récents. Donc je vous propose, si vous l'acceptez, que nous fassions ensuite avec Madame de Ferrières un recensement des points déjà rédigés, et que nous les proposons lors de l'assemblée plénière. Et que nous demandions également que ce type de conférence soit renouvelé afin de renforcer cette expérience avec d'autres personnes, notamment d'Afrique et d'autres régions, pour que s'engage ce travail de partenariat.

**Dominique de Ferrières :**

**Est-ce que vous en êtes d'accord ? Cela me semble tout à fait satisfaisant.**

**Une personne dans la salle :**

Oui. Nous sommes aussi frustrés. Nous aurions aimé prolonger cet échange. Malheureusement nous sommes prises par le temps.

13 juin 2003

## **Atelier n° 4 : Répression des trafics et lutte contre le proxénétisme**

Comment articuler une lutte globale contre le proxénétisme transnational et national dans le respect égal des droits des victimes étrangères ou nationales ? Les lois anti-traite déjà expérimentées dans certains pays comme l'Italie ont-elles eu, d'ores et déjà, des résultats concluants ? La formation des policiers est-elle adéquate pour prendre en charge ce type d'infraction et protéger les victimes ? La répression du « client », acteur favorisant la traite, doit être interrogé.

**Maria Paola Svevo**, Fondatrice de l'Association Irene, Milan, Italie,

**Philippe Dorcet**, Juge d'instruction au TGI de Nice

**Jean-Marie Huet**, Procureur au tribunal de Nantes

**Modérateur : Dominique Raimbourg**, adjoint à la mairie de Nantes

### **Dominique Raimbourg :**

**Je vous propose de faire un tour de table, de façon à ce que chacun sache qui est qui. Ensuite nous passerons la parole à Monsieur Dorcet, juge d'instruction au TGI de Nice, puis à Monsieur Huet, procureur de la république à Nantes, puis à Madame Svevo, sénatrice italienne qui nous fera un rapport sur la protection des victimes et des témoins.**

**Je me présente, je suis Dominique Raimbourg, adjoint au Maire, chargé des questions de sécurité publique, circulation et stationnement.**

### **Maria Paola Svevo :**

Je suis Maria Paola Svevo, ancienne députée européenne et sénatrice de la république. Comme ancienne députée européenne, j'ai présenté le premier rapport contre le trafic des êtres humains. Maintenant je travaille encore sur ce thème et nous sommes en train en Italie, avec l'association avec laquelle je travaille, l'association Irene, de constituer un réseau avec des associations féminines de protection des victimes, contre la traite en Europe.

### **Roland Grosse :**

Fondation Scelles, une association qui n'est pas sur le terrain mais est un centre de documentation sur la prostitution qui en même temps agit auprès des pouvoirs publics et des médias pour faire avancer l'abolitionnisme et faire appliquer les lois en France. Nous travaillons avec une dizaine d'associations, le groupe « Ensemble », qui permet d'avoir une action un peu plus importante au niveau des organismes officiels.

### **Acunsió Miura :**

Espagnole, de Madrid. Je suis directrice des Affaires de femmes, Egalité des femmes au Gouvernement de Madrid. Je suis aussi fondatrice de la première organisation espagnole qui s'est occupée des violences envers les femmes et la prostitution.

### **Bernard Bligou :**

Je suis conseiller technique à la Commission départementale des affaires sanitaires et sociales du Finistère.

### **Christian Antony :**

Ville de Strasbourg

### **Elena Gravagnia :**

Je travaille avec Maria Paola sur le projet de créer un réseau vivant d'associations européennes contre la traite

**Hubert Dubois :**

Je suis journaliste et réalisateur. J'ai fait plusieurs films sur la prostitution, dont celui qui a été montré hier, une enquête sur la prostitution en Hollande, et une précédente sur la traite des femmes pour la prostitution de l'Europe de l'Est à l'UE.

**Amélie Novert :**

Je prépare une thèse sur la prostitution en Sciences Politiques

**Annick Martin :**

Conseillère municipale

**Delphine Sarazin :**

Des "Equipes d'Action Contre le Proxénétisme". Nous avons une action sociale en faveur des victimes du proxénétisme et des réseaux, et nous intervenons devant les tribunaux pour assister des dossiers et nous porter partie civile.

**Patrick Bélen :**

Conseiller Municipal de Nantes. Je travaille dans le secteur de Dominique Raimbourg.

**Pascal Egré :**

Je suis journaliste au Parisien et je m'occupe des questions de prostitution depuis 5 ans.

**Dominique Guyen :**

Professeur de sociologie à l'Université de Nantes ; particulièrement intéressée parce qu'on va monter un petit groupe de recherche sur ces questions, groupe de recherche pluridisciplinaire, donc avec des juristes.

**Anny Roucolle :**

Je travaille au MAPP avec Malka Marcovich. J'ai travaillé dans d'autres associations qui s'occupent de prévention, de prise en charge, aussi un peu de la globalité du problème et du contenu politique.

**Patrick Frémont :**

Chargé de quartier à la ville de Nantes, sur un quartier qui est touché par les problèmes de prostitution.

**Jeanne Langlejean :**

Elue municipale à la ville de Lyon, en charge de la sécurité sur le deuxième arrondissement où se trouve la prostitution.

**Gilbert Ledauphin :**

Chargé de mission au cabinet du maire de Brest

**Gwenola Joliecause :**

Je suis magistrate au TGI de Nantes.

**Laetitia Martique :**

Je suis collaboratrice au groupe socialiste à la région de Nantes

**Christian Lalu :**

Je suis le directeur général de l' Association des Maires de Grandes Villes de France

**Philippe Dorcet :**

Juge d'instruction au TGI de Nice

**Jean-Marie Huet :**

Procureur à Nantes

**Dominique Raimbourg :**

Merci, je vous passe la parole Monsieur Dorcet.

**Philippe Dorcet :**

On m'a demandé d'intervenir sur une expérience un peu particulière. A mon corps défendant car nous sommes une maison qui communique assez peu sur ce genre de choses, même si à Nice nous avons la chance -ou la malchance- d'avoir un procureur qui communique pas mal et fait des efforts pour se rapprocher des médias. Sur ce dossier là j'ai été moi-même le premier surpris.

Le phénomène de la prostitution à Nice ville, c'est à peu près actuellement 600 prostituées ; globalement, des problèmes d'ordre public comme on peut les imaginer même si la Promenade des Anglais est un endroit qui ne pose pas trop de problèmes avec les riverains. Depuis 5 ans on subit de ce point de vue une pression qui commençait à poser problème, qui fait que tout le monde a été dépassé par les événements. Il y a une prostitution traditionnelle qui était tenue par les Corses, les Marseillais et les Niçois. On n'avait pas besoin d'importer des proxénètes, on les avait sur place. On a vu se substituer petit à petit une prostitution africaine, et en l'espace de 6 mois, arriver des centaines de jeunes filles originaires de Bulgarie, de Moldavie... Ce qui a commencé à poser des tas de dossiers, et intéresser la police. Le problème c'est ce qu'expliquait hier Monsieur Lain de l'OCRTEH, c'est que ce changement de structures, cette évolution de la prostitution a surpris tout le monde, y compris les offices centraux qui se sont retrouvés un peu courts. Et c'est un des problèmes que l'on a aujourd'hui en terme de répression, puisque l'on parle de répression, c'est un problème d'information et de compréhension de ce phénomène, en particulier en ce qui concerne les Slaves.

Lors d'une permanence, puisqu'on a des permanences du lundi au lundi comme juge d'instruction, j'ai vu arriver deux prostituées bulgares que l'on m'avait présentées comme maquerelles ; je les trouvais très jeunes pour des maquerelles, elles avaient 20, 22 ans. A force de poser des questions, elles ont expliqué qu'elles étaient les maillons d'un réseau, que les hommes étaient en Bulgarie et qu'elles envoyaient l'argent. C'est là que l'on a découvert que tout cela passait par des canaux tout à fait classiques. Si vous vouliez envoyer de l'argent de Nice en Bulgarie, il fallait aller à la poste, puisque c'est la poste qui hébergeait les guichets de la Western Union. Les jeunes femmes donnaient l'argent, prenaient leur commission et ça partait en Bulgarie.

Au vu de quoi j'ai demandé immédiatement aux policiers de faire une réquisition et de voir quels étaient les envois entre les Alpes Maritimes et Plovdiv en Bulgarie. On a eu des surprises face à l'ampleur des flux ! Une fille envoyait en francs entre 700 et 800.000 francs par an ; une fille. Elles envoient aussi sous des faux noms d'étudiantes. D'où certaines confusions puisque souvent les filles qui se prostituent sont originaires du même village, du même quartier que d'autres qui sont là pour faire leurs études.

Nous avons obtenu des adresses de lieux où l'argent avait été envoyé, et des filles nous ont dit que les proxénètes étaient à tel endroit dans certains quartiers de Plovdiv. On a donc décidé d'y aller.

Début Février 2001, je suis arrivé à Sofia avec deux policiers et un interprète. On avait demandé cinq interpellations de proxénètes, 5 perquisitions, des saisies de tout ce qu'on pouvait trouver sur place. Le vrai problème sur place a été les autorités françaises. Ce n'était pas les autorités bulgares. Je passe sur les détails qui sont administratifs et qui concernent un juge d'instruction qui veut partir à l'étranger, ça vaut sûrement la bureaucratie bulgare à la grande époque. Quand on est arrivé sur place, on a su après à l'ambassade qu'ils ne savaient pas si on venait pour eux ou pour les Bulgares. Ça posera un problème puisque j'apprendrai ultérieurement qu'un juge d'instruction de Strasbourg était saisi d'un dossier dans lequel moi, j'avais eu des révélations : les deux diplomates de l'ambassade française qui accordaient des visas moyennant finances. Il y a donc eu tout de suite un certain malaise et l'ambassade a refusé de nous prendre en charge dès notre arrivée à Sofia. En fait ce sont les Bulgares qui se sont occupés de nous. Nous avons passé 5 jours à interpellier les personnes, à les entendre et à saisir toute une série de pièces à convictions qui sont revenues depuis.

L'expérience de ce voyage en Bulgarie, c'est surtout que, loin des idées reçues, il y a dans ces pays des tas de gens parfaitement compétents. J'ai même été extrêmement étonné de la particulière pertinence de nos collègues bulgares parce qu'il y a de vrais juristes en Bulgarie, et de la bonne volonté absolue d'un certain nombre de leurs institutions.

Nous ne sommes pas dupes. Actuellement j'ai une affaire de réseau avec des Roumains. Les Roumains ne cessent de nous dire : « venez, on va perquisitionner et interpellier qui vous voulez ».

C'est vrai qu'à l'aune de leur rentrée dans l'UE, ils font beaucoup d'effort et essaient de démontrer à tous les pays, et notamment à la France ou à l'Allemagne, qu'ils font de la répression et que ce n'est pas un pays corrompu.

Mais la mafia et la corruption gangrènent dans ces pays l'évolution économique ; c'est le cas de la Roumanie et de la Bulgarie. C'est d'ailleurs pour ces raisons qu'ils sont restés jusqu'à maintenant au bord de l'Europe, dans laquelle ils vont maintenant rentrer en 2007.

Ce n'était pas pour leurs niveaux de développement puisque les niveaux de développement de la Bulgarie et de la Roumanie pouvaient se comparer très largement à certains pays qui rentrent aujourd'hui dans l'Union Européenne.

Ce crime organisé qui sur place tient le pouvoir, c'est le même que celui qui nous envoie les prostituées. Il y a une liaison tout à fait évidente : lutter contre le proxénétisme, c'est aussi faire en sorte d'aider ces pays à émerger. Lorsque l'on va dans ces pays, on est très surpris par le haut niveau des gens et ça fait mal au cœur de voir ce que l'on voit sur la côte d'Azur, c'est-à-dire des ingénieurs, des architectes qui viennent travailler comme garçons de café parce qu'ils gagnent 5 fois plus que ce qu'ils pourraient gagner dans leurs pays. Il ne faut pas s'étonner que les jeunes filles viennent vendre leur corps sur la Côte d'Azur.

Actuellement on a pas mal d'écoutes qui tournent. Une fille qui gagne bien peut gagner jusqu'à 1 000€ par nuit. Ça fait beaucoup.

Je disais tout cela parce que ce n'est pas une fatalité. Ces pays, par ce que j'ai pu en voir, sont prêts à travailler, il suffit d'y aller et ne pas les considérer comme des aborigènes comme on le fait un peu trop souvent. Mais y aller, ça veut dire, prendre son téléphone, appeler, ça veut dire des choses toutes bêtes. Moi j'ai appelé avant-hier le parquet général de Bucarest. J'ai commencé en anglais et j'ai terminé avec des gens qui parlaient un français absolument parfait ; ce sont des tas de petites choses comme ça. Les policiers appellent maintenant directement. Il faut espérer que cette coopération se mettra en place.

Sur la Bulgarie, il y a des tas d'affaires en cours. Sur la Roumanie, ce sont des pays avec lesquels il y a des tas d'efforts. La Bulgarie et la Roumanie sont actuellement les pays qui fournissent le plus de prostituées, pour une bonne et simple raison : c'est qu'à l'aune de 2007, c'est-à-dire de leur entrée dans l'UE, les visas ont été supprimés. N'importe quelle ressortissante roumaine ou bulgare peut avoir de fait un visa de 3 mois sur le territoire français, ce qui n'est pas le cas encore des Ukrainiennes, des Moldaves, et des Russes.

Je voudrais rendre hommage aux magistrats bulgares. Il faut quand même savoir qu'un magistrat bulgare gagne environ 3000 F par mois. Quand nous sommes allés en Bulgarie, l'ambassade de France n'a pas voulu nous assister, étant précisé qu'ils se sont fait convoquer après par le Ministre, et que cela a fait l'objet d'un rappel devant la commission parlementaire, parce que j'avais été entendu par l'Assemblée Nationale par Madame Lazerges.

Nous avons été véhiculés pendant une semaine tous les jours entre Plovdiv, Sofia et les campagnes dans un minibus avec un chauffeur et des policiers. En Bulgarie, la dotation par véhicule de police est de 15 litres d'essence par mois. On reste un peu songeur de voir les officiers de justice de l'ambassade avec des voitures de fonction dont ils ne font rien, et des Bulgares qui finalement assument le choc.

J'en termine donc ; À l'arrivée, les Bulgares seront condamnés à des peines comprises entre 7 et 10 ans de prison, avec les mandats d'arrêt délivrés. Nous avons pu y voir un peu plus clair dans le réseau, approfondir notre connaissance de ces réseaux slaves et puis bon an mal an, développer des relations avec les autorités de ces pays. Je ne sais pas si cette affaire a été exemplaire mais en tout cas j'ai vu avec satisfaction que pas mal de juges d'instruction prennent maintenant le chemin de la Bulgarie et de la Roumanie.

Le réseau qui a été condamné est un réseau de 5, 6 personnes. Celui auquel je m'étais attaqué était un réseau de quartier, un peu comme les bars que l'on voit en France. A peu près toutes les jeunes filles du quartier travaillaient sous la coupe de ces proxénètes ; c'était en famille. Mais ils avaient

quand même à l'arrivée une vingtaine de filles sur la côte et à peu près 70 sur Paris. Sur Paris, c'est mon collègue Moraccini (?) qui s'en est occupé. Avec de l'argent et des fuites d'argent tout à fait conséquentes. Sur place on a saisi des comptes ouverts en \$.

Quand vous êtes avec des gens qui luttent contre le proxénétisme, tous vous disent, en arrivant sur les comptes en \$ : « moi je m'occupe du proxénétisme, je ne suis pas financier. » Moi je ne le suis pas non plus, mais il va bien falloir s'occuper de la comptabilité. Alors, on appelle les financiers qui nous disent : « on ne s'occupe pas du proxénétisme ».

Voilà ce genre de querelles qui animent les débats. Nous avons pu prouver dans nos dossiers que l'argent repartait immédiatement en Espagne et était investi dans des appartements sur la Costa Brava et dans des commerces, voir pour certains dans des studios à Nice, puisqu'il y a actuellement le problème du racolage, ce qui fait qu'ils achètent des studios. Les riverains hurlaient parce qu'elles étaient devant la porte. Maintenant elles sont dans l'immeuble. Tout va bien. Il y a 600 prostituées, il faut les loger. Il suffit d'acheter des studios et vous imaginez ce qui va se passer dans des dizaines de co-propriétés.

Cet argent revient. On essaye de faire avec les affaires de blanchiment, ce n'est pas toujours très simple du point de vue technique.

Je terminerai en disant que j'ai travaillé à peu près sur toutes les formes de réseaux slaves. Les seuls que je n'ai pas eus, ce sont les Albanais. Mais une petite remarque. Hier j'entendais des choses qui me paraissent un peu loin de ce que je vois. S'il y a quelques années on voyait des formes de violence et de terreur absolue dans les réseaux, c'est loin d'être le cas aujourd'hui. C'est le problème du consentement. On n'est pas forcément consentante quand on vient se prostituer et on ne rêve pas de devenir prostituée sur la côte d'Azur quand on est une petite fille bulgare ou roumaine. Mais la plupart de celles que je vois, au moins la moitié, savent parfaitement ce qu'elles vont faire en arrivant.

On leur dit qu'elles vont gagner des 1000 et des 100 et à l'arrivée elles se retrouvent avec moins d'argent que ce qui était prévu. Mais la plupart sont au fait. Certes, sous contrainte au pays, sous contrainte sur place. Mais les pires ennemis actuellement des prostituées sur la ville, ce sont les clients. J'ai encore eu, il y a deux jours une prostituée bulgare qui a été éviscérée par un client avec un couteau de 30 cm. C'est sans arrêt ! Toutes les semaines, il y a des agressions graves sur des prostituées. Là, il y a un vrai problème. La contrainte, elle y est, et les réseaux existent. Mais ce n'est pas à la "shlag" avec des coups sans arrêt du matin au soir.

**Une personne dans la salle :**

Est-ce que ces Bulgares sont toutes prises en charge par ces réseaux ou est-ce qu'il y en a qui sont indépendantes si je puis dire ?

**Philippe Dorcet :**

Il y en a quelques-unes. J'en ai eu une qui s'était installée en indépendante, je l'ai eue parce qu'elle avait été victime d'un viol précisément. Bien entendu, elles sont tentées de venir toutes seules pour certaines, parce qu'elles voient bien ce qu'elles gagnent et ce que gagne le proxénète. Mais là très vite, les hommes de main arrivent, puisque les vrais proxénètes ne sont pas là, ils sont la plupart du temps en Bulgarie ou en Italie juste à côté à San Remo. Les rappels à l'ordre sont assez violents. Ou alors un phénomène comme celui que j'ai eu sur un réseau roumain assez étonnant. Elles se sont toutes mises d'accord et elles ont balancé tous leurs proxénètes. Ce qui fait qu'elles savaient très bien qu'en 2 mois, elles allaient pouvoir travailler tranquilles.

Les Bulgares c'est un peu particulier, comme les Roumains ; c'est une prostitution qui est très localisée au départ. Tout vient de villes ou de quartiers, des négociations sont faites. Des quartiers de Plovdiv viennent sur la côte, d'autres vont sur Paris ou sur Strasbourg. Il y a des accords qui sont passés. Ils passent des accords avec les Roumains. Le réseau que l'on a démantelé en Roumanie venait d'une petite ville, et on en est quand même à 30 ou 40 filles. Elles ne peuvent pas échapper au réseau ou alors c'est qu'elles sont protégées, et ça c'est autre chose...

**Jeanne Langlejean :**

Les réseaux touchent plusieurs villes apparemment. Quelle est votre coopération avec les villes ? Hier j'ai vu une carte qui a été présentée, où la ville de Lyon n'apparaissait pas. Quelles sont les

connections que vous avez entre les tribunaux de différentes villes de France pour pouvoir arriver à faire un travail commun ? Je pense que c'est le gros problème actuellement.

**Philippe Dorcet :**

Il n'y en a pas.

**Jeanne Langlejean :**

C'est très dommage parce qu'il y a certainement des liens entre les villes, entre les proxénètes. Ils doivent bien connaître cette faille, donc ils doivent en profiter, il me semble.

**Une personne dans la salle :**

Ce n'est certainement pas la partie la plus efficace du travail judiciaire. Dans le mode de saisine des juges d'instruction, il n'y a pas une propension particulière à dire : je vais me saisir sur le plan national d'une filière. Car effectivement les Bulgares ne le font pas qu'à Nice. Elles le font aussi un petit peu à Nantes. Et ce serait intéressant d'avoir une lisibilité nationale. Peut-être aurons-nous dans les années qui viennent le fameux grand pôle de criminalité qui ne sera pas la panacée, mais qui aura normalement des structures et des capacités de procédures autres.

**Jeanne Langlejean :**

Est-ce que ça existe au niveau national ?

**Philippe Dorcet :**

On travaille toujours avec des policiers. Le problème, c'est que la coopération, c'est le monopole de la Police et ce n'est pas simple. Lorsque je discute avec des magistrats bulgares ou roumains, ce n'est pas du tout la même manière de percevoir les choses. Moi je ne suis pas policier, je suis juge. Ce n'est pas le même métier. Qu'on puisse travailler avec les policiers tous les jours, c'est ce qu'on essaie de développer. Je dépends à 100% des policiers pour tout ce que je fais. J'ai entendu parler de Eurojust qui doit être à la Hayes ou à Bruxelles, et dont la seule légitimité consiste à nous embêter pour prendre nos dossiers en nous disant : « demandez-nous des renseignements ». Moi je n'ai pas le temps. On ne peut pas.

**Une personne dans la salle :**

Si ça existe à Bruxelles, il faudrait déjà le faire en France.

**Philippe Dorcet :**

Oui, il faudrait déjà le faire en France mais ce n'est pas simple. C'est vrai que la cohérence parfois... On s'en préoccupe malgré tout.

**Gwenola Joliecause :**

On peut faire quand même des liens entre magistrats. J'ai été juge d'instruction à Cayenne où il y avait beaucoup de prostitution, notamment brésilienne. Madame Moraccini m'avait contacté en me disant « mon réseau va chez toi, il va du Brésil en passant par Cayenne et arrive à Paris ». Elle m'envoyait les dossiers via le parquet. En binôme, on peut fonctionner.

**Philippe Dorcet :**

Pour cette histoire de Bulgares, je voyais bien que tout remontait sur Paris. Donc je suis monté à Paris, j'ai vu Madame Moraccini et on s'est mis d'accord. Elle a regardé ce qu'elle avait sur Paris. Moi j'ai pris ce que j'avais sur Nice. Elle savait que je parlais en Bulgarie. Lors de mes perquisitions en Bulgarie, je lui ai renvoyé tout ce qui pouvait l'intéresser.

**Christian Antony :**

On en parle beaucoup, vrais ou faux papiers, mineures ou pas mineures ? Quand nous contrôlons sur Strasbourg, elles semblent toutes avoir des vrais faux papiers. Il n'y en a aucune qui est mineure. Vous avez des indications plus précises ?

**Dominique Raimbourg :**

**J'ajoute une question. Les visas, est-il exact qu'il y a beaucoup de trafics sur les visas ?**

**Philippe Dorcet :**

Je réponds pour Nice, je ne sais pas pour Nantes. Les mineures très peu ou alors limite 17 ans et demi. C'est l'équivalent du bac. Et des faux papiers. A titre d'anecdote... Quand nous étions en Bulgarie, il y a une ville à côté de Plovdiv qui, dit-on, est spécialisée dans la fabrication de faux papiers à pas cher. Les juges bulgares m'avaient proposé de passer avec ma photo pour qu'on me fasse un passeport slovaque de l'ordre de 200 F. Eh bien, je m'y serais trompé. C'est sûr qu'un policier ne se ferait peut-être pas tromper mais ce n'est pas simple. Quant aux visas, c'est vrai que ça a toujours existé. Mais le fait pour ces pays de ne plus avoir besoin de visa a réglé le problème.

**Jeanne Langlejean :**

Pour les faux papiers, je peux vous donner un exemple très simple. A Lyon il y a des filles qui ont la même identité, pratiquement la même photo.

**Philippe Dorcet :**

Il y en a une qui a envoyé son mandat de dépôt en Bulgarie et j'ai cru que c'était l'adresse. Donc j'ai reçu un jour un colis en provenance de Bulgarie et c'était toute une série de faux passeports. Elles laissent une vingtaine de photos d'identité là-bas et puis elles en ont un slovaque, deux grecs, trois calédoniens, un israélien, ce qui nous a valu une descente du Consul Israélien à Marseille qui s'inquiétait. Après, on a demandé aux pays concernés ce qu'il en était. C'est très facile d'avoir de faux papiers.

**Dominique Raimbourg :**

**Les services de police que vous saisissez, c'est l'OCRTEH ou vous travaillez avec le SRPJ ?**

**Philippe Dorcet :**

C'est une distinction un peu maladroite qu'a introduite monsieur Lain hier. En fait l'OCRTEH et le SRPJ c'est pareil. L'OCRTEH sous-traite des affaires au SRPJ. L'OCRTEH est obligé de prendre régulièrement son bâton de pèlerin pour aller dans les SRPJ pour leur vendre le proxénétisme. Parce que les affaires ne manquent pas.

**Une personne dans la salle :**

Je ne suis pas porte-parole de la police dans cette affaire mais j'ai quelques informations à ce sujet. L'OCRTEH, qui a vocation nationale et qui assure les liaisons internationales au niveau de la PJ dans le domaine du trafic des êtres humains, a une fonction à la fois de liaison extérieure, d'enquête à l'échelle nationale et internationale, et est aussi chargée de faire la liaison et l'analyse du recueil des informations, remonte à l'Action centrale de la Police Judiciaire et est fléchée en fonction de la nature de l'infraction. Si c'est du proxénétisme, c'est envoyé à l'OCRTEH qui enrichit sa documentation à partir des informations, et normalement devrait faire des recoupements et des analyses géographiques des provenances et de l'exercice de la prostitution sur le territoire français. Effectivement il est chargé de sensibiliser les différents SRPJ aux phénomènes qui sont constatés ou soupçonnés sur le territoire sur lequel ils doivent exercer leur action. Quand on sait que pendant très longtemps ils étaient 15, les limites sont vite atteintes.

**Philippe Dorcet :**

Un vrai problème qui est institutionnel, c'est un problème d'information. Quand vous demandez ce qu'il en est des réseaux de proxénétisme en France, tout le monde se tourne vers l'OCRTEH. Mais l'OCRTEH fait comme tout le monde. Il découpe le journal. Il a des télégrammes de police. Il n'y a pas d'information là-dessus ; Personne ne sait. Il y a des ONG qui essayent de le faire. Mais j'entends des chiffres qui me laissent pantois.

Le rapport d'une ONG disait qu'il y avait 300 000 jeunes bulgares qui s'expatriaient pour se prostituer. Ca n'a pas de sens. Sur un pays de 8 millions d'habitants, il n'y a pas 300 000 jeunes filles qui viennent à l'Ouest pour se prostituer. Les chiffres, c'est un peu n'importe quoi. Il n'y a pas d'information.

Les policiers, le peu d'information qu'ils ont, c'est une information objective, mais dont la pertinence peut aussi être objectée. Et par ailleurs on tombe ensuite sur des notions sur le crime organisé qui sont des notions complètement vides de sens tellement elles sont galvaudées. Alors que le crime organisé en ces matières, ça existe. Moi j'ai eu des réseaux russes, avec des organigrammes, une division prostitution, une division vente d'armes, une division vente d'uranium, avec des sous-chefs,

un cadre exportation pour la prostitution. Ces gens étaient de Rostock et avaient une volonté criminelle assez affirmée.

C'est pour ça que je crois peu aux jeunes femmes qui travaillent seules. Il y en a qui le disent mais comme on dit à Nice, elles "galègent" un peu. Elles en racontent beaucoup. Vous ne pouvez pas travailler seules.

**Pascale Egré :**

Vous faites quand même une distinction entre les groupes russes et ces groupes bulgares. Vous aviez l'air de dire que c'est un peu familial.

**Philippe Dorcet :**

On reproduit. En fait c'est les grands frères. Quand il y a des problèmes, naturellement les Slaves trouvent assistance entre Slaves, c'est normal. Si je me retrouve en Chine et que je suis avec un Italien et un Espagnol, j'irai naturellement voir les Italiens et les Espagnols.

La criminalité russe, c'est la criminalité la plus forte dans ce sens là et de loin. Après il y a les satellites avec leurs particularités ; les Bulgares sont extrêmement refermés sur eux-mêmes, ils travaillent entre Bulgares, qui travaillent peu avec les extérieurs. Il y a eu quelques tentatives timides des Tunisiens sur le trottoir. Le problème a été vite réglé. Ils ont objectivement des porte-flingues très dissuasifs.

**Yolande Gensen :**

Quand vous voyez les jeunes femmes qui ont moins de 35 ans à Anvers, il n'y en a aucune qui n'ait pas d'amis entre guillemets. Que ce soient les Slaves, - sauf les Africaines parce que les Africaines ça se passe avec une "mama" - ou les autres, elles ont toutes un « ami ». Les vieilles, elles, ne sont plus maquées. Mais les vieilles se font massacrer par les propriétaires.

**Philippe Dorcet :**

Sur le dernier réseau qu'on a, le prix du ticket, de la sortie, est à 400 000 FF c' est-à-dire 60000 €. Et effectivement une fois qu'elles ont payé 60 000 €, elles ont le droit d'aller se prostituer toutes seules. Tout dépend du réseau. Mais de toute façon il y a les autres qui vont repasser.

**Une personne dans la salle :**

Que sont devenues ces femmes des réseaux que vous avez arrêtés ?

**Philippe Dorcet :**

Il y en a qui nous envoient des cartes, des faire-part de naissances. Il y en a une que j'ai revue qui était revenue se prostituer, La plupart en profitent quand même pour quitter ça. Ce n'est pas une fatalité. Le problème, c'est que, quand elles ont passé cette horreur, elles peuvent revenir assez facilement pour un mois, pour 3 mois, en se disant : je passe l'été et puis je n'en parle plus. C'est une mécanique assez diabolique qui se met en place. Les prostituées, on ne les incriminait pas. On va voir ce qu'il en est du racolage. Elles n'avaient pas de soucis. Les dernières que j'ai eues, une quinzaine de jeunes filles roumaines, sont toutes reparties sur le trottoir, sauf une que j'ai mise dans les mains de l'ALC qui m'a dit qu'elle voulait repartir, qu'elle avait un projet sérieux. Ça ne faisait que deux semaines qu'elle était sur le trottoir. C'est vrai que c'est un peu vain. Mais là, c'est un problème de coopération.

J'ai la preuve que des réseaux bulgares s'appuient sur la législation néerlandaise pour faire rentrer les jeunes filles de Sofia, directement à Amsterdam. Ils les mettent là. J'allais dire, c'est le sas de décompression. Ils les forment là et ensuite ils les envoient. On avait des tas de jeunes filles qui étaient passées par-là. On a demandé une commission rogatoire, pourquoi les gens n'étaient pas arrêtés, et il y a eu quelques soucis dans l'exécution de la commission rogatoire qu'ils ont finalement exécutée. Mais enfin on voit que c'est un vrai problème, le débat sur le choix abolitionniste ou réglementariste.

**Hubert Dubois :**

On peut dire aussi qu'il y a une contradiction formidable au niveau européen. La logique hollandaise fait que selon les accords européens, quelqu'un qui veut venir travailler volontairement, que ce soit un avocat, un médecin ou une « travailleuse du sexe » d'un pays de l'Est, de ces pays qui vont donc rentrer dans l'Union Européenne, a théoriquement le droit de venir s'installer sans aucune barrière. Il y

a eu récemment des cas de prostituées qui se sont organisées avec des avocats dans le lobby réglementariste, pour faire pression au niveau de la Cour Européenne de Luxembourg et pression sur le gouvernement hollandais, pour aller jusqu'au bout de sa logique et laisser rentrer des femmes de l'Est, « volontaires » soit disant, pour venir travailler. Effectivement, les Hollandais ne vont pas jusqu'au bout de leur logique et cette cacophonie juridique fait que les policiers et magistrats européens ont vraiment du mal à s'harmoniser.

**Maria Paola Svevo :**

Ce n'est pas la faute de l'Europe, c'est la faute de la Hollande qui estime que la prostitution est un métier comme un autre. Si c'est un métier comme un autre, il est juste que les Polonaises puissent entrer.

**Yolande Gensen :**

C'est encore plus vicieux que ça. Quelque part, les Hollandais n'ont pas légalisé la prostitution. Ils ont dépénalisé le proxénétisme et cessé les poursuites contre les propriétaires de bordels. La prostituée, si elle veut se déclarer comme prostituée, on ne va pas l'enregistrer comme prostituée, on va l'enregistrer comme indépendante.

**Maria Paola Svevo :**

Il ne faut pas changer la législation ; il faut rester dans l'abolitionnisme.

**Yolande Gensen :**

En Belgique c'est encore pire, parce qu'en Belgique on a les mêmes lois qu'en France et on applique le modèle hollandais.

**Roland Grosse :**

J'ai une double question.

Premièrement, vous avez beaucoup parlé des liaisons avec les autorités de Roumanie et de Bulgarie. En êtes-vous satisfaits, est-ce que ça vous aide à avoir des relations avec les pays européens voisins ? On a en effet l'impression que c'est un problème au simple échelon européen.

Autre question, comme disait Yolande hier, il faut taper là où ça fait mal ; avez-vous les moyens d'agir sur les problèmes financiers ? Quand on voit que par la Western Union, on peut envoyer des sommes considérables tous les jours dans les pays de l'Est, est-ce par ce biais que vous parvenez à démanteler des réseaux ?

**Philippe Dorcet :**

A mon avis, ça ne servira pas à grand-chose d'empêcher l'argent de partir par Western Union parce que c'est un bel outil. Western Union permet d'envoyer de l'argent sur un champ de bataille à l'autre bout de la planète, c'est tout à fait extraordinaire. Pour être tout à fait juste avec les gens de Western Union, ils ont parfaitement compris de quoi il s'agit et vraiment ils ne nous embêtent pas. Au contraire, je préfère que l'argent passe par-là, comme ça je sais par où il transite, plutôt que de devoir passer, comme c'était le cas à une époque, par des bus et dans les poches, avec des gens qui risquent de se faire racketter en passant la frontière.

Là où ça fait mal, c'est sûr que c'est là qu'il faudrait taper. Mais si l'argent est réinvesti sur place, dans le pays d'origine, c'est un moindre mal. J'ai eu un cas assez étonnant. Je m'intéresse à tout ce qui est vin et œnologie. Lors de la première perquisition à laquelle j'ai assisté en Bulgarie, j'ai vu des bouteilles de vin d'un excellent producteur de vin bulgare. Le père des proxénètes me dit, puisqu'on est là avec les policiers, on va boire un coup. Et il sort une bouteille de vin et dit : "c'est moi qui l'ai fait avec l'argent que m'envoient mes fils". Effectivement, je me suis rendu compte qu'il avait acheté 12 ou 15 hectares de vignes qu'il avait replantées. Il disait "c'est important parce que c'est mon village, depuis que les communistes sont partis, tout part en friche, moi au moins..." C'est vrai que c'est un peu terrible comme exemple, mais j'allais dire c'est un moindre mal.

**Une personne dans la salle :**

Je ne peux pas laisser dire ça, c'est impossible

**Philippe Dorcet :**

Quand ça repart en Espagne ou en France ou sur la côte d'Azur... j'ai conscience de vous avoir choqué ! Mais l'on ne peut pas faire autrement pour saisir. Que voulez-vous saisir comme compte là bas ? On a déjà du mal à saisir nos propres créanciers sur des affaires simples en France, alors là bas, c'est épouvantable ! Quant au travail avec les magistrats de ces pays-là, nous n'avons aucun problème.

Avec les Italiens, il n'y a pas de problème. On est toujours chez eux, ils sont toujours chez nous. Mais le mandat d'arrêt européen au premier janvier 2004 va être une vraie révolution. Une vraie bonne réforme pour nous les magistrats. C'est vrai que lorsque l'on va diffuser un mandat d'arrêt, que celui-ci sera appliqué dans 25 pays, ça ne va pas être la même chose applicable quoi qu'il en soit et quelle que soit la nationalité. Même si c'est un Allemand que je recherche et qu'on l'attrape en Allemagne, les Allemands peuvent me l'envoyer. C'est fondamental. Y compris pour les pays qui vont rentrer dans l'Union Européenne, cela va poser des problèmes et il va falloir marcher sur les marges si l'on veut échapper à la législation pénale. C'est une des plus grandes réformes. Mais il a fallu le 11 septembre pour la voter.

**Dominique Raimbourg :**

**Merci Monsieur Dorcet. Je vous passe la parole Monsieur Huet**

**Jean-Marie Huet :**

Brève intervention. Hier, un des intervenants a évoqué l'humilité que l'on doit avoir lorsque l'on aborde cette question du phénomène prostitutionnel ; c'est ce qui inspirera ces quelques propos.

L'expérience niçoise qui a été évoquée est plus intéressante parce qu'il y a un nombre de prostituées beaucoup plus élevé ; elle est significativement plus forte que ce que nous pouvons essayer de mettre en exergue à Nantes.

Sur le plan de la réflexion, puisque nous sommes dans un colloque sur les politiques urbaines et le phénomène prostitutionnel, c'est peut-être un peu paradoxal d'évoquer les problèmes de répression. Vous le rappeliez hier Monsieur Raimbourg, ce n'est pas aux élus ou aux collectivités de prendre des initiatives répressives, sauf à la marge, sur des arrêtés par exemple. L'interrogation porte plutôt sur les moyens juridiques procéduraux dont nous disposons, et que nous avons évoqués à l'instant, et sur le sort des jeunes femmes qui se livrent à la prostitution. C'est vrai que les outils ne sont pas évidents. Sur Nantes, il y a environ une centaine de prostituées qui, pour l'essentiel, viennent des mêmes circuits Afrique et Pays de l'Est.

Il y a une sorte, non pas d'autocensure, mais aussi bien en justice qu'en police, une certaine répugnance du style : « de toute façon on n'y arrivera pas. »

Il est essentiel, et moi je m'en réjouis, qu'un certain nombre d'entre nous -pas seulement des magistrats, mais aussi les fonctionnaires de police- puissent prendre l'initiative, avoir le courage d'essayer de tirer un certain nombre de ficelles. Avec des effets un peu conjoncturels bien sûr, mais de sorte que l'on ne s'habitue pas, que l'on ne banalise pas ces choses-là en disant : « De toute façon on ne pourra pas. » Eh bien si, mine de rien, on y arrive. Moi du reste, pour un sujet proche, je vais en Slovaquie la semaine prochaine et je compte bien essayer de tisser un certain nombre de liens avec des collègues, avec l'Ambassade de France, et avec les services de police pour essayer d'avoir une prolongation de nos actions sur le plan local.

Personnellement, je crois beaucoup au mandat d'arrêt européen -on parle aussi d'un procureur européen-. On voit donc se tisser des possibilités de compétence européenne. C'est bien la moindre des choses quand on voit que les trafiquants et les criminels de tout bord ne sont aucunement gênés, eux, par les frontières. Nous avons, c'est vrai, des systèmes législatifs et procéduraux extrêmement différents, singulièrement avec les pays anglo-saxons, mais nous devons incontestablement avoir des marges de progression. Il y a le problème de la coordination qui est une vraie question. Il faut d'abord dépasser des politiques qui consistent à dire : « je suis maître de mon dossier ». Il faut que l'on puisse au moins sur le plan national, voire évidemment sur le plan européen, raisonner en terme d'efficacité. Qu'est ce qui importe ? C'est effectivement de mettre en exergue les trafics, c'est ensuite de réprimer et de mettre ces trafiquants à l'ombre, enfin de mesurer effectivement l'impact.

J'ai été dans ma carrière aussi bien aux Antilles que dans l'Océan Indien, notamment pour de gros problèmes de stupéfiants. On n'est pas éloigné à ce moment là de la réflexion qui consiste à dire :

« A quoi sert de faire une saisie ? Quel préjudice réel va subir la filière et l'organisation du trafic ? ». C'est vrai que les outils procéduraux dont nous disposons, notamment pour la protection des victimes que sont les prostituées, ne sont pas fabuleux. Ces derniers mois et ces dernières années, ils ont été un peu améliorés. Je pense notamment au témoignage anonyme, un décret du 31 mai 2003 -ce n'est pas très vieux- qui vient renforcer les possibilités du témoignage anonyme que l'on voit dans le PV de police : « de source anonyme ». La personne est entendue mais on accepte, sous contrôle d'un juge, qu'elle témoigne -témoignage parfaitement recevable- sans donner ni son identité ni son domicile. C'est une piste.

Le dispositif français s'est récemment plutôt orienté sur une pénalisation de la prostituée que sur celle du client. Pour le moment on ne voit pas venir, c'est peut-être une provocation et peut-être de l'ordre moral, une pénalisation systématique du client qui, sans aucune exhibition sexuelle, achète des prestations sexuelles.

On n'est pas non plus en Hollande avec la légalisation inverse. Mais on peut sans doute rêver de ce qui serait une disposition très simple.

Client, prostituée, proxénète. Le client, nous n'avons comme outil par hypothèse que celui de l'exhibition sexuelle. Je sais qu'un certain nombre de juridictions, notamment à Bordeaux, se sont orientées avec plus ou moins de succès vers cette piste. Bien évidemment, il faudrait échapper à un schéma qui consisterait à transformer les policiers en voyeurs. Dans certaines des circonstances qui m'ont été rapportées, pas seulement sur Nantes mais dans d'autres secteurs, les ébats sexuels du client ont effectivement un caractère public. Indépendamment des troubles de riverains et des plaintes effectivement très transparentes qui ont été communiquées dans le dossier que vous nous avez passé hier, ils peuvent effectivement constituer une infraction pénale.

Personnellement, et sans donner pour instruction aux policiers d'aller vers cette voie là qui comporte toutes sortes de dérives, je ne m'interdis pas de poursuivre de ce chef là, à partir du moment où ce serait caractérisé. En ce qui concerne la pénalisation, désormais, du racolage passif. On peut en débattre. C'est un outil que le peuple français, par l'intermédiaire de ses élus, a voulu mettre dans les règles du jeu. C'est vrai que les orientations peuvent être différentes, selon que l'on est policier ou magistrat. S'agissant notamment de cette loi du 18 mars 2003, l'éclairage de l'avis du Conseil Constitutionnel impose d'une part d'avoir la caractérisation du trouble sur la voie publique et, de manière peut-être un peu hypocrite, l'exigence d'avoir dans la démonstration exclu que la prostituée agissait sous la contrainte. La difficulté, par hypothèse, c'est qu'une grande partie des femmes qui sont entendues ou gardées à vue rejettent toute dépendance et contrainte pour des raisons que l'on connaît bien. Toutefois cet outil là ne doit pas être mis de côté, car il permet -c'est d'ores et déjà le cas sur Nantes- d'avoir un certain nombre de petits bouts de pistes. Nous avons ainsi des ouvertures d'information judiciaires qui permettront, je l'espère, d'avancer de la même façon que notre collègue niçois.

C'est quelque chose qui me paraît tout à fait essentiel : pouvoir utiliser au maximum les outils qui nous sont donnés.

Les juridictions pénales -parisiennes notamment- seront peut-être amenées à examiner la situation juridique et pénale de femmes qui se sont prostituées en violation de la loi, par rapport au racolage passif. Les possibilités de sanction sont toutefois à la fois limitées -heureusement du reste-, mais aussi variées. On peut très bien avoir de la reconnaissance de culpabilité sans sanction, avoir des possibilités d'ajournement etc... Tout le problème, c'est de ne pas faire un traitement individuel, puisque la justice pénale en France et ailleurs, traite une personne et non pas un phénomène. Mais c'est d'essayer d'inscrire les actions que l'on peut mener dans une politique cohérente, c'est-à-dire, « à quoi cela va servir ? Est-ce que l'on va déplacer le phénomène, est-ce que les prostituées bulgares et slovaques ou d'un certain nombre de pays de l'Est vont quitter Nantes pour aller à Bordeaux ou à Brest, en fonction de la politique qui sera menée par la police sur les recommandations et les instructions du Ministre de l'Intérieur ou par le procureur de la république, s'agissant de la politique pénale que l'on va mettre en place ?

Je reviens aux problèmes de coordination. Je ne serais pas particulièrement satisfait si dans quelques mois, on me disait : c'est très bien, il n'y a plus que 10 prostituées, et si je ne savais pas ce qu'il est advenu des 80 qui sont parties...

Peut-être que mon collègue de Saint Nazaire, de Brest ou de Rennes, verra apparaître ces femmes sous d'autres identités.

Je ne fais pas d'angélisme. Comme procureur de la République, je suis avant tout serviteur de la loi. Nous l'adaptions et nous la soumettons aux collègues du siège. Mais il est indispensable, et pour moi c'est une règle d'urgence, qu'il y ait une coordination à tout le moins régionale. Nous l'avons curieusement dans le cadre des stupéfiants. On voit des circuits dans notre région du grand Ouest et l'on a, de manière relativement efficace, ce groupe un peu étonnant que l'on appelle Groupe d'Intervention Régionale ; c'est une structure qui n'a pas vraiment de couverture juridique mais qui permet de mettre en réseau un certain nombre de services de police, du fisc, des douanes et d'autres administrations. Nous avons cette culture pour les stupéfiants. Nous ne l'avons manifestement pas pour le phénomène prostitutionnel.

Ce n'est pas très compliqué, soit de prendre nous-mêmes les initiatives, soit que du côté de la chancellerie ou de la législature, des réflexions régionales soient menées pour voir comment on mesure l'impact de politiques pénales, avec des phénomènes de transvasements de Nantes vers Brest etc... Ce qui ne fait que repousser le problème. Cela donnerait une satisfaction momentanée à des riverains. Je ne suis pas complètement sourd à l'expression des gens qui ne supportent pas les désagréments auxquels ils sont confrontés et qui n'ont rien à voir avec la détresse humaine des femmes qui sont prostituées. Mais ils ont aussi leur légitimité à être écoutés et être pris en compte.

Ce sont quelques pistes que je pose là avec le dispositif législatif qui est en perpétuelle évolution. Tous les trois mois, on a des dispositions procédurales qui changent. On a donc tout intérêt à s'adapter, pas seulement nous du reste, mais les policiers et les gendarmes qui travaillent à nos côtés.

Donc protection encore modeste, mais on y arrive un peu, du témoignage de la victime. Raisonner un peu plus en réseau au niveau régional, national et pourquoi pas européen. Il faut que l'on aille au-delà de la compétence territoriale. Qu'il y ait un pôle régional de grande criminalité, ce serait quand même un premier et bel objectif que de s'intéresser au phénomène prostitutionnel et d'avoir le courage, l'envie, la disponibilité, l'intérêt d'aller voir dans les pays qui sont producteurs de ces actions criminelles et délinquantes.

Et puis toutes ces actions qui sont menées, et vous les évoquiez avec réserve et vous avez raison, des mesures là aussi pas tout à fait symétriques entre le trafic de stupéfiant et la traite des êtres humains sur les conséquences sur les patrimoines. A ma connaissance, il n'y a pas forcément les mêmes dispositions qui permettent, en fonction de conventions européennes notamment, de saisir dans un autre pays, les moyens immobiliers de certains auteurs de trafics dans le domaine de la prostitution, du proxénétisme et de l'organisation criminelle.

C'est le rôle des élus d'initier un certain nombre de dispositifs pour peu qu'ils soient cohérents. Il est indispensable qu'on fonctionne aussi en réseau au niveau local avec les partenariats associatifs. Je crois qu'il faut en effet que l'on puisse avoir des propositions alternatives et dans le cadre d'une politique pénale, à la fois le respect de la loi et le souci de la situation individuelle de la femme qui a été contrôlée, qui pourrait être poursuivie, qui a ou qui pourrait envisager de témoigner.

Chacun porte sa pierre, par exemple quand on est militant dans une association qui se préoccupe du sort des prostituées. Là où on fait avancer les choses, c'est lorsque l'on commence à raisonner non seulement dans sa propre sphère mais à la marge de celle des autres. Tout en disant, sans qu'il y ait de confusion : je ne suis pas travailleur social. Pour autant, si chacun dans ces missions là est susceptible de prendre en compte en amont et en aval les conséquences des décisions que nous sommes amenés à prendre, je suis convaincu que nous aurons un tout petit peu progressé.

Indépendamment des objectifs à long terme, il faut aussi que l'on travaille sur le quotidien pour savoir comment les actes que nous posons les uns les autres, sont susceptibles ou non de faire évoluer la situation des prostituées, ici, ailleurs ou à côté.

Cette approche partenariale n'est pas forcément facile à mettre en place ; il faut apprendre ou réapprendre à se parler et à s'écouter, même si l'on n'est pas toujours d'accord, même si l'on a des objectifs qui sont totalement différents. Mais c'est à mon avis à ce prix que l'on pourra voir évoluer, de manière modeste mais pragmatique, les choses sur le terrain.

**Dominique Raimbourg :**

**Merci Monsieur Huet de votre présentation.**

**Gilbert Ledauphin :**

Je peux dire que les acteurs de l'action sociale sont aussi un peu désabusés par la difficulté qu'ils ont à pouvoir intellectuellement concilier le témoignage anonyme, la victime prévenue, l'étranger en situation irrégulière. Je vous renvoie vraiment un message fort, que j'ai entendu de ma modeste place : « A quoi ça sert de toute façon, il vaut peut-être mieux qu'elles soient en France à vivre dans les conditions que l'on sait, que d'être renvoyées dans leur pays, retrouvées par les proxénètes puis renvoyées en Belgique, etc... De ma modeste place, ce message est très difficile à contrer. Parce qu'il est cohérent sur un plan intellectuel.

**Jean-Marie Huet :**

Vous avez raison. Je prends un exemple. Certaines associations d'accueil de populations venant de certains pays, ne rendent à mon humble avis pas nécessairement des services aux personnes qu'elles accueillent de manière tout à fait fictive, avec des adresses parfaitement bidon. Quelle est la réalité et le caractère concret de l'accueil ? C'est dire qu'il y a des choses qui pourraient gagner en cohérence. Si le tribunal est saisi d'une victime prévenue, accompagnera-t-il sa décision d'un traitement social ? Favorisera-t-il la régularisation ? Oui c'est vrai, est-ce qu'il ne vaut pas mieux qu'elle reste ici ? Je vois bien les contradictions, les ambiguïtés auxquelles les travailleurs sociaux peuvent être confrontés. Il ne m'appartient pas de refaire les lois. Il faut se saisir de toutes les dispositions qui sont les plus intéressantes pour faire avancer les choses.

**Gilbert Ledauphin :**

Hier l'élue d'Angers a signalé que le phénomène avait plus ou moins disparu de la ville d'Angers, sans pouvoir expliquer pour quelles raisons. Nous avons aussi constaté sur Brest, il y a quelques semaines, une disparition du jour au lendemain de ce phénomène. Il y a eu quelques entrefilets dans la presse. Est-ce qu'en n'ayant pas de discours sur l'aboutissement de politiques mises en œuvre, le sentiment des riverains n'a pas été que finalement les évolutions sont l'effet naturel de l'air du temps, et bien peu l'effet des actions publiques ? La fin du phénomène sur Brest ces derniers mois n'a quasiment fait l'objet d'aucune prise de parole publique. C'est probablement la conséquence d'opérations qui se sont passées ailleurs et le sentiment des riverains qui étaient le plus mobilisés, c'est que finalement la justice, la police, la ville se sont globalement peu préoccupées de cette question.

**Jean-Marie Huet :**

Je crois qu'il faut communiquer. Les élus le font. Je pense que c'est une exigence, pour nous institution judiciaire, d'avoir des spécialistes de la communication pour expliquer, sans nécessairement convaincre, mais expliquer quelles politiques on mène, quels en sont les résultats - bons ou mauvais- de manière transparente. Et que ce ne soit pas encore une fois uniquement conjoncturel. Le grave risque que je vois dans ces opérations de déplacement, ce n'est pas seulement des déplacements géographiques, mais le fait de reculer dans des zones moins protectrices, moins éclairées, avec de pires conditions d'hygiène et de santé etc... et que l'activité subsiste dans des conditions plus précaires encore. C'est tout le problème du travail en profondeur. Des raisons conjoncturelles de déplacement peuvent échapper aux initiatives publiques. Mais je pense que les élus et nous avons à rendre des comptes.

**Anny Roucolle :**

La loi de Sécurité Intérieure permet de poursuivre plus facilement les personnes prostituées, donc les victimes, c'est vrai que c'est plus facile que de poursuivre véritablement les proxénètes. Je voudrais revenir à ce que disait Monsieur Lain hier : avez-vous eu l'occasion d'interpeller et de condamner des proxénètes pour proxénétisme aggravé ? Ont-ils payé les amendes, sont-ils allés en prison, et qu'est de venu l'argent de ces amendes, argent qui aurait pu être récupéré ?

**Jean-Marie Huet :**

Je ne suis à Nantes que depuis quatre mois. Il y a des gens qui sont condamnés à des peines lourdes. La problématique financière est moins simple. Vous avez le problème de la saisie de biens immobiliers, quelque fois des blocages de comptes. Mais les peines d'emprisonnement sont lourdes. A Nantes, à Nice et ailleurs. C'est une évidence.

**Philippe Dorcet :**

Les peines sont quand même assez sévères. Les juridictions savent que ce n'est pas forcément très utile de condamner et de mettre une peine d'amende à l'arrivée. Si vous mettez 2 millions d'Euros d'amende à un proxénète bulgare, vous avez une chance pour que ce ne soit jamais recouvré. Plus intéressant est au contraire la saisie possible des biens. Quand ils sont assez sots pour acheter une Ferrari et rouler avec, on la prend. Mais j'allais dire que c'est « peanuts » par rapport à ce qu'on pourrait faire.

**Dominique Raimbourg :**

**Je vais passer la parole à Madame Svevo.**

**Maria Paola Svevo :**

Je parlerai ici de l'expérience Italienne. Et demanderai s'il est possible de lutter efficacement contre les trafiquants tout en garantissant les droits des victimes. S'il est possible de défendre les victimes tout en luttant contre les trafiquants.

J'analyserai l'expérience italienne, une expérience qui a 4 ans de vie, une expérience atypique dans le panorama européen fondé sur un article, l'article 18 de notre loi sur l'immigration. C'est un texte qui a été voulu par les associations avec les autorités, les parlementaires, le gouvernement.

Pourquoi avons-nous mis cet article dans la loi sur l'émigration ? Parce que nous avons vécu en Italie un grand changement de la prostitution à la fin des années 1980 avec une prostitution presque totalement étrangère, venant de l'Albanie, de la Roumanie, et maintenant surtout de l'Ukraine et du Nigeria. Dans les grandes villes, presque toute la prostitution de rue est étrangère. C'est une prostitution très dure. Il y a des victimes, une exploitation très dure des victimes. Les prostituées sont échangées entre les différentes mafias, elles sont vendues, elles sont tuées, et maintenant elles sont tuées surtout si elles sont enceintes.

Maintenant il y a plus de fantaisie ; on ne tue plus les prostituées, on vend aussi les petits enfants des prostituées. On a eu une filière qui vendait aussi les petits.

La prostitution est gérée par des structures organisées au niveau ethnique, surtout par les Slaves et les Albanais qui ont des liaisons très fortes avec les mafias locales, surtout dans les régions stratégiques. Elles servent aussi d'organisations criminelles mineures pour le passage et le transit des autres affaires.

S'il y a un système intégré de traite, on doit avoir un système intégré de lutte. La coordination, ce n'est pas un problème. La coordination, c'est LE problème. Parce que si l'agent qui travaille sur le terrain et qui rencontre la victime prostituée, ne connaît pas la politique générale, il ne pourra pas contribuer à la lutte contre la traite. C'est essentiel. Je trouve que le système au niveau local, c'est le plus important. Pour les grandes mafias, pour les filières, il y a les autres autorités spécialisées. Mais les contrôles de routine dans les cabarets, les bars, toutes les activités dans lesquelles on peut être confronté à la prostitution, dans ces lieux d'activités semi-légaux où l'on peut trouver la traite, les contrôles de routine sont des contrôles sur le terrain. Et quand je parle de contrôle de routine, je parle de contrôle de la loi sociale, de la loi du travail, le contrôle continu sur les lois normales. C'est cela qui dérange les entrepreneurs.

Vous avez vu hier l'entrepreneur hollandais qui disait que l'on peut considérer la prostitution comme un travail normal et qu'il ne veut pas de contrôle. Les contrôles systématiques sont le moyen le plus efficace pour faire une vraie prévention de la traite.

Nous avons pu faire quelque chose dans les villes dans lesquelles il y a eu une coordination entre la police, les magistrats, la police urbaine et les associations.

L'article 18. La finalité de cet article est de permettre aux femmes de nationalité étrangère exploitées sexuellement d'échapper à la violence et aux intimidations des organisations criminelles en acceptant de participer à un programme d'assistance et de réintégration sociale, afin d'obtenir un permis de séjour et de permettre dans le même temps de lutter contre les trafiquants. Il y a deux finalités : défendre la victime en tant que victime, pas en tant que témoin, et lutter contre les trafiquants.

Deux conditions sont nécessaires pour démarrer la procédure :

- L'existence d'un danger réel pour l'intégrité physique de la victime, soit parce qu'elle a accepté de témoigner, elle a peur et elle peut entrer dans cet article, soit parce qu'elle a essayé par ses propres moyens de se soustraire à l'emprise de l'organisation criminelle. Elle ne veut pas témoigner, elle veut sortir de cette entreprise criminelle et elle veut être défendue.
- L'avis favorable des instances qualifiées (police ; juges ; services locaux d'assistance sociale ou ONG spécialisées qui sont inscrites dans un registre)

Le règlement complémentaire de mise en place de l'art. 18 précise les deux voies possibles pour parvenir à l'octroi d'un permis de séjour et les droits qui en découlent.

- a) une voie dite « sociale », lorsque ce même permis est délivré suite à la constatation, par les services locaux d'assistance sociale ou d'autres organismes spécialisés (enregistrés auprès des autorités), d'un climat de violence et d'intimidation contre la victime, et ceci indépendamment de l'existence d'une procédure criminelle, d'une plainte ou de toute collaboration avec la police ou la justice.

Dans ce cas le service social présente à l'autorité compétente qui est le préfet de police une demande de permis de séjour que celui-ci devra délivrer après vérification du danger réel pour la victime, de l'existence d'un programme d'assistance à la victime, du consentement de la victime à suivre ce programme et de la prise en charge de la victime par des services spécialisés.

- b) une voie judiciaire, lorsque le permis de séjour est délivré à la suite d'une procédure criminelle, pendant laquelle la victime a fourni des informations significatives ou a rendu un témoignage lors d'un procès, ou encore a porté plainte contre ses exploiters. Cette procédure ne fait que reproduire un modèle déjà largement expérimenté de permis de séjour délivrés « pour raisons de justice », en tant qu'incitation et/ou reconnaissance pour les victimes d'actes criminels qui offrent une contribution substantielle menant à l'arrestation des responsables de ces actes et, plus généralement, à faire obstacle au crime organisé ;

Le parcours social n'exclut pas l'objectif de faire obstacle aux organisations criminelles. Au contraire, une fois que les opérateurs du programme d'assistance auront gagné la confiance de la victime, elle aura vraisemblablement moins de réserves avec la justice, puisqu'elle sait qu'elle ne sera pas abandonnée à elle-même et qu'on lui a déjà reconnu un statut de victime.

Le statut de victime comprend : l'accès aux services d'assistance, la possibilité de suivre des études, l'inscription dans une agence pour l'emploi et la possibilité d'être employée par un tiers.

Le permis peut être révoqué s'il y a interruption du programme, une conduite incompatible avec les finalités du programme et si les conditions qui en ont motivé la délivrance n'existent plus.

Quand elles ont terminé les premiers 6 mois, si la victime est titulaire d'un travail, le permis peut être prorogé ou renouvelé pour une période égale à la durée du contrat de travail ou, dans le cas d'un contrat à durée indéterminée, selon les modalités prévues par la loi pour ce type de séjour. Donc le séjour peut être indéterminé si le Contrat de travail est indéterminé. Si le titulaire suit des études agréées, le permis peut être transformé en permis de séjour pour étudiants.

Vous comprenez que pour ce travail il faut une forte coordination. Et l'acceptation de ces principes par tous les acteurs, juges, police, assistants sociaux et pouvoirs publics, surtout au niveau local.

Les Résultats obtenus par l'application de l'art.18 de la loi sur l'immigration :

L'application de l'art.18 a permis à des sujets considérés comme faibles et marginalisés, des sujets qui avant étaient pris et expulsés (notamment, des femmes immigrées clandestines, exploitées comme prostituées) d'obtenir un « statut » de victime, assorti d'une série de droits civils et sociaux, d'une protection judiciaire et d'une assistance sociale.

Vous pensez que cet article, c'est l'unique article qui permet à une personne qui est en Italie en forme de clandestinité de rester dans le pays. C'était très délicat. Mais nous pouvons dire aujourd'hui, après trois ans de gestion, que cet article n'a pas été manipulé. Il aurait pu l'être, c'est la grande difficulté. Il n'est pas devenu la voie pour obtenir un permis de séjour. Et tout cela grâce à la bonne collaboration entre les forces de l'ordre et les services sociaux.

Je vous dirai surtout une chose. C'est que lorsque la victime est protégée, à la fin elle dénonce. Suite à l'entrée en vigueur de l'art. 18, sur une période de deux années (1999-2001), la Caritas (Secours Catholique) de la Région Lombardie a hébergé 380 femmes, dont 258 ont fini par porter plainte contre leurs exploiters et 30 ont présenté une demande de protection sociale. Il y a eu 42 abandons (1 femme sur 9). 11 femmes, enfin, ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine. Au niveau national, durant la première année d'application, nous avons 1755 demandes d'insertion dans le programme. Les permis ont été 1148 et les permis de séjour octroyés 803, soit 70%. Sur les permis de séjours octroyés, 70% dérivent de la collaboration avec la police et le juge. Donc vous voyez qu'au niveau local, et qu'au niveau national, on confirme que si la victime ne dénonce pas tout de suite, si elle est rassurée avec un programme, elle finit par accepter de dénoncer.

Résultat pour la lutte contre la criminalité. C'est difficile de donner des statistiques. On ne sait jamais à qui demander les données. C'est aussi difficile pour une autre raison. L'article 18 est un article humanitaire, et c'est difficile de déterminer la lutte. Parce qu' il n'y pas encore en Italie de loi spécifique contre la traite. Le Parlement est en train de le faire. Pour appliquer l'article 18, on applique le délit d'exploitation sexuelle, mais il n'est pas proportionné à la gravité de la traite. Ou le délit d'esclavage qui est très difficile à prouver.

Dans le rapport annuel du Procureur général de la République de la Cour de Cassation, on a dit que l'article 18, la concession d'un permis de séjour pour protection sociale, rend plus facile les tentatives de la victime de se soustraire aux conditions des groupes criminels et rend possible une collaboration aux enquêtes.

L'art. 18 a conduit à des échanges fructueux entre toutes les parties concernées par l'application de la loi : elles ont été obligées de travailler de manière coordonnée et de rechercher des formes de coopération plus étroite (protocoles, ententes, travaux interinstitutionnels), à concevoir des formations communes où l'objectif social et l'objectif de lutte contre la criminalité sont perçus comme objectifs communs, dans les respects des compétences de chacun.

Il y a dans cette coopération deux éléments clés. On a besoin des dispositions prévoyant des moyens de concertation, tels que : des protocoles d'entente ; des groupes de travail multidisciplinaires pour promouvoir l'échange d'information, les bonnes pratiques et la coordination des actions ; l'identification des interlocuteurs dans chaque organisme ; la définition des périmètres d'intervention et de collaboration ; l'optimisation des ressources ; une coopération qui vise l'équilibre entre les intérêts et les objectifs de chaque partie.

Egalement la formation des acteurs (qu'il s'agisse de la police, des juges ou des acteurs du domaine social) afin de les préparer à la mise en place des modèles d'approche multidisciplinaire et de permettre, notamment aux forces de police, d'arriver à l'identification de la victime au sein des secteurs « semi-légaux » qui sont un terrain très favorable à la traite des êtres humains.

Nous avons eu aussi des résultats sur la question de la prostitution. Dans cet article 18, sont intervenues beaucoup d'associations, des organisations religieuses et laïques qui ont géré les programmes. Il y a dans ces programmes des différences idéologiques. Certains sont centrés sur le changement de vie, la reconstitution de la personne, la possibilité de s'adresser à d'autres femmes pour les convaincre de changer leurs conditions de vie et de lutter contre les trafiquants. Et le permis de séjour est l'outil pour soutenir ces changements. Il y a d'autres programmes qui sont plus favorables à l'autonomie, l'autonomie personnelle et économique. Mais il est intéressant de voir que

ces associations qui ont différentes positions sur la prostitution se sont formellement opposées à ce que la prostitution de femmes étrangères soit considérée comme du « travail sexuel ».

C'est vrai que l'on ressent toujours ces différences idéologiques en Italie. Nous parlons de la traite et nous ne parlons pas de la prostitution. Parce que sur la traite, nous sommes tous d'accord. Mais pas sur la prostitution. Mais toutes ces organisations sont en train de faire différents parcours. Et la question de la traite risque d'être utilisée pour faire décoller le système réglementariste. Il y a là de vraies préoccupations. Nous nous trouvons face à une nouvelle lutte pour défendre les principes de notre loi abolitionniste.

Aujourd'hui au parlement, nous avons une discussion sur la loi sur la définition de la traite. Et nous avons aussi un projet de loi du gouvernement qui est très semblable au vôtre contre la prostitution dans la rue.

C'est très difficile pour nous parce que si l'on prohibe la prostitution de rue, cela veut dire que les autres sont autorisées. C'est détourner le système abolitionniste. Il y a une réflexion à mener.

**Dominique Raimbourg :**  
**Merci pour votre exposé.**

**Acunson Miura :**

Plutôt qu'une question, c'est une réflexion. J'ai bien écouté. Je félicite Madame Svevo. Je la connais depuis longtemps. La réhabilitation, c'est vraiment nécessaire parce que c'est un droit des personnes victimes de la prostitution. Mais je pense que les femmes qui sortent de la prostitution sont une minorité par rapport aux femmes qui rentrent chaque année dans la prostitution en Europe.

Notre atelier traite de la répression des trafics et de la lutte contre le proxénétisme. Pendant toute la journée d'hier, il est apparu qu'il faut arrêter tout le trafic. Mais ce que dit Madame Svevo est très important. Il y a trafic parce qu'il y a prostitution. C'est vrai que pendant quelques années en Europe, on ne pouvait pas parler de prostitution mais seulement du trafic, parce que la prostitution était considérée comme un choix libre.

Maintenant on commence à unir quelque chose qui ne doit jamais être séparé. Trafic et prostitution. Mais le trafic et la prostitution existent parce qu'il y a le client. Je pense qu'il y aura des conclusions à cet atelier, mais s'il faut lutter contre les mafias et les proxénètes parce que c'est vraiment de l'esclavage, on n'arrivera jamais à rien si on n'arrive pas à mettre le projecteur sur les clients. Je sais que c'est un changement de la pensée, de la culture. Mais je pense que nous sommes ici pour aller plus loin. Sinon, on dira comme dans tous les congrès, tous les séminaires : Il faut lutter contre le proxénétisme et améliorer la réhabilitation. Et on restera avec quelque chose qui est abominable, qui va contre l'idée de la démocratie et de la liberté. Si on ne prend pas une position dans ce sens, jamais on n'arrivera à évoluer dans ce champ. Il y aura un petit pas en avant, un petit pas en arrière parce que les intérêts sont trop grands.

Donc, ma réflexion et ma demande c'est, dans les conclusions, d'affirmer quelque chose de très clair contre le client. Si nous pensons que la prostitution, dans un monde évolué, démocratique, libre, n'est pas un besoin de la société, il faut arrêter cela. Et pour arrêter cela, nous avons besoin de quelques exemples comme la Suède. Je sais que la Suède est devant nous, et que nous ne pouvons pas immédiatement arriver dans notre culture, dans notre pensée à ce qui existe en Suède. Mais nous devons avoir devant nous cette possibilité. Le client doit changer sa mentalité. Si non, les femmes restent soumises à ce besoin sexuel, et c'est aussi une insulte pour les hommes. Et jamais je n'entends d'hommes dire, nous ne sommes pas des animaux, nous pouvons arrêter nos pulsions...

**Dominique Raimbourg :**  
**Merci, je suis obligé de lever la séance, pour garder le temps de la restitution. Merci à tous.**

13 juin 2003

## **8. Plénière de Clôture**

**Animation : Claudine Legardinier**

### **Restitution des 4 ateliers :**

1. **Protection, réinsertion et aide aux victimes**, Pauline Véron, adjointe au Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris
2. **Sensibilisation, éducation et prévention des risques au niveau local**, Laurence de Kergal adjointe au Maire de Rouen
3. **Coopération internationale**, Dominique de Ferrières, adjointe au Maire d'Angers
4. **Répression des trafics et lutte contre le proxénétisme**, Dominique Raimbourg, adjoint au Maire de Nantes

#### **Claudine Legardinier :**

**Merci à tous d'être revenus ici ce matin, merci à Monsieur Jean-Marc Ayrault, Maire de Nantes et à Madame Anne Hidalgo, première adjointe au Maire Bertrand Delanoë, qui arrive de la Mairie de Paris.**

**Je vous propose d'entendre tout d'abord les restitutions d'ateliers. Nous allons donc commencer par l'atelier n° 1 sur la protection, la réinsertion et l'aide aux victimes, et écouter Pauline Véron, adjointe au Maire de Paris 9<sup>ème</sup>.**

#### **Pauline Véron :**

Merci, je vais essayer de faire un compte rendu de l'atelier 1 « Protection, réinsertion et aide aux victimes » qui soit le plus fidèle possible.

Le constat principal de cet atelier a été le suivant : la prise en charge de la personne prostituée qui souhaite sortir de la prostitution doit être une prise en charge globale. Dans un premier temps, il faut notamment prendre en compte l'histoire personnelle, antérieure, de la personne prostituée. Il est nécessaire d'en prendre le temps, de voir avec la personne cette histoire jusqu'à son enfance, et de prendre en considération le milieu culturel dont elle est issue.

Madame Patricia Léger, de l'Amicale du Nid, nous a ainsi raconté l'expérience d'une personne, qui pour elle est assez révélatrice des parcours des personnes prostituées. Bien souvent, elles ont connu dans leur enfance des violences physiques ou psychologiques et notamment des violences sexuelles. Elle a résumé ce fait d'une phrase en disant que la violence est souvent un dénominateur commun dans le parcours personnel des personnes prostituées.

Madame Aghatise, qui s'occupe d'une association à Turin, nous a parlé plus particulièrement du cas des femmes nigérianes qui sont victimes de la traite. Elle nous a exposé le parcours de ces femmes et leur milieu culturel, facteurs explicatifs de la faiblesse dans laquelle elles se trouvent, leur contrainte du fait de leur situation, contraintes économiques du Nigeria, situation de polygamie et contraintes liées aux pratiques vaudou, les pratiques "juju" qui ont une très grande influence sur elles et qui servent à les tenir. Elles croient qu'elles subiront des sortes de sorts si elles dénoncent leurs proxénètes ou le réseau, elles sont complètement prisonnières de ce système articulé autour de celles que l'on appelle les « Madames », c' est-à-dire des femmes référentes avec lesquelles elles ont

une relation particulière, presque affective, au point qu'elles auraient le sentiment, en les dénonçant, de trahir une bienfaitrice.

Tous ces éléments liés à l'histoire personnelle de la personne prostituée, permettent aux associations de comprendre leur parcours et de mieux les aider.

La sortie de la prostitution nécessite un travail important, mais sur la demande de la personne prostituée. C'est un accompagnement qui doit d'abord provenir de la personne elle-même, être fait dans un choix de vie. C'est une fois que cette demande de s'en sortir émerge, au travers des différents contacts permanents avec les personnes prostituées, que le travail des associations peut s'engager. Ce travail est long, il peut prendre de deux à trois ans. La réinsertion commence d'abord par un processus de déconstruction des anciens repères avant d'engager une phase de reconstruction de la personne. Madame Patricia Léger a pu nous dire que la réinsertion implique des « renoncements », renoncements par rapport aux anciens repères. On a notamment évoqué le renoncement à un argent rapide, mais qui en même temps ne compense jamais la dureté de la situation ni le vide affectif ou les difficultés de la personne.

Ce travail connaît donc des avancées et des reculs avec des crises, compte tenu de la difficulté. C'est donc un travail de suivi permanent sur le long terme. Sachant aussi que les projections futures de la personne prostituée dans un rôle social nouveau ne sont pas toujours faciles, car ils ne sont pas toujours valorisants. Il faut effectivement quitter quelque chose de très difficile pour aller parfois vers des situations qui ne seront pas faciles ; par exemple, il y a parfois nécessité d'avoir une nouvelle formation professionnelle complète et ce n'est vraiment pas simple. Or, pour permettre une prise en charge globale et efficace des personnes qui veulent sortir de la prostitution, il faut aussi prendre en compte le contexte dans lequel la prostitution existe. C'est ainsi que l'on a pu constater partout une évolution du phénomène prostitutionnel.

Patrick Hauvuy de l'association ALC de Nice, nous a ainsi expliqué l'évolution de la prostitution dans le département des Alpes Maritimes et notamment à Nice où la nationalité des personnes rencontrées par l'association a évolué comme partout en France.

Ainsi en 1994, sur 182 personnes rencontrées par l'association, 125 étaient françaises et 19 originaires des pays de l'Est ; en 2002, sur 574 personnes rencontrées, 93 étaient françaises et 423 en provenance d'Europe de l'Est ou Centrale. L'ALC a pu compter 28 nationalités différentes avec une très grande rotation et mobilité des personnes. Cela suppose une évolution dans les modes de travail des associations qui travaillent sur le terrain. C'est ainsi que l'association ALC a mis en place une médiation culturelle et linguistique ayant recours notamment à une interprète russophone qui a permis de mieux connaître le vécu des personnes d'Europe de l'Est, et leur contexte culturel.

Cette association a dû s'adapter à cette évolution de la prostitution et donc créer de nouveaux lieux d'accueil, notamment un dispositif appelé ACSE, c'est-à-dire un accueil sécurisant réunissant différents services, permettant l'accueil, l'hébergement sécurisant, et non pas forcément sécurisé comme Monsieur Hauvuy a pu nous le dire. Il ne s'agit pas d'avoir des gardes mais plutôt de créer un contexte dans lequel les prostituées se sentent en sécurité parce qu'elles créent un lien particulier avec les personnes de l'association qui leur permette de se reconstruire et de faire des projets de réinsertion.

La prise en charge globale nécessite aussi un suivi psychologique, un suivi médical et des projets de formation professionnelle ; la mise en place aussi d'un réseau de partenariat national afin que les différentes personnes qui travaillent sur le territoire puissent aussi échanger des informations et avancer plus vite.

J'espère que j'ai été fidèle dans la restitution de cet atelier.

En conclusion il y a eu quelques questions, notamment deux interrogations majeures, l'une quant aux conséquences de la loi sur la sécurité Intérieure. Nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour savoir si la mise en garde à vue de prostituées peut éventuellement créer pour certaines des conditions de sortie de la prostitution. Les responsables associatifs présents sont très dubitatifs sur cette possibilité via ce dispositif.

La deuxième grande interrogation est liée aux financements de l'Etat, les associations constatant toutes, face à leurs projets, une grande baisse des financements publics dans le secteur de la prostitution.

Je vous remercie.

**Claudine Legardinier :**

**Merci pour l'efficacité avec laquelle vous avez restitué tout cela en huit minutes chrono. Nous allons continuer avec l'atelier n°2 sur la sensibilisation, l'éducation et la prévention des risques au niveau local.**

**Laurence de Kergal, adjointe au Maire de Rouen :**

Cet atelier a été très riche. Un constat a été clairement établi, c'est que la prostitution est une violence et qu'il n'y a pas d'excuse à la violence. Il faut responsabiliser le client et bien savoir que toute femme est potentiellement concernée par ce problème car elle peut basculer, à cause d'un accident de la vie, dans la prostitution.

La personne prostituée, cela a été dit plusieurs fois, est avant tout, une personne et doit être reconnue comme telle.

Quelques propositions ont été faites :

- Sensibiliser l'opinion publique grâce à des plaquettes d'information, des bandes dessinées comme celle faite par le Mouvement du Nid, du théâtre, des jeux de rôle. Il est souligné l'importance d'un partenariat avec les médias pour que cesse cette image dévalorisante de la femme que l'on retrouve souvent dans les journaux et à la télévision.
- Former des acteurs en contact avec les jeunes bien sûr, mais aussi faire en sorte que les parents donnent la même éducation à leurs fils et à leurs filles dans le respect de l'autre, respecter son corps, respecter le corps de l'autre, parler avec des mots non violents... Attention au langage que nous utilisons devant nos enfants.
- Parler aussi de la prostitution dans les forums à destination des jeunes, comme cela a été fait par exemple dans les Hauts-de-Seine au cours d'un forum « santé citoyenneté ». Essayer d'intégrer ce problème de la prostitution, dès qu'on peut le faire, en direction des jeunes.
- S'appuyer sur tout ce qui existe déjà, par exemple dans l'éducation nationale : s'appuyer sur les assistantes sociales, les infirmières scolaires.

Nous avons eu au cours de cet atelier trois témoignages de femmes prostituées, intéressants mais un peu contradictoires. L'une s'est dite heureuse d'exercer son « métier » entre guillemets, affirme ne pas vouloir gagner le SMIC et préférer ce qu'elle fait.. Une autre, africaine, se prostitue parce qu'elle n'a pas le choix et ferait tout pour sortir de la prostitution ; elle n'a pas de papiers et veut de l'aide pour s'en sortir. Une troisième personne, mère de 5 enfants et dans la prostitution depuis 7 ans le fait pour des raisons alimentaires et ne cherche aussi qu'à s'en sortir Ces témoignages étaient assez émouvants.

Pour revenir à nos propositions, nous avons souligné la nécessité d'avoir un projet politique global en terme de prévention, de sensibilisation, de prise en charge des soins et d'hébergement des personnes prostituées qui désirent vraiment sortir de la prostitution. Cette prise en charge pourrait s'inscrire dans le cadre des comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, en lien avec les commissions départementales sur les violences.

Voilà ce qui est sorti de cet atelier.

**Claudine Legardinier :**

**Merci. Nous poursuivons avec l'atelier n°3 concernant la coopération internationale et c'est Madame Dominique de Ferrières, adjointe à la Mairie d'Angers, qui va nous en faire la synthèse.**

**Dominique de Ferrières :**

Cet atelier « Coopération internationale » réunissait à la fois des représentants d'ONG, des élus et des journalistes. On a bien sûr réfléchi au manque d'harmonisation des politiques législatives dans les différents pays européens. Il est vrai que cela entraîne des politiques urbaines très différentes selon

les pays. Cette diversité permet d'enrichir la réflexion entre villes européennes et de tirer de chacune les expériences les plus pertinentes, mais malheureusement cette coopération européenne connaît ses limites ; elle s'avère en effet tout à fait insuffisante puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux pays de destination mais pas aux pays de transit et d'origine. Elle doit à terme s'étendre aux pays et villes d'origine et de transit de la prostitution.

Nous avons eu en cela un très bon témoignage de première expérience internationale en la matière, en la personne de Madame Gunila Ekberg qui a été coordinatrice lors d'une campagne contre la traite des femmes dans les pays nordiques et dans la région de la mer Baltique.

Cette première expérience a mené à une grande campagne en 2002, qui s'est appuyée sur 8 conférences dans les pays baltiques, c'est-à-dire la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie et différents pays nordiques. Ces 8 conférences, de niveau gouvernemental, ont réuni à la fois des ministres de la justice, des affaires sociales et des ministres chargés de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Ces pays ont estimé que cette campagne réussie n'était qu'un début pour une coopération organisée à long terme contre la traite des femmes.

Parallèlement, des campagnes nationales sur les besoins et les problèmes locaux ont été mises en place. Comment travailler ensemble quand on n'a pas de politique nationale et internationale commune ? Tout simplement en s'appuyant sur l'existant. Et cet existant est là puisque ces pays ont débuté leur réflexion pour cette grande campagne au niveau législatif international par la Convention des Nations Unies Contre la Criminalité Transnationale Organisée et le Protocole sur la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants.

Ce texte s'appuie lui-même sur trois grands thèmes : la prévention, l'assistance aux victimes et la répression des trafiquants.

Comment travailler dans l'avenir ? Pas en réinventant la poudre mais avec ce qui existe déjà. On parlait tout à l'heure du protocole additionnel à la Convention des Nations Unies. Je voudrais vous en dire quelques mots. Plus particulièrement sur l'article 9 qui traite de la prévention de la traite des personnes.

Deuxièmement s'appuyer sur des recherches et des campagnes d'information, des campagnes dans les médias ainsi que sur les avancées législatives, sociales et économiques.

Et puis surtout coopérer avec les organisations non gouvernementales bien sûr, d'autres organisations compétentes, d'autres éléments de la société civile, et savoir notamment que les Etats par le biais d'une coopération bilatérale ou multilatérale, peuvent très bien s'intéresser de façon concrète à toute personne, enfant, femme vulnérables à la traite, du fait de la pauvreté, du sous-développement, et de l'inégalité des chances.

La France a ratifié cette convention à l'automne dernier. Elle en a aussi parlé au sénat. Je vous rappelle qu'il y a eu des recommandations adoptées par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité des Chances du sénat, lors du rapport de 2000-2001. Donc s'appuyer dans un premier temps sur tout ce qui existe au niveau législatif.

Deuxième temps et deuxième préconisation, nous avons tous dans nos villes ce que l'on appelle des coopérations décentralisées, nous avons des partenariats européens, des jumelages ; dans un premier temps, au niveau de nos villes et de nos territoires, on peut s'appuyer sur ces partenariats pour développer une coopération internationale avec nos propres villes jumelles.

Il est vrai qu'il existe aussi l'OCRTEH. Pour une prochaine conférence, s'il y en avait une et nous le souhaitons, nous aimerions avoir une cartographie des nationalités présentes sur notre territoire qui soit faite par l'OCRTEH, afin de pouvoir prendre contact avec ces pays et ces villes à travers les jumelages, ces villes avec lesquelles nous avons des relations continues et suivies. Il faudrait que nous puissions travailler tous ensemble, avec les élus, la société civile, afin qu'une prochaine fois, de façon extrêmement concrète, cet atelier de coopération internationale puisse vraiment proposer à tous une autre expérience que celle des pays nordiques et des pays baltes, une coopération qui existerait entre nos villes françaises et leurs villes partenaires.

Dans nos coopérations décentralisées, il ne s'agit pas que des pays de destination mais il est bien question aussi des pays d'origine. Nous avons tous aussi des coopérations décentralisées avec des pays d'Amérique du Sud ou des pays africains, pays d'origine avec lesquels nous devons travailler.

**Claudine Legardinier :**

**Merci. La parole revient à présent à Monsieur Dominique Raimbourg, adjoint à la Mairie de Nantes, avec l' atelier n°4 concernant la répression des trafics et la lutte contre le proxénétisme**

**Dominique Raimbourg :**

Six points ont été dégagés au cours de cet atelier :

1<sup>er</sup> point : Le démantèlement des réseaux internationaux est possible. C'est ce que nous a indiqué Monsieur Dorcet, juge d'instruction à Nice et qui a réussi à remonter un réseau. Il l'a remonté au travers de la Western Union qui est l'office avec lequel travaille la poste, cet outil merveilleux qui permet d'envoyer de l'argent à l'autre bout du monde dans la journée.

Le contrôle de la Western Union lui a permis de remonter une filière bulgare. Il a été étonné, nous a-t-il indiqué, de la qualité de l'accueil qu'il a reçu en Bulgarie. Contrairement à nos idées reçues, ce sont des pays qui ont des qualités de réponses institutionnelles, des fonctionnaires de qualité, des gens qui travaillent et qui se sont mis à son service pour procéder à des arrestations de proxénètes. Ces proxénètes sont organisés à partir de quartiers de villes, et plutôt sur un mode familial. Il a notamment fait une perquisition chez un proxénète, qui lui a expliqué qu'il n'était pas le proxénète lui-même, mais qu'il était le père d'une série de proxénètes qui étaient ses enfants et que lui capitalisait un peu l'activité de ses enfants. Il y avait donc une possibilité de remonter. Et cette possibilité était importante.

Ce qui fait un peu obstacle à ces remontées au jour d'aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas su créer la même culture qu'en matière de lutte contre les stupéfiants. En matière de lutte contre les stupéfiants, il y a des habitudes de travail et de coopération entre les tribunaux. On souffre, comme nous l'a expliqué Monsieur le Procureur de la République à Nantes, de la parcellisation du travail des tribunaux et de la parcellisation du travail de la police.

Les coopérations qui ont su se monter pour la répression du trafic des stupéfiants, il reste aujourd'hui à les construire, à les monter en ce qui concerne le trafic international et le proxénétisme. Un grand espoir a été mis dans un outil qui va intervenir prochainement, issu de la progression de la construction européenne, c'est le mandat d'arrêt européen.

La mise en place d'un mandat d'arrêt européen à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 devrait permettre à n'importe quelle autorité judiciaire de faire procéder à l'arrestation d'une personne dans les 25 pays de la communauté européenne. Donc il y a là un espoir, avec évidemment la crainte que le problème ne se décale en direction des marges de l'Union Européenne, notamment du côté de l'Ukraine et de la Russie, dont tout le monde s'est accordé à dire que la criminalité organisée russe était la plus dangereuse de toutes, car c'est la plus organisée, la plus pensée.

Mais il y a du côté de la Bulgarie et de la Roumanie un espoir important. Et Monsieur Dorcet a souligné combien il avait reçu un appui de la part des autorités judiciaires locales.

2<sup>ème</sup> point : L'Afrique n'a jamais été évoquée. De l'avis général, la structuration des réseaux africains est totalement différente, avec des liens affectifs, comme cela a été souligné dans un des ateliers précédents.

3<sup>ème</sup> point : Un des intervenants a rappelé la nécessité d'avoir un discours et notamment un discours de l'autorité publique, un discours de l'Etat, un discours de la justice, un discours de la police, en direction des riverains, et en direction des populations concernées par les retombées du proxénétisme et donc de l'activité prostitutionnelle, de façon à ce que la puissance publique soit en mesure de rassurer les citoyens et qu'ils n'aient pas l'impression d'une inexistence de la puissance publique. Ce qui en plus ne correspond pas à la réalité. Car il y a une action publique importante.

4<sup>ème</sup> point : Il nous a été rappelé, notamment par Monsieur Dorcet, que ce qui pouvait être dangereux pour les personnes qui exercent la prostitution, c'est avant tout le client, et surtout certains clients,

certains pervers. D'où la nécessité de toujours penser à cet aspect là lorsque nous nous attaquons à ces questions, de façon à ne pas repousser la prostitution dans des endroits trop dangereux, trop éloignés des passants qui peuvent porter secours ou d'une possible intervention extérieure.

5<sup>ème</sup> point : La protection des victimes. Madame Svevo, sénatrice italienne, nous a fait la description d'un système de protection en direction des victimes italiennes. Ce système vise à offrir aux femmes étrangères installées sur le sol italien et exerçant la prostitution, une protection juridique au sens où cela leur permet une régularisation de leur situation avec permis de séjour et droit de travail. Cette régularisation est prévue suivant deux procédures : une procédure judiciaire qui permet d'accorder ce permis à celles qui veulent coopérer avec l'institution judiciaire, et une procédure sociale qui permet d'accorder ce permis lorsque les instances sociales considèrent que ce sont des femmes en danger. Ce qui par ailleurs permet parfois à nouveau de reprendre une collaboration avec la police. Cette procédure est conditionnelle, elle permet de travailler mais à condition qu'il y ait un projet et que ce projet soit mené. Cette procédure peut être ensuite suivie d'une régularisation sur un plus long terme. Il y a donc en Italie une réponse à cette question de l'intégration, et il y a chez nous Français une ébauche de réponse aux questions qui nous ont été sans arrêt posées, à savoir quel avenir, quelle intégration, quelles solutions pour les femmes étrangères ?

Enfin 6<sup>ième</sup> et dernier point : L'accent a été mis avec force par une intervenante sur le rôle du client. Elle a expliqué que, quelle que soit la façon de le faire, il fallait agir au niveau du client, sans quoi nous resterions réduits à répéter la même chose de colloque en colloque, à savoir qu'il faut réinsérer, lutter contre le proxénétisme, etc... L'accent doit donc être mis sur le rôle du client.

Telles étaient les conclusions brièvement résumées de cet atelier.

**Claudine Legardinier :**

**Nous avons eu droit à quatre synthèses absolument exemplaires. Comme le temps a été respecté à la minute près, nous pouvons nous offrir le luxe de vous donner la parole quelques instants, si toutefois vous voulez ajouter une chose qui vous aurait semblé être oubliée.**

**Luciana Martin :**

Je voulais poser une demande pour la France et pour l'Italie. Je travaille à la Maison des Femmes de Paris mais je suis italienne. On a évoqué la loi Sarkozy, mais on avait aussi évoqué dans le cadre des mesures d'insertion et des aides aux femmes quittant la prostitution, le danger des nouvelles lois d'harmonisation aux pratiques visant les migrants. Faire de la politique, c'est prévoir. Que prévoit-on par rapport aux contraintes, aux empêchements que nous aurons en France concernant les lois sur l'immigration, la réforme du droit d'asile, et aussi en Italie, avec l'article 18 qui favorise la sortie des femmes victimes de la traite ? Que prévoit-on par rapport à la modification des lois sur l'immigration ?

**Claudine Legardinier :**

**Première intervention à laquelle il va certainement être difficile de répondre sur l'instant...**

**Malka Marcovich :**

Dans l'atelier sur la répression, le juge Dorcet a dit qu'il y aurait des moyens avec cette future possibilité de poursuite européenne qui permettra un travail effectif au niveau européen. Mais pourquoi ne pas s'appuyer aussi, pour les pays qui ne font pas partie de l'Union Européenne, sur le protocole sur la traite des personnes et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée qui vient d'être ratifiée par la France mais qui a également été ratifiée -et qui est en passe d'être ratifiée- par nombres de pays d'origine, de transit et de destination ? Il me semble que nous avons là un outil qui sort du cadre strict européen et où les choses sont précisées de manière extrêmement construite dans le champ de la coopération judiciaire et policière.

**Acunson Miura :**

Je voudrais encore une fois vous féliciter pour cette rencontre. Je pense que c' est important d'être ensemble, élus, organisations etc. Mais je voudrais demander quelque chose. Ces rencontres ne peuvent pas s'arrêter ici. Il faut continuer de réfléchir ensemble. Il faut continuer de se voir. Je vous le demande sincèrement, car je pense que c'est un pas. Quelquefois, ces pas s'arrêtent parce que le travail s'arrête. Le travail que vous avez commencé est un exemple pour les élus d'autres régions européennes. Je demande que les conclusions et le rapport de ce qui est fait ici soient envoyés aux

autres pays, mais aussi à l'Union Européenne, au Parlement et à la Commission. C'est un exemple qui doit être connu et qui peut inspirer d'autres pays. Merci beaucoup.

**Claudine Legardinier :**

**Nous allons d'ailleurs donner l'occasion à Monsieur Ayrault et Madame Hidalgo d'enchaîner sur ce que vous venez de dire et qui est fondamental. Madame Svevo ?**

**Maria Paola Svevo :**

Je désire seulement répondre à Madame. Et lui dire qu'elle a raison. Nous sommes, nous aussi, préoccupés par le changement de politique qu'il y a dans notre pays. A chaque fois que les pays et l'Europe deviennent une forteresse, il devient plus difficile de lutter contre le proxénétisme et la possibilité de faire de la traite est plus grande. Nous avons changé notre loi sur l'émigration. Elle est devenue plus restreinte. Mais l'article 18 est un article qui a été confirmé. Nous sommes aussi en train de faire une loi contre la traite et dans cette loi il y a la confirmation de l'article 18. D'un côté il y a cette préoccupation mais de l'autre, cette bonne nouvelle.

Je pense qu'il est intéressant d'utiliser tous les outils, comme le disait Madame, d'échanger nos informations et de continuer à travailler sur ce thème. Je tiens donc à dire à cette assemblée que nous sommes avec la Suède et d'autres pays en train de créer un réseau contre le trafic des êtres humains, réseau qui se dirige surtout vers les associations féminines. C'est très important de soutenir cet outil, de l'inscrire dans ce réseau pour faire avancer nos idées. Nous avons fait une charte de principes. La charte de principe respecte les différences qui existent entre nous. La Suède représente une situation idéale, on nous dit qu'il y a le 13% d'hommes qui achètent des services sexuels en Suède, mais il y en aurait 45 % en Espagne et en Italie. Il faut donc mener une politique différente mais qui ait le même objectif. La prostitution, c'est une violence. Merci.

**Dominique de Ferrières :**

Je voulais simplement remercier les personnes qui viennent de prendre la parole puisque toutes les trois vous êtes européennes, ce qui montre bien le travail qui a été fait dans l'atelier coopération internationale. Nous sommes tous d'accord pour travailler ensemble au niveau européen. Mais sans doute ce qui pêche un peu, et c'est pourquoi une autre réunion serait sûrement indispensable, c'est la présence insuffisante de personnes des pays d'origine. Leur témoignage et leur travail, en s'appuyant sur le protocole des Nations Unies, va vraiment nous permettre d'aller plus loin dans nos réflexions.

**Esohe Aghatise :**

Juste quelques mots. La question d'avoir une politique de migration plus restreinte ne résoudra pas le problème de la traite et de la prostitution en Europe, car ce type de politique n'affecte que les plus faibles des immigrants.

Je voudrais souligner deux choses que je tire de mon expérience de travail avec les victimes ; l'essentiel pour stopper la traite est lié aux questions des lois migratoires et des lois sur leur protection. J'ai parlé de l'article 18 de la loi italienne. C'est un bon début, car il donne la possibilité aux victimes d'être protégées, d'avoir accès à un hébergement sécurisé, à un éventuel travail et d'obtenir un permis de résidence permanent. Nous avions avant la loi 10% de victimes, et maintenant 80%, qui ont le courage de porter plainte ou de témoigner. C'est donc très important.

La deuxième chose est de travailler en collaboration avec les pays d'origine. Car quoi qu'il en soit, le problème qui est à l'origine du départ des victimes de chez elles pour venir en Europe, ce n'est pas qu'elles veulent venir en Europe dans le sens d'aller vers le paradis, c'est qu'elles ont des problèmes dans leurs pays, problèmes économiques, problèmes de corruption, manque d'opportunités ; ces questions doivent être prises en compte. Ensuite les pays européens doivent chercher à avoir une collaboration. En Italie, la police italienne commence à collaborer avec la police nigériane pour poursuivre les trafiquants.

**Claudine Legardinier :**

**On va terminer avec Suzanne Képès, psychothérapeute...**

**Suzanne Képès :**

J'en ai vraiment pour un instant. Le fait d'avoir écouté pendant un demi-siècle des centaines d'hommes, sinon des milliers, m'a conduite à penser que derrière tous ces hommes, et sur le plan

international, il y a une tyrannie du pénis. C'est quelque chose à quoi je vous demande de réfléchir. C'est une maladie internationale, plus forte dans certains pays, mais très forte, et dans tous les cas, elle touche des hommes un peu immatures, un peu, un tout petit peu pervers. Il y en a beaucoup des tout petits peu pervers, des obsessionnels, des hystériques, indépendamment de la structure de caractère. Il y a une tyrannie du pénis qui a causé la prolifération des sexologues qui est une autre race détestable.

13 juin 2003

## **9. Clôture du Colloque**

**Anne Hidalgo**, Première adjointe à la Mairie de Paris  
**Jean-Marc Ayrault**, Député Maire de Nantes

**Claudine Legardinier :**

Je voudrais maintenant inviter Jean-Marc Ayrault et Anne Hidalgo à s'exprimer à leur tour.

Merci à vous d'être arrivés jusqu'ici car, comme vous le savez, les conditions sont un peu sportives. Monsieur Ayrault est fraîchement rescapé de l'arène parisienne. Il est donc obligé ce matin de passer prestement du débat sur les retraites à la prostitution. Je crois que nous lui en saurons gré. De la même façon, Anne Hidalgo est elle-même obligée de prendre les choses un peu au vol.

Je souhaitais que vous puissiez clore cette séance. Je vais d'abord dire comment j'ai ressenti tous ces échanges, ce qui vous permettra de vous exprimer et de compléter. L'objet de ces rencontres était, je crois, de repartir des réalités du terrain –tous les événements qui ont fait que vous avez dû réagir, les phénomènes de traite, les réactions des riverains...- Mais aussi de s'appuyer sur toute une réflexion qui avait été engagée.

Ce contact avec le terrain vous a permis de faire quelles avancées, où en êtes vous de votre plan d'action ? J'ai le sentiment que nous sommes au début de l'action après avoir beaucoup réfléchi. Donc Anne Hidalgo ....

**Anne Hidalgo :**

Merci, je voudrais vous remercier pour ce travail, pour la restitution passionnante qui a été faite des ateliers et vous dire que je me réjouis vraiment de cette rencontre et que je souhaite bien sûr qu'elle ait des suites. Et il y en aura, notamment à Paris. Vous serez invités à poursuivre ce travail et on organisera cela bien sûr avec Jean-Marc Ayrault, et l'ensemble des municipalités présentes. Mais je me réjouis aussi d'entendre des choses concrètes. De voir que l'on sort des débats philosophiques qui sont certes importants et qu'il ne faut pas occulter, mais qui face à la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés dans nos villes, méritent de nous éclairer mais surtout de laisser place à l'action.

A Paris, les associations nous ont aidés à découvrir et à approcher les réalités difficiles du terrain. Je crois qu' en qualité d'élus, nous avons beaucoup de mal à avoir une connaissance réelle et précise de l'évolution des phénomènes prostitutionnels ; c'est donc à partir de la connaissance que les associations nous ont permise d'avoir, que nous avons fait le choix de mettre en place une équipe, un comité de pilotage qui n'est pas du tout le lieu d'élaboration d'un énième rapport sur la prostitution. Il s'agit bien d'un lieu où l'on se réunit très fréquemment, à peu près toutes les trois ou quatre semaines, avec magistrats, police, ville, et l'ensemble des groupes politiques de l'Hôtel de Ville. J'ai tenu à ce que tous les présidents de groupe, quel que soit leur parti, participent à ce comité de pilotage et bien sûr les adjoints au Maire de Paris.

Nous avons travaillé avec les associations à essayer de comprendre l'évolution du phénomène sur Paris. Jusqu'en 1995, il y avait plutôt une baisse du phénomène prostitutionnel, et à partir de 1995, c'est l'explosion, notamment avec l'arrivée des jeunes femmes de l'Est. Nous avons vu aussi que cette prostitution, liée à la traite des êtres humains, est faite de violences terribles. Les femmes risquent leur vie en permanence et sont en situation de captivité et d'esclavage. Il nous fallait approcher cette réalité et nous demander, face à cette situation, quels étaient nos moyens d'action, les moyens d'actions d'une municipalité, qui sont par définition limités à son champ de compétences.

Il s'agit bien sûr du travail vis-à-vis des riverains qui marquent de l'exaspération, mais qui je dois le dire expriment aussi de la compassion et de la compréhension par rapport à ce qui se passe. Donc, vis-à-vis des riverains, le travail que nous avons entrepris a été un travail d'explication, mais aussi un travail très concret sur les aménagements urbains, sur l'éclairage, sur la propreté autour des lieux de prostitution, toutes avancées concrètes.

Et puis il y a un travail vis-à-vis des personnes, des femmes ou des hommes qui sont pris dans cette prostitution. Là, le travail est possible à travers les associations. La Ville de Paris a accru de façon considérable les subventions. Sous la précédente mandature, elles étaient de l'ordre de 45 000€..

Aujourd'hui nous sommes passés à 600 000 € de subventions attribuées à toutes les associations qui travaillent auprès des personnes prostituées. Dans ce champ là, il y a des associations qui travaillent sur la prévention, notamment la prévention des risques liés au Sida ou à des maladies sexuellement transmissibles.

Mais nous travaillons aussi sur la question de la réinsertion sociale et professionnelle. Claude Boucher, par exemple, qui est dans la salle et qui préside "les Amis du Bus des femmes", travaille notamment avec l'ANPE sur un programme de réinsertion, de formation de personnes prostituées qui souhaitent sortir de la prostitution. Nous avons donc ce type de programme. Mais nous avons aussi un travail avec les associations sur l'hébergement d'urgence mais aussi sur les possibilités d'hébergement sécurisant qui permettent aux personnes de sortir de la prostitution et des réseaux, de se mettre à l'abri et de commencer le travail de reconstruction.

En même temps ce travail là est limité par les moyens d'une municipalité. La Ville ne peut pas se substituer à l'Etat. Moi aussi je me joins au cri d'alarme qui est lancé par beaucoup d'associations qui viennent nous voir en nous disant que les budgets d'Etat sont réduits, justement sur tous ces programmes d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle. Elles se retournent vers nous, grande ville, capitale, pour nous demander de suppléer cette carence. Ce n'est pas possible, la Ville de Paris n'a pas le budget de l'Etat, n'a pas le budget de l'Action Sociale de l'Etat. L'Etat doit jouer pleinement son rôle s'il est conscient, et j'espère qu'il l'est, du problème qui nous est posé, qui est d'abord un véritable problème humain, mais aussi un problème de civilisation.

Nous sommes en train de développer deux autres axes très importants, la sensibilisation et la formation du grand public sur les réalités de la prostitution à Paris. Dans l'imaginaire de certains touristes, Paris reste une ville dans laquelle on vient aussi pratiquer une forme de tourisme sexuel. Ce qui avait été fait notamment du côté des campagnes d'information sur la prévention du tourisme sexuel concernant les enfants nous intéresse, et c'est quelque chose que nous voulons faire à Paris, notamment avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et avec les grands organismes qui travaillent sur le tourisme.

Il y a également une deuxième piste importante : c'est celle de la prévention, de la sensibilisation et de l'information des jeunes dans les lycées et les collèges. Parce que l'on peut constater, et les associations le font en permanence, que sur le terrain les clients sont souvent de très jeunes hommes.

Et là on peut s'interroger. On est dans une société qui a quand même évolué du point de vue des relations entre les hommes et les femmes. Comment se fait-il que de jeunes hommes ne pensent leur entrée dans la sexualité qu'à travers la prostitution, alors que les rapports entre filles et garçons sont très libres dans notre pays ? Je crois qu'il y a là une interrogation majeure par rapport à l'avenir.

Le dernier sujet que je voudrais aborder n'est pas de la compétence de la Ville de Paris. Mais la question des clients, nous voulons la traiter sous l'angle de la sensibilisation et de l'information. Je crois que nous devons lever le tabou. Je ne parle pas de la répression du client. Mais je parle quand même de lever ce tabou qui consisterait à dire que dans cette chaîne de commerce du corps humain, il y a ceux qui sont à l'origine, les proxénètes qui sont considérés comme des délinquants. Il y a les prostituées qui malheureusement du fait de la loi Sarkozy sont aussi considérées comme des délinquantes. Et puis au bout de la chaîne, il y aurait le consommateur qui finalement n'aurait rien à voir avec tout ça. Quand il y a eu des campagnes de boycott vis-à-vis de pays qui pratiquaient l'apartheid, il y a eu des mouvements d'opinion, des campagnes d'information très larges qui ont permis de faire reculer ce type de pratiques qui ne peuvent pas s'inscrire dans une démocratie. Je

pense qu'il faut aussi une mobilisation de l'opinion, une sensibilisation pour dire que la prostitution, c'est une violence, la traite des êtres humains, c'est de l'esclavage, et que ce n'est pas cette société que nous voulons construire pour nos enfants et pour ceux qui viendront après.

**Claudine Legardinier :**

**J'aimerais que l'on revienne un instant à cette question du client, dont Suzanne Képès nous a brièvement résumé la silhouette. Auparavant, je m'adresse à vous Jean-Marc Ayrault qui n'avez pas souhaité vous jeter sur le premier arrêté venu pour régler ce problème, comme ce fut parfois le cas, un peu hâtivement, dans certaines villes. Vous avez voulu écouter le terrain et prendre aussi le temps de la réflexion.**

**Jean-Marc Ayrault :**

Au départ il y a une situation que l'on retrouve à Paris à une échelle beaucoup plus grande comme dans d'autres capitales européennes, mais une situation que l'on retrouve assez proche dans des grandes villes françaises qui jusqu'à ces dernières années n'étaient pas concernées par le phénomène, j'allais dire, de rue. La prostitution existait, notamment à Nantes, mais elle était assez peu importante. Aujourd'hui elle apparaît dans la rue. C'est une centaine de femmes environ et les riverains des quartiers concernés voient cette situation qui les heurte, qui les choque, qui les révolte.

Et puis il y a aussi les citoyens dans leur ensemble qui découvrent tout d'un coup un phénomène d'exploitation, d'esclavage qu'ils connaissaient en théorie, mais qui se trouve soudain en face d'eux. Donc une demande presque sociale de solutions immédiates, même si je pense que les gens sont assez conscients de la difficulté de régler un problème comme celui-là par un slogan ou par une mesure expéditive. Il n'empêche que la pression des riverains -et tous ceux qui sont ici et qui font face à ces situations dans les villes la connaissent aussi- est très forte. C'est la demande d'agir tout de suite. Notre démarche n'a pas consisté à faire croire qu'on avait la solution miracle. D'une certaine façon, on ne voulait pas non plus rentrer dans une espèce de logique hypocrite du genre : « cachez cette prostitution que je ne saurais voir ». Donc un arrêté municipal, tous ceux qui l'ont signé d'ailleurs se sont rendu compte que ça avait peu d'effet. Cela rend d'ailleurs la tâche de la police extrêmement compliquée et peu efficace. Parce qu'il faut que l'arrêté soit appliqué, et il renvoie la prostitution dans la rue d'à côté. Je pense que les témoignages qui ont été relatés ici, même de villes où ont été pris des arrêtés, ont bien montré les limites de ce type d'action.

En même temps nous n'avons pas voulu ne rien faire. Du point de vue local, pour ne pas donner un sentiment d'abandon, d'indifférence à l'égard des habitants du quartier concerné, nous avons pris des mesures du même type que celles que Anne vient de rappeler. Des mesures de barriérage pris en charge par la ville de Nantes pour certaines de nos rues, d'impasses, même privées ou d'arrière-cours. Ou encore des mesures d'éclairage ou de propreté. En même temps, on s'est bien rendu compte que l'on avait besoin d'avoir une pédagogie, une explication pour montrer les limites de cette action. Et donc, moi j'aurais pu dire aussi beaucoup de choses qui ont été dites dans les quatre commissions, et qui posent très bien les différents problèmes.

Il est certain que l'on ne peut pas se voiler la face sur cette réalité en prenant des mesures qui ressemblent à des effets d'annonce et qui n'auront pas d'effet durable ou qui au contraire pourront avoir des effets durables négatifs.

La poursuite des prostituées pour racolage passif dans la rue a un effet immédiat. Mais elle n'a pas forcément un effet durable, et elle ne va pas régler le problème de fond. Même si je comprends qu'elle puisse être bien perçue à court terme. Nous qui sommes sur le terrain, savons très bien que ça ne va pas régler le problème.

Quand on a voulu organiser ce colloque, on a mis un certain temps pour le formaliser. Il fallait trouver des partenaires. L'Association des Maires de Grandes Villes, avec Jean-Marie Bockel et son délégué général Christian Lалу nous ont beaucoup aidés. Mais il fallait trouver aussi des villes intéressées. La première, c'est Paris avec Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo. Ensuite, beaucoup sont venus, des experts, des professionnels de la ville. Mais on est parti du terrain. Ce n'est pas une conférence sur les grands principes. L'intervention d'Anne correspond exactement à ce que je ressens et ce que je pense. En fait, on s'aperçoit très vite que ce qui se concentre dans nos villes, dans nos grandes villes, c'est le reflet de la société à la fois locale et mondiale. C'est-à-dire que du terrain, du concret, où l'on peut agir, faire bouger les choses, on ne reste pas indifférent pour autant aux grandes questions qui

se posent à nous. Parmi celles-ci, il est clair qu'il y a le développement de la criminalité organisée. Et c'est un vrai défi pour les européens. C'est en ce sens que si – je ne dis pas que la police ne fait pas bien son travail, qu'on ne me méprenne pas sur ce que j'ai dit tout à l'heure, elle fait ce qu'elle peut avec les moyens qui sont les siens. Mais si la police n'a pas les moyens d'investigation pour détruire les réseaux mafieux ou les réseaux de prostitution ou de traite, il est clair que ce phénomène se verra moins mais qu'il existera, il perdurera, il se développera, et il gangrènera notre société. Parce que derrière, il y a les réseaux d'exploitation humaine, mais il y a aussi la drogue et d'autres trafics.

Je me suis rendu récemment au Kosovo, où j'ai rendu visite à la neuvième brigade de Marine qui était en mission au titre des Nations Unies après la guerre ethnique au Kosovo. On a beaucoup parlé avec les militaires qui avaient aussi une mission de sécurité et de police et qui ont des informations très précises mais qui n'ont pas les moyens juridiques d'agir. Ils ont là une mission de sécurisation immédiate mais les choses ne peuvent se résoudre durablement que si une démocratie se construit dans ce pays comme dans beaucoup d'autres. Et tout ça, c'est un travail énorme. Ce n'est pas prêt de devenir une réalité accomplie. Mais ils ont beaucoup d'informations, et c'est un pays déstructuré où les bases arrière des mafias qui interviennent chez nous sont installées en toute tranquillité parce qu'il ne se passe rien. J'ai même vu des tableaux avec des organigrammes absolument effrayants mais qui ne sont pas exploitables du point de vue judiciaire pour l'instant. Mais Dominique Raimbourg l'a dit tout à l'heure, il y a des avancées au niveau de l'Union Européenne, notamment à travers le mandat d'arrêt européen. Il est clair que si l'on se contente de petites mesures immédiates qui vont donner l'impression qu'on fait quelque chose mais qu'on ne fait pas le reste, cela ne sert à rien. Il faut donner des moyens à la police et à la justice. Et les moyens c'est à la fois, par exemple la brigade des mœurs et tous les moyens d'investigation, mais aussi la coordination comme on le fait dans d'autres domaines. Je crois que c'est très important.

Vous avez relaté toutes les actions que l'on peut mener, à la fois au niveau local et au niveau national. Au niveau local, dans le cadre de la coopération décentralisée, je pense qu'il y a une prise de conscience. C'est-à-dire que notre responsabilité, c'est à la fois d'agir dans l'immédiat, de montrer à nos populations qui s'adressent directement à nous les maires que nous ne sommes pas indifférents à leurs problèmes, à leurs préoccupations, et que nous allons essayer d'en régler une partie. Mais en même temps, notre devoir de responsable politique, c'est aussi de faire de la pédagogie, de donner des explications, de voir quels sont les autres problèmes qu'il y a derrière et comment ils peuvent être traités.

C'est clair, on est souvent critiqués pour ce qu'on ne fait pas. « Vous n'avez pas résolu le problème de la prostitution dans votre ville, Monsieur le Maire » comme nous dit l'opposition par exemple. Je trouve cela assez grotesque. Parce que je pourrais renvoyer la même chose. Non je pense que l'on doit faire son travail, là où l'on est et on le fait. En tout cas on essaye de le faire et c'est le témoignage de tous ici. Et puis en même temps on a le devoir de poser les problèmes et voir où sont les autres solutions, et des solutions profondes, des solutions durables.

On peut améliorer les choses -et j'entendais le témoignage d'Anne Hidalgo à l'instant- Paris est allée plus loin que nous dans la structuration de la coordination des différents acteurs, dans la prévention, notamment avec votre Comité de Pilotage. Je me dis que l'on pourrait peut-être faire la même chose à Nantes. Ce que nous avons fait dans le cadre du contrat local de sécurité était plus informel mais on pourrait aller plus loin. A condition que tout le monde soit autour de la table, parce que s'il manque quelqu'un, ça veut dire qu'il y en a qui ne prennent pas leurs responsabilités. Par exemple, pour prendre un exemple très concret, il faut mettre en place un refuge sécurisé pour les femmes qui veulent sortir de l'exploitation de la prostitution. Mais ne renvoyons pas aux villes la responsabilité de le mettre en place. Ce n'est pas de leur compétence et elles n'en ont pas les moyens. Et surtout c'est porter la responsabilité vis-à-vis des citoyens, et cela ce n'est pas acceptable parce que ce n'est pas juste.

Je crois que cette responsabilité est collective. Et donc elle est interinstitutionnelle. Et notamment elle doit passer par l'engagement fort de l'Etat. Et l'engagement fort de l'Etat, on ne demande pas des miracles, soyons très clairs. Si seulement les crédits qui sont destinés aux services de réinsertion sociale n'étaient pas gelés à 85%, et s'ils n'étaient pas gelés du tout, on dirait déjà merci. On n'est quand même pas d'une exigence folle. Mais ça, c'est le minimum. Pour le reste, il y a l'action des accords bilatéraux des Etats ou l'action au sein de l'Union Européenne. Il y a vraiment beaucoup de choses à faire. Derrière, c'est une certaine conception de la société que l'on doit défendre. On ne peut

pas se résigner à un monde qui a des richesses énormes, des moyens formidables, qui est capable de progrès scientifiques dans tous les domaines, et qui en même temps laisserait se développer une espèce de fatalité de l'exploitation humaine.

Je crois qu'il y a quand même une prise de conscience dans nos différents pays qui sont représentés ici. Et ici en France, il a été évoqué tout à l'heure, il y a eu au Sénat le rapport de Dinah Derycke, sénatrice du Nord malheureusement décédée. Il y a également eu à l'Assemblée Nationale, sous l'ancienne législature, la Mission d'Information Parlementaire animée par Alain Vidalis et Christine Lazerges, qui a fait beaucoup de préconisations. Et au moment de l'examen de la loi sur la responsabilité parentale, le Premier ministre Lionel Jospin a proposé un amendement que les parlementaires ont défendu et voté, qui responsabilisait notamment les clients de prostituées mineures. C'était la question de la défense de la protection des mineurs. Il y a quand même des choses qui avancent dans notre société. Et je pense qu'il y a une corrélation étroite entre ce que l'on vit dans nos villes, ce qu'on peut faire dans nos villes, les prises de conscience que l'on peut pousser, et l'ensemble de la société qui peut évoluer. Donc on n'est pas indifférent au reste et en même temps, on souhaite qu'on écoute, qu'on regarde nos problèmes, la spécificité de nos responsabilités.

Parce que souvent, nous sommes en première ligne et nous avons la conviction qu'il faut faire quelque chose. C'est ce que nous essayons de faire dans la limite de nos moyens, et en même temps, nous avons aussi un devoir d'interpellation. Ce colloque, il l'exprime aussi d'une certaine façon.

**Claudine Legardinier :**

**En fait, nous sommes à un moment charnière et je pense que ce colloque doit servir de détonateur. Ce que vous-même mettez en place sur les villes est aussi un signal pour l'Etat. Et vous engagez aussi tous les autres acteurs autour de vous. Il y a donc quelque chose qui s'est mis en place.**

**On a vu hier qu'il y a eu énormément de bouillonnements, de réflexions, énormément d'idées. La grande question maintenant c'est, il faut continuer, éviter surtout que le soufflé retombe. Je vous engage donc à nous dire de quelle façon il vous semble possible de donner une suite à tout cela.**

**Et bien qu'il nous reste vraiment très peu de temps, je me permets de prendre 15 secondes pour citer quelque chose. Vous avez parlé tout à l'heure de l'éducation des jeunes, et une des choses centrales en ce moment, c'est cette évolution des mentalités. Vous savez que dans « Presse Océan » d'hier est paru un petit sondage. Et il contient des tas de choses intéressantes. Je vous ferai grâce des 60 et quelques pour cent de Français qui veulent la réouverture des Maisons Closes, parce que c'est malheureusement un chiffre inchangé depuis trente ans. Là-dessus, je crois qu'on a encore beaucoup à travailler. En revanche, il y a quelques lignes très éclairantes qui concernent les jeunes de 18 à 24 ans. Ces jeunes se disent très favorables à l'action des municipalités, c'est à dire qu'ils veulent que les municipalités s'engagent dans ce combat. De plus, ils sont à 67%. favorables à la condamnation des clients.**

**On n'entamera pas ce matin le débat « faut-il pénaliser ou pas ? », mais en tout cas responsabiliser les clients est pour les jeunes quelque chose qui relève de l'évidence. Quant à la réouverture des « maisons », ils y sont beaucoup moins favorables que le reste de la population. J'ose à peine dire qu'ils sont quand même 51% à la prôner. Mais pas 63% comme le reste des français. Il me semble que là aussi apparaît le signe que quelque chose est en train de bouger dans les jeunes générations.**

**Une chose m'a aussi beaucoup frappée hier ; c'est qu'en l'espace d'une demi-heure de colloque, entre 9h30 et 10h, le mot client avait déjà été prononcé trois fois. Ce qui dans ma mémoire en tout cas ne s'était encore jamais produit dans un colloque sur la prostitution ces dernières années. On sent donc bien que nous sommes à un moment-clé qu'il va falloir saisir pour aller plus loin.**

**Je voulais vous inviter à conclure sur la suite. Comment faire pour garder toutes les forces qui ont été mises en jeu ici, qui existent réellement et qui ont été très dynamisantes ?**

**Anne Hidalgo :**

D'abord il y a le travail des villes qui va se poursuivre en appelant chacun à sa responsabilité, notamment l'Etat mais aussi en prenant appui sur les programmes européens qui peuvent nous permettre de travailler aussi avec les pays d'origine de la traite. C'est une piste de travail importante. Je crois que par rapport aux travaux d'aujourd'hui, la diffusion des actes, le fait comme cela a été suggéré par notre collègue espagnole d'adresser tout cela aux autres pays de l'Union Européenne et à la Commission me paraît une excellente suggestion. Un nouveau colloque aura lieu à Paris pour pouvoir continuer à faire ce travail à partir des acteurs de terrain, des associations, des élus, de tous ceux qui se sont mobilisés aujourd'hui. Pour pouvoir faire en sorte que l'opinion puisse aussi évoluer par rapport à ces questions et ces phénomènes prostitutionnels.

Je voudrais ajouter un point que je n'ai pas abordé tout à l'heure : au-delà de la question de la traite, qui est une question essentielle, parce qu'elle met en jeu les rapports pays pauvres, pays riches, exploitation, tous ceux qui sont très engagés sur la question de la mondialisation libérale trouveront là, s'ils ont envie de se battre sur un objectif concret, la possibilité de s'investir, pour qu'effectivement ces trafics d'êtres humains, et notamment de femmes, puissent cesser au niveau de la planète. J'en appelle à tous les alter mondialistes qui se mobilisent à juste titre, par exemple sur la culture, sur l'éducation, qui ne sont pas des marchandises comme les autres, à se mobiliser avec la même force sur ce combat contre la traite des être humains.

Je voudrais dire aussi qu'aux portes de nos cités, dans nos cités, il y a danger aujourd'hui. Et le collectif animé par Fadela Amara « Ni putes, ni soumises » nous l'a dit très clairement. Les prochaines proies des proxénètes et des réseaux sont dans nos cités. Lorsqu'ils ne pourront plus avoir accès aux réseaux internationaux, aux réseaux venant des anciens pays de l'Est ou d'Afrique, c'est dans nos cités qu'ils vont aller chercher la marchandise, entre guillemets, pour faire prospérer leur commerce. Ils ont déjà commencé, on le sait à Paris, en périphérie, ils ont déjà investi dans de l'immobilier, dans le rachat de restaurants, d'hôtels, de cafés, qui seront des lieux clos, des lieux dans lesquels ils vont effectivement poursuivre, peut-être pas sous la même forme, cet enrichissement qu'ils font sur le dos de jeunes femmes.

Je lance donc ce cri d'alerte. Je crois que notre responsabilité est vraiment très importante. Nous ne pouvons pas baisser les bras, nous ne pouvons pas fermer les yeux. Parce que ces réseaux mafieux, ce commerce qui existe à l'échelle internationale est un commerce qui sait s'adapter, qui est extrêmement imaginatif malheureusement, et pas pour la dignité de l'être humain. Et il nous faut être très vigilants et continuer à dénoncer, à alerter, et à travailler concrètement.

**Claudine Legardinier :**

**Jean- Marc Ayrault, vous avez donc à conclure, vous êtes chez vous.**

**Jean-Marc Ayrault :**

J'ai été très heureux de pouvoir vous retrouver ce matin. Et désolé de ne pas ouvrir hier comme c'était prévu. Je suis très satisfait de cette première rencontre parce qu'on était un peu dans l'inconnu comme je vous le disais tout à l'heure. On a eu du mal à monter le projet. Mais je crois qu'il a été bien calibré. Et tout ce que j'ai entendu, tout ce qui sera produit à travers les actes de ce colloque, sera, je pense, une œuvre utile, et je l'espère, durable. C'est pour cela qu'il faut qu'on continue. Plusieurs interventions en ont fait la demande, et donc le prochain colloque devrait avoir lieu la prochaine fois à Paris. On peut supposer qu'après cette première, il prendrait une plus grande ampleur encore.

Ce qui est formidable dans ce type de rencontre, à travers le problème grave que nous avons devant nous, c'est que nous avons surmonté l'approche sécuritaire un peu simpliste. On part d'une réalité que nous vivons dans nos villes, que nous connaissions peu, que nous connaissons mieux maintenant.

Nous ne voulons pas baisser les bras, nous voulons être attentifs aux préoccupations et aux angoisses des habitants, mais pour autant, partant de là, nous parvenons à poser les problèmes à un niveau beaucoup plus global. Et je pense que c'est vraiment important. En quelques instants, on a évoqué de nombreux sujets ; ceux de la responsabilité, de la solidarité, qui au fond posent la question de notre société. On parle de la société mondiale, de la misère du tiers monde, de la pauvreté, de l'exploitation dans des pays déstructurés après la fin de l'Union Soviétique. Mais on pose aussi des

problèmes dans notre propre société. Ce que vient de dire Anne Hidalgo est très vrai. On a des fractures sociales, dans nos villes, à l'intérieur de nos cités. Il y a un lien entre tout ça.

Plutôt que de grandes théories et de grands discours, on est confronté à ce réel, avec sa complexité nouvelle, et on s'y attaque, mais concrètement, pas par des formules. En même temps, ça ne veut pas dire que l'on va régler d'un point de vue strictement municipal tous les problèmes. Au contraire, il y a une démarche éducative vis-à-vis des citoyens. Et les citoyens eux-mêmes attendent cela., Eux-mêmes se prennent en main. Ce qui est frappant, c'est qu'il y a plusieurs ONG qui ont participé à nos travaux, il y en a d'autres qui ne sont pas encore venues mais qui ne demandent qu'à venir, et j'imagine qu'à Paris elles seront présentes et qu'elles sont concrètement engagées. Parfois, elles peuvent être engagées contre l'exploitation humaine à travers la prostitution, dans des actions très concrètes - on a cité plusieurs associations-, mais dans nos villes il y a des associations qui travaillent pour le commerce équitable, qui sont engagées à nos côtés pour des actions de coopération décentralisées, et qui font un travail formidable. Et ça, ce n'est pas de la théorie, c'est du concret. En même temps, on pose les problèmes, on fait d'une certaine façon avancer une certaine idée de la société. Ce qui nous anime et qui traverse nos travaux, au-delà de nos origines, de nos sensibilités et de nos actions, c'est une approche humaniste. Je crois que c'est fondamental.

On ne peut pas traiter ces problèmes sans avoir cette approche humaniste ancrée en nous ; sinon, on ne fera rien de durable. Je crois que c'est la leçon que je retiens. Avec une formidable envie de poursuivre. C'est toujours très riche, des hommes et des femmes de terrain qui sont confrontés à des réalités, qui ont des responsabilités à exercer, qui les exercent à leur façon ; on constate aussi qu'il y a beaucoup de points de convergence dans les pratiques. Je dirais que, même quand on a des sensibilités politiques différentes, d'une municipalité à l'autre, les solutions simplistes, on s'aperçoit qu'elles ne marchent pas. Et donc ça nous permet d'avancer. Je crois qu'aujourd'hui nous avons avancé et qu'il ne faut pas s'arrêter en chemin.

**Claudine Legardinier :**

**Merci à vous tous et j'espère que nous nous retrouverons très prochainement pour poursuivre et creuser tout ce qui n'a pas eu le temps de l'être. Merci donc et à bientôt.**

*Les 12 et 13 juin 2003*  
**Nantes – Cité des congrès**

Conception/Realisation : Ludovic Goussy • Nantes - 02 51 25 00 00



1<sup>er</sup> rencontre française et internationale des professionnels de la Ville - Les politiques urbaines face à la prostitution